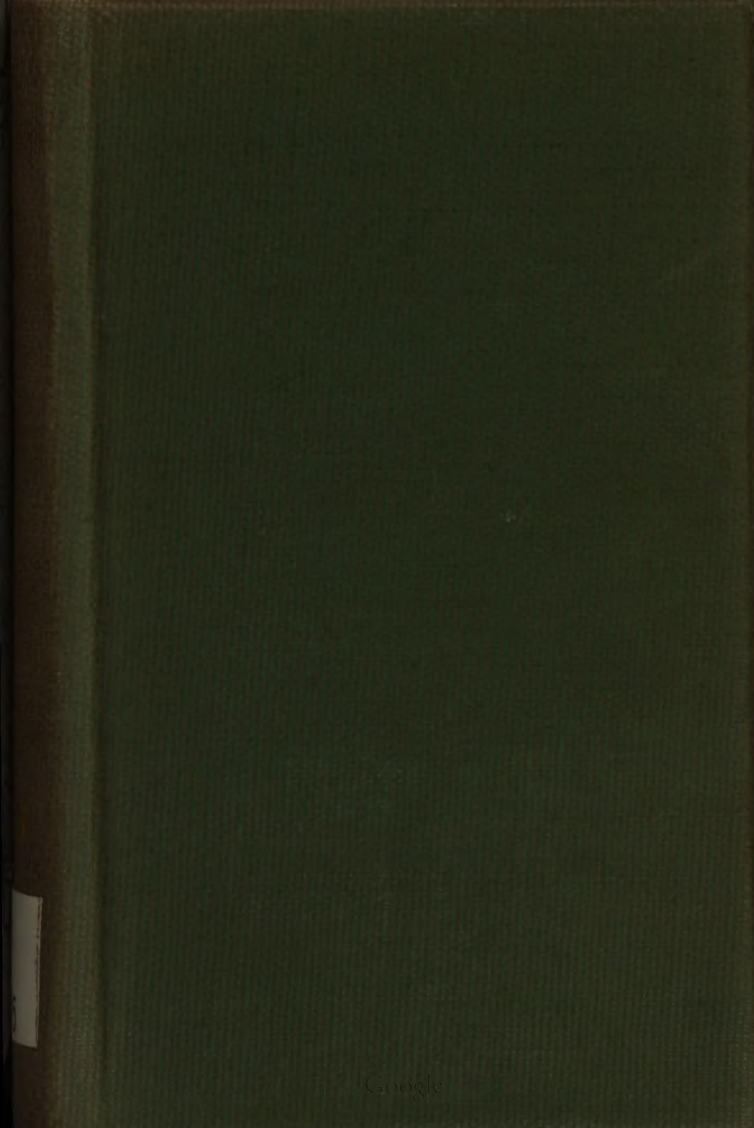




ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

DIXIÈME ANNÉE.

BRUXELLES,

CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

—

1844.

ANNÉE

D'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.

Année 7352 de la période grecque moderne, ou de l'ère Byzantine.
— 6557 de la période julienne.
— 5847 depuis la création, selon l'église.
— 5605 depuis la création selon les Juifs. Commence le 14 septembre 1844.
— 2620 des olympiades, ou la 4e année de la 655e olympiade, commence en juillet 1844, en fixant l'ère des olympiades 775 1/2 ans avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la période julienne.
— 2597 de la fondation de Rome, selon Varron.
— 2591 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.
— 1844 de l'ère chrétienne ou vulgaire; l'année 1844 du calendrier julien commence le 13 janvier 1844.
— 1780 de la ruine de Jérusalem et de la dispersion des Juifs.
— 1260 des Turcs commence le 22 janvier 1844.
— 282 de l'introduction du calendrier nouveau ou grégorien.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or en 1844.	2.	Indiction romaine .	2.
Épacte	XI.	Lettre dominicale .	G F.
Cycle solaire . . .	5.		

QUATRE-TEMPS.

Février	28, 1r et 2 mars	Septembre .	18, 20 et 21.
Mai . .	29, 31 et 1r juin.	Décembre .	18, 20 et 21.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime	4 février.
Les Cendres.	21 février.
Pâques	7 avril.
Les Rogations	13, 14 et 15 mai
Ascension	16 mai.
Pentecôte	26 mai.
La Trinité	2 juin.
La Fête-Dieu	6 juin.
Premier dimanche de l'Avent	1er décem.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

(Temps moyen de Bruxelles.)

PRINTEMPS . . .	le 20 Mars à	0h12m	du soir
ÉTÉ	le 21 Juin à	9. 4	du matin.
AUTOMNE	le 22 Sept. à	11.15	du soir.
HIVER.	le 21 Déc. à	4.49	du soir.

Obliquité apparente de l'écliptique, en supposant, d'après Delambre, l'obliquité moyenne de 23° 27′ 57″ en 1800, et la diminution séculaire de 48″.

1er Janvier 1844	23° 27′ 34″,2.
31 Décembre »	23 27 30,9.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE EN 1844.

TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.

Les longitudes sont rapportées au méridien de Greenwich, situé à 17^{m} en temps, à l'ouest du méridien de Bruxelles.

I. Le 31 mai, éclipse totale de lune, visible à Bruxelles.

Premier contact avec la pénombre à . .	8*h*.	31*m*.	du soir.
Premier contact avec l'ombre à . . .	9	26	»
Commencement de l'éclipse totale à . . .	10	29	»
Milieu de l'éclipse à	11	7	»
Fin de l'éclipse totale à	11	46	»
Dernier contact avec l'ombre à	0	49	du matin.
Dernier contact avec la pénombre à. . .	1	44	»

Grandeur de l'éclipse : 1,327, le diamètre de la lune étant 1.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude	orientale .	54° 9′	Latitude	australe .	22°23′
»	» .	41. 1	»	» .	22.25
»	» .	26. 2	»	» .	22.28
»	» .	16.48	»	» .	22.29
»	» .	7.34	»	» .	22.30
»	occidentale.	7 25	»	» .	22.32
»	» .	20.33	»	» .	22.34

Cette éclipse sera visible dans la plus grande partie de l'Europe, en Asie, dans toute l'Afrique, dans la partie occidentale de la nouvelle Hollande et une partie de l'Amérique.

II. Le 15 *juin, éclipse partielle de soleil, invisible à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à. .	10*h*.	22*m*.	du soir.
Par 138°36′ longitude orientale.			
38 1 latitude australe.			
Milieu (gr. 0,776, le diam. du sol. étant 1) à	0	31	du mat.
Par 168°12′ longitude orientale.			
66 32 latitude austale.			
Fin de l'éclipse générale à	2	39	»
Par 149°47′ longitude occidentale.			
43 50 latitude australe.			

Cette éclipse sera visible dans le grand Océan; on l'apercevra à Paramatta.

III. Le 10 *novembre, éclipse partielle de soleil, invisible à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à . .	9*h*.	29*m*.	du mat.
Par 84°36′ longitude occidentale.			
60 12 latitude australe.			
Milieu (gr. 0,089, le diam. du sol. étant 1) à	10	8	»
Par 119°11′ longitude occidentale.			
69 54 latitude australe.			
Fin de l'éclipse générale à	10	47	»
Par 172°55′ longitude occidentale.			
72 32 latitude australe.			

Cette éclipse très-petite ne sera visible que dans une faible portion de la mer du Sud.

IV. Le 24 novembre, éclipse totale de lune, visible à Bruxelles.

Premier contact avec la pénombre à . .	8*h*.	54*m*.	du soir.
Premier contact avec l'ombre à	10	7	»
Commencement de l'éclipse totale à . . .	11	15	»
Milieu de l'éclipse à	0	2	du matin.
Fin de l'éclipse totale.	0	48	»
Dernier contact avec l'ombre à.	1	57	»
Dernier contact avec la pénombre à . . .	3	9	»

Grandeur de l'éclipse : 1,435, le diamètre de la lune étant 1.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude	orientale .	46° 2′	Latitude	boréale.	20° 53′
»	» .	28 27	»	»	20 57
»	» .	11 54	»	»	21 1
»	» .	0 39	»	»	21 3
»	occidentale.	10 36	»	»	21 6
»	» .	27 9	»	»	21 9
»	» .	44 44	»	»	21 12

Cette éclipse sera visible dans toute l'Europe et en Afrique, dans la plus grande partie occidentale de l'Asie et la plus grande partie de l'Amérique.

V. Le 9 décembre, éclipse partielle de soleil, invisible à Bruxelles.

Commencement de l'éclipse générale à. . . 6*h*. 36*m* du soir.
Par 162° 10′ longitude occidentale.
44 23 latitude boréale.

Milieu (gr. 0,692, le diam. du soleil étant 1) à 8h. 19m. du soir.
Par 122° 57′ longitude occidentale.
67 13 latitude boréale.
Fin de l'éclipse générale à . . . . 10 1 »
Par 82° 32′ longitude occidentale.
44 57 latitude boréale.

Cette éclipse sera visible dans l'océan Pacifique du Nord et dans la plus grande partie de l'Amérique.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

Dont on se sert dans le Calendrier.

Phases de la Lune et autres abréviations.

N. L. Nouvelle Lune.	H. Heures.
P. Q. Premier Quartier.	M. Minutes.
P. L. Pleine Lune.	S. Secondes.
D. Q. Dernier Quartier.	D. Degrés.

Signes du Zodiaque.

		deg.			deg.
0	♈, le Belier . .	0	6	♎, la Balance . .	180
1	♉, le Taureau . .	30	7	♏, le Scorpion .	210
2	♊, les Gémeaux .	60	8	♐, le Sagittaire .	240
3	♋, l'Écrevisse . .	90	9	♑, le Capricorne .	270
4	♌, le Lion . . .	120	10	♒, le Verseau . .	300
5	♍, la Vierge . .	150	11	♓, les Poissons .	330

☉ le Soleil.

Planètes.

☿ Mercure.	⚳ Cérès.
♀ Vénus.	⚴ Pallas.
♁ La Terre.	♃ Jupiter.
♂ Mars.	♄ Saturne.
⚶ Vesta.	♅ Uranus.
⚵ Junon.	

☾ la Lune, satellite de la Terre.

Jours du mois.	JANVIER. — Soleil dans le Verseau, le 20, à 9 h. 42 m. du soir.		SOLEIL. Lever. h. m.	SOLEIL. Couch. h. m.	SOLEIL. Décl. d. m.	Temps moy. au midi vrai. h. m. s.	Age de la Lune.
1	L.	Circoncision.	8. 4	4. 2	23. 4	0. 3. 35	12
2	M.	S. Basile, évêq.	8. 4	4. 3	22. 59	0. 4. 3	13
3	M.	Ste Geneviève.	8. 4	4. 4	22. 53	0. 4. 31	14
4	J.	S. Rigobert.	8. 4	4. 5	22. 48	0. 4. 59	15
5	V.	S. Siméon.	8. 4	4. 6	22. 41	0. 5. 26	16
6	S.	Les Rois.	8. 4	4. 8	22. 35	0. 5. 53	17
7	D.	Ste Mélanie.	8. 3	4. 9	22. 27	0. 6. 19	18
8	L.	Ste Gudule.	8. 3	4. 11	22. 20	0. 6. 45	19
9	M.	S. Pierre, évêq	8. 3	4. 12	22. 12	0. 7. 10	20
10	M.	S. Paul, ermite.	8. 2	4. 13	22. 3	0. 7. 35	21
11	J.	S. Théodore.	8. 2	4. 15	21. 54	0. 8. 0	22
12	V.	S. Arcade, m.	8. 1	4. 16	21. 45	0. 8. 23	23
13	S.	Bapt. de J.-C.	8. 1	4. 17	21. 35	0. 8. 46	24
14	D.	S. Hilaire, évêq	8. 0	4. 19	21. 25	0. 9. 9	25
15	L.	S. Maur, abbé.	7. 59	4. 20	21. 14	0. 9. 31	26
16	M.	S. Marcel.	7. 58	4. 21	21. 3	0. 9. 52	27
17	M.	S. Antoine, ab.	7. 57	4. 23	20. 52	0. 10. 13	28
18	J.	Ch. de S. Pierre	7. 56	4. 25	20. 40	0. 10. 33	29
19	V	S. Sulpice, évêq	7. 56	4. 26	20. 28	0 10 52	30
20	S.	S. Sébastien.	7. 55	4. 28	20. 15	0. 11. 10	1
21	D.	Ste Agnès, v.	7. 54	4 30	20. 2	0. 11. 28	2
22	L.	S. Vincent.	7. 53	4. 31	19. 49	0. 11. 45	3
23	M.	S. Ildefonse.	7. 52	4. 33	19. 35	0. 12. 1	4
24	M	S. Babylas, év.	7. 50	4. 35	19. 21	0. 12. 16	5
25	J.	Conv. S. Paul.	7. 49	4 36	19. 7	0. 12. 31	6
26	V.	Ste Paule, veuv.	7. 48	4. 37	18. 52	0. 12. 45	7
27	S.	S. Julien. évêq.	7. 47	4. 40	18 37	0. 12. 57	8
28	D.	S. Charlemagn.	7. 45	4. 41	18. 21	0. 13. 10	9
29	L.	S. Franç. de S.	7. 44	4. 43	18. 5	0. 13. 21	10
30	M.	Ste Bathilde.	7. 43	4. 45	17. 49	0. 13. 31	11
31	M.	S. Pierre Nol.	7. 41	4. 47	17. 33	0. 13. 41	12

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 11 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien h. m.	LUNE. Lever. h. m.	LUNE. Coucher. h. m.
1	8. 53 Soir.	0. 47 Soir.	4. 4 Matin.
2	9. 43	1. 25	5. 6
3	10. 34	2. 12	6. 3
4	11. 26	3. 7	6. 54
5	——	4. 12	7. 36
6	0. 18 Matin.	5. 23	8. 12
7	1. 9	6. 36	8. 40
8	1. 59	7 52	9. 5
9	2. 48	9. 9	9. 27
10	3. 37	10. 26	9. 48
11	4. 26	11. 45	10. 8
12	5. 15	——	10. 30
13	6. 6	1. 4 Matin.	10. 55
14	7. 1	2. 25	11. 27
15	7. 59	3. 43	0. 7 Soir.
16	8. 58	4. 55	0. 58
17	9. 58	5. 57	2. 0
18	10. 57	6. 47	3. 10
19	11. 53	7. 25	4. 27
20	0. 46 Soir.	7. 55	5. 44
21	1. 35	8. 19	6. 59
22	2. 21	8. 40	8. 11
23	3. 5	9. 0	9. 22
24	3. 48	9. 17	10. 30
25	4. 31	9. 35	11. 37
26	5. 14	9. 56	——
27	5. 59	10. 20	0. 43 Matin.
28	6. 46	10. 48	1 49
29	7. 34	11. 22	2. 53
30	8. 24	0. 4 Soir.	3. 52
31	9. 16	0. 55	4. 45

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever. h. m.	PLANÈTES. Coucher. h. m.	PLANÈTES. Passage au méridien h. m.
☿ MERCURE.			
1	9. 9 Matin.	5. 3 Soir.	1. 6 Soir.
11	9. 2	5. 50	1. 26
21	8. 21	5. 58	1. 10
♀ VÉNUS.			
1	9. 28 Matin.	5. 50 Soir.	1. 39 Soir.
11	9. 21	6. 22	1. 51
21	9. 10	6. 53	2. 0
♂ MARS.			
1	10. 52 Matin.	9. 52 Soir.	4. 22 Soir.
11	10. 25	9. 55	4. 9
21	9. 57	9. 57	3. 56
♃ JUPITER.			
1	10. 20 Matin.	8. 10 Soir.	3. 15 Soir.
11	9. 45	7. 43	2. 43
21	9. 10	7. 16	2 12
♄ SATURNE.			
1	9 0 Matin.	5 21 Soir.	1. 10 Soir.
11	8. 24	4. 48	0. 35
21	7. 48	4. 15	0. 1
♅ URANUS.			
1	11. 17 Matin.	11. 11 Soir.	5. 13 Soir.
11	10. 38	10. 33	4. 35
21	9. 59	9. 56	3. 56

P. L. le 5, à 5 h. 52 m. du soir.
D Q. le 12, à 9 h. 49 m. du soir.
N. L. le 19, à 6 h. 35 m. du soir.
P. Q. le 27, à 0 h. 48 m. du soir.

Jours du mois.	FÉVRIER. — Soleil dans les Poissons, le 19, à 0 h. 19 m. du soir.	SOLEIL. Lever. h. m.	Couch. h. m.	Décl. d. m.	Temps moy. au midi vrai. h. m. s.	Age de la Lune.
1	J. S. Ignace.	7. 40	4. 49	17. 16	0. 13. 49	13
2	V PURIFICATION.	7. 39	4. 50	16. 59	0. 13. 57	14
3	S. S. Blaise	7. 37	4. 52	16. 42	0. 14. 4	15
4	D. Septuagésime.	7. 35	4. 54	16. 24	0. 14. 11	16
5	L. Ste Agathe, vier.	7. 34	4. 56	16. 6	0. 14. 16	17
6	M. Ste Dorothée.	7. 32	4. 57	15. 48	0. 14. 21	18
7	M. S. Romuald.	7. 30	4. 59	15. 29	0. 14. 24	19
8	J. S. Jean de M.	7. 29	5. 1	15. 11	0. 14. 27	20
9	V. Ste Apolline.	7. 27	5. 3	14. 52	0. 14. 30	21
10	S. Ste Scholast.	7. 26	5. 4	14. 32	0. 14. 31	22
11	D. S. Severin.	7. 24	5. 6	14. 13	0. 14. 32	23
12	L. Ste Eulalie.	7. 22	5. 8	13. 53	0. 14. 32	24
13	M. Ste Euphrosine.	7. 20	5. 10	13. 33	0. 14. 31	25
14	M. S. Valentin.	7. 18	5. 12	13. 13	0. 14. 29	26
15	J. S. Faustin.	7. 16	5. 14	12. 53	0. 14. 27	27
16	V. S. Furcy.	7. 14	5. 15	12. 32	0. 14. 24	28
17	S. S. Théodule.	7. 13	5. 17	12. 11	0. 14. 20	29
18	D. S. Siméon, év.	7. 11	5. 19	11. 50	0. 14. 16	1
19	L. S. Boniface.	7. 9	5. 21	11. 29	0. 14. 11	2
20	M. S. Eucher.	7. 7	5. 22	11. 8	0. 14. 5	3
21	M. Les Cendres.	7. 5	5. 24	10. 46	0. 13. 59	4
22	J. Ste Isabelle.	7. 3	5. 26	10. 24	0. 13. 51	5
23	V. S. Damien.	7. 1	5. 28	10. 3	0. 13. 44	6
24	S. S. Mathias.	6. 59	5. 29	9. 41	0. 13. 35	7
25	D. S. Félix.	6. 57	5. 31	9. 18	0. 13. 26	8
26	L. S. Porphyre.	6. 55	5. 33	8. 56	0. 13. 16	9
27	M. Ste Honorine.	6. 53	5. 34	8. 34	0. 13. 6	10
28	M. S. Romain.	6. 51	5. 36	8. 11	0. 12. 55	11
29	J. Ste Véronique.	6. 49	5. 38	7. 48	0. 12. 44	12

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 45 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien (h. m.)	LUNE. Lever. (h. m.)	LUNE. Coucher. (h. m.)
1	10. 8 (Soir)	1. 56 (Soir)	5. 31 (Matin)
2	10. 59	3. 4	6. 9
3	11. 50	4. 17	6. 40
4	——	5. 34	7. 7
5	0. 41 (Matin)	6. 52	7. 31
6	1. 31 (Matin)	8. 12	7. 53
7	2. 21	9. 31	8. 15
8	3. 11	10. 52	8. 36
9	4. 3	——	9. 0
10	4. 57	0. 12 (Matin)	9. 30
11	5. 53	1. 31 (Matin)	10. 7
12	6. 51	2. 45	10. 51
13	7. 50	3. 49	11. 49
14	8. 48	4. 41	0 56 (Soir)
15	9 45	5. 23	2. 9
16	10. 38	5. 56	3. 25
17	11. 28	6. 23	4. 40
18	0. 15 (Soir)	6. 46	5. 53
19	0. 59	7. 5	7. 4
20	1. 42	7. 23	8. 12
21	2. 25	7. 41	9. 20
22	3. 8	8. 1	10. 27
23	3. 52	8. 23	11. 33
24	4. 38	8. 49	——
25	5. 26	9. 20	0 37 (Matin)
26	6. 15	9. 58	1 38 (Matin)
27	7. 5	10. 45	2. 33
28	7. 56	11. 41	3. 21
29	8. 47	0 44 (Soir)	4. 3

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever. (h. m.)	PLANÈTES. Coucher. (h. m.)	PLANÈTES. Passage au méridien (h m.)
☿ MERCURE.			
1	6 59 (Matin)	4. 28 (Soir)	11 43 (Matin)
11	6. 13	3 15	10 43
21	6. 2	2. 55	10. 28
♀ VÉNUS.			
1	8. 48 (Matin)	7. 29 (Soir)	2. 9 (Soir)
11	8. 29	8. 0	2. 14
21	8. 8	8. 30	2. 19
♂ MARS.			
1	9. 26 (Matin)	9 59 (Soir)	3. 42 (Soir)
11	8. 57	10. 0	3. 29
21	8 31	10. 3	3. 16
♃ JUPITER.			
1	8. 32 (Matin)	6. 47 (Soir)	1. 38 (Soir)
11	7. 57	6 21	1. 8
21	7. 20	5. 55	0. 38
♄ SATURNE.			
1	7. 9 (Matin)	3. 40 (Soir)	11 23 (Matin)
11	6. 33	3. 6	10. 49
21	5. 57	2. 33	10. 13
♅ URANUS.			
1	9. 16 (Matin)	9. 15 (Soir)	3. 15 (Soir)
11	8. 37	8 38	2. 36
21	7. 59	8. 1	1. 59

P. L. le 4, à 9 h. 0 m. du mat. | N. L. le 18, à 9 h. 3 m. du mat.
D. Q. le 11, à 5 h. 39 m. du mat. | P. Q. le 26, à 10 h. 15 m. du mat.

Jours du mois.	MARS. — Soleil dans le Bélier, le 20, à 0 h. 12 m. du soir.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	V. S. Aubin, évêq	6. 46	5. 40	7. 26	0. 12. 32	13
2	S. S. Simplice.	6. 44	5. 42	7. 3	0. 12. 20	14
3	D. Ste Cunégonde.	6. 42	5. 43	6. 40	0. 12. 7	15
4	L. S. Casimir.	6. 40	5. 45	6. 17	0. 11. 53	16
5	M. S. Adrien.	6. 38	5. 47	5. 54	0. 11 39	17
6	M. Ste Colette.	6. 36	5. 48	5. 30	0. 11. 25	18
7	J. S. Thomas d'A.	6. 34	5. 50	5. 7	0. 11. 10	19
8	V. S. Jean de Dieu.	6. 31	5. 51	4. 44	0. 10. 55	20
9	S. Ste Françoise.	6. 29	5. 53	4. 20	0. 10. 40	21
10	D. S. Doctorée.	6. 27	5. 55	3. 57	0. 10. 24	22
11	L. Ste Elodie.	6. 25	5. 57	3. 33	0. 10. 8	23
12	M. S. Grégoire.	6. 23	5. 58	3. 10	0. 9. 52	24
13	M. Ste Euphrasie.	6. 21	6. 1	2. 46	0. 9. 35	25
14	J. Ste Mathilde.	6. 18	6. 2	2. 22	0. 9. 18	26
15	V. S. Zacharie, év.	6. 16	6. 4	1. 59	0. 9. 1	27
16	S. S. Cyriaque.	6. 14	6. 5	1. 35	0. 8. 44	28
17	D. Ste Gertrude.	6. 11	6. 7	1. 11	0. 8. 27	29
18	L. S. Alexandre.	6. 9	6. 8	0. 47	0. 8. 9	30
19	M. S. Joseph.	6. 7	6 10	0. A 24	0. 7. 51	1
20	M. S. Joachim.	6. 5	6. 11	0. 0	0. 7. 33	2
21	J. S. Benoît.	6. 3	6. 13	0. B 24	0. 7. 15	3
22	V. S. Paul, évêq.	6. 1	6. 14	0. 47	0 6. 57	4
23	S. S. Victorien.	5. 58	6. 16	1. 11	0. 6. 38	5
24	D. S. Simon, mart.	5. 56	6. 18	1. 35	0. 6. 20	6
25	L. ANNONCIATION.	5. 54	6. 20	1. 58	0. 6. 1	7
26	M S. Ludger, év.	5. 52	6. 21	2. 22	0. 5. 43	8
27	M. S. Jean, évang.	5. 49	6. 23	2. 45	0. 5. 24	9
28	J. S. Gontran, R.	5. 47	6. 25	3. 9	0. 5. 6	10
29	V. S. Eustase.	5. 45	6. 26	3. 32	0. 4. 47	11
30	S. S. Rieul.	5. 43	6. 27	3. 55	0. 4. 29	12
31	D. S. Benjamin, m.	5. 41	6. 29	4. 18	0. 4. 11	13

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 59 m.

LUNE.

Jours du mois.	Passage au méridien h. m.	Lever. h. m.	Coucher. h. m.
1	9. 38 Soir.	1. 55 Soir.	4. 37 Matin.
2	10. 29	3. 9	5. 7
3	11. 20	4. 28	5. 32
4	——	5. 48	5. 55
5	0. 11 Matin.	7. 9	6. 18
6	1. 2	8. 31	6. 40
7	1. 55	9. 55	7. 4
8	2. 50	11. 17	7. 33
9	3. 47	——	8. 8
10	4. 46	0. 34 Matin.	8. 51
11	5. 45	1. 42	9. 46
12	6. 44	2. 38	10. 50
13	7. 40	3. 22	0. 1 Soir.
14	8. 33	3. 58	1. 15
15	9. 23	4. 26	2. 27
16	10. 10	4. 50	3. 40
17	10. 54	5. 9	4. 49
18	11. 37	5. 28	5. 58
19	0. 21 Soir.	5. 47	7. 6
20	1. 4	6. 6	8. 13
21	1. 48	6. 27	9. 20
22	2. 34	6. 53	10. 24
23	3. 20	7. 22	11. 25
24	4. 8	7. 57	——
25	4. 57	8. 39	0. 22 Matin.
26	5. 47	9. 30	1. 13
27	6. 36	10. 30	1. 56
28	7. 27	11. 35	2. 33
29	8. 17	0. 46 Soir.	3. 4
30	9. 6	2. 1	3. 31
31	9. 55	3. 18	3. 55

PLANÈTES.

Jours du mois.	Lever. h. m.	Coucher. h. m.	Passage au méridien h. m.
☿ MERCURE.			
1	6. 0 Matin.	3. 8 Soir.	10. 34 Matin.
11	5. 56	3. 44	10. 50
21	5. 48	4. 35	11. 11
♀ VÉNUS.			
1	7. 49 Matin.	8. 58 Soir.	2. 23 Soir.
11	7. 28	9. 28	2. 28
21	7. 8	9. 58	2. 33
♂ MARS.			
1	8. 7 Matin.	10. 4 Soir.	3. 5 Soir.
11	7. 42	10. 5	2. 53
21	7. 16	10. 6	2. 41
♃ JUPITER.			
1	6. 50 Matin.	5. 32 Soir.	0. 10 S.
11	6. 15	5. 6	11. 40 Mat.
21	5. 40	4. 40	11. 9
♄ SATURNE.			
1	5. 23 Matin.	2. 3 Soir.	9. 42 Matin.
11	4. 47	1. 28	9. 6
21	4. 10	0. 53	8. 31
♅ URANUS.			
1	7. 24 Matin.	7. 29 Soir.	1. 26 Soir.
11	6. 45	6. 52	0. 48
21	6. 7	6. 16	0. 11

P. L. le 4, à 9 h. 20 m. du soir. | **N. L.** le 19, à 0 h. 35 m. du mat.
D. Q. le 11, à 1 h. 37 m. du soir. | **P. Q.** le 27, à 5 h. 19 m. du mat.

Jours du mois.	AVRIL. — Soleil dans le Taureau, le 20, à 0 h. 20 m. du matin.	SOLEIL. Lever.	SOLEIL. Couch.	SOLEIL. Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m	*h. m*	*d. m.*	*h m. s.*	
1	L. S. Hugues, év	5. 38	6. 31	4. 42	0. 3. 52	14
2	M. S. Franç. de P.	5. 36	6. 33	5. 5	0. 3. 34	15
3	M. S. Richard.	5. 33	6. 34	5. 28	0. 3. 16	16
4	J. S. Ambroise.	5. 31	6. 36	5. 51	0. 2. 58	17
5	V. S. Vincent.	5. 29	6. 37	6. 13	0. 2. 40	18
6	S. S. Guillaume.	5. 27	6. 39	6. 36	0. 2. 23	19
7	D. PAQUES.	5. 25	6. 40	6. 58	0. 2. 6	20
8	L. S. Edèse.	5. 23	6. 42	7. 21	0. 1. 48	21
9	M. Ste Vaudru, ab.	5. 21	6. 44	7. 43	0. 1. 32	22
10	M. S. Macaire.	5 18	6. 45	8 5	0. 1. 15	23
11	J. S. Léon.	5. 16	6. 47	8 27	0. 0. 59	24
12	V. S. Jules, pape.	5. 14	6. 49	8. 49	0. 0. 43	25
13	S. S. Justin.	5. 12	6. 50	9. 11	0. 0. 27	26
14	D. S. Tiburce.	5. 10	6. 51	9. 33	0. 0. 12	27
15	L. Ste Anastasie.	5. 8	6. 53	9. 54	11. 59 57	28
16	M. S Fructueux.	5. 5	6. 55	10. 16	11. 59. 43	29
17	M. S. Anicet, pape	5. 3	6. 57	10. 37	11. 59. 28	30
18	J. S. Parfait. pape.	5. 1	6. 58	10. 58	11. 59. 15	1
19	V. S. Elphège.	4. 59	7. 0	11. 18	11. 59. 1	2
20	S. Ste Hildegonde.	4. 57	7. 1	11. 39	11. 58. 48	3
21	D. S. Anselme.	4. 55	7. 3	11. 59	11. 58 36	4
22	L. S. Opportune.	4. 53	7. 4	12. 20	11. 58. 24	5
23	M. S George, m.	4. 51	7. 6	12. 40	11. 58. 12	6
24	M. Ste Beuve.	4. 49	7. 8	12. 59	11. 58. 1	7
25	J. S. Marc, évang.	4. 47	7. 9	13 19	11. 57. 50	8
26	V. S. Clet, pape.	4. 45	7 11	13. 38	11. 57. 40	9
2	S. S. Policarpe.	4. 43	7. 13	13. 57	11. 57. 30	10
28	D. S. Vital, mart.	4. 42	7 14	14. 16	11. 57 20	11
29	L. S. Robert, abb.	4 40	7. 16	14. 35	11. 57. 12	12
30	M. S. Eutrope.	4. 38	7. 17	14. 53	11. 57. 3	13

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h 50 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien h. m.	LUNE. Lever. h. m.	LUNE. Coucher. h. m.
1	10. 46 Soir.	4. 37 Soir.	4. 17 Matin.
2	11. 39	6. 0	4. 39
3	—	7. 26	5. 4
4	0. 35 Matin.	8. 51	5. 32
5	1. 33	10. 13	6. 5
6	2. 34	11. 29	6. 47
7	3. 37	—	7. 39
8	4. 37	0. 32 Matin.	8. 42
9	5. 35	1. 21	9. 52
10	6. 30	2. 0	11. 5
11	7. 21	2. 30	0. 19 Soir.
12	8. 8	2. 55	1. 30
13	8. 53	3. 15	2. 41
14	9. 37	3. 35	3. 48
15	10. 19	3. 54	4. 56
16	11. 1	4. 12	6. 3
17	11. 45	4. 34	7. 9
18	0 30 Soir.	4. 55	8. 13
19	1. 16	5. 25	9. 21
20	2. 3	5. 57	10. 14
21	2. 51	6. 36	11. 6
22	3. 40	7. 24	11. 52
23	4. 30	8. 20	—
24	5. 19	9. 22	0 31 Matin.
25	6. 8	10. 30	1. 3
26	6. 56	11. 41	1. 31
27	7. 44	0. 55 Soir.	1. 55
28	8. 33	2. 12	2. 17
29	9. 24	3 1	2. 39
30	10. 18	4. 53	3. 2

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever. h. m.	PLANÈTES. Coucher. h. m.	PLANÈTES. Passage au méridien h. m.
☿	**MERCURE**		
1	5. 36 Matin.	5. 47 Soir.	11. 41 M.
11	5. 24	7. 7	0. 15 Soir.
21	5. 15	8. 31	0. 53
♀	**VÉNUS.**		
1	6. 50 Matin.	10. 32 Soir.	2 40 Soir.
11	6 37	10. 58	2. 48
21	6. 31	11. 23	2. 56
♂	**MARS.**		
1	6. 50 Matin.	10. 7 Soir.	2. 28 Soir.
11	6. 27	10. 6	2. 16
21	6. 6	10. 6	2. 5
♃	**JUPITER.**		
1	5. 1 Matin.	4. 11 Soir.	10. 35 Matin.
11	4. 26	3. 45	10. 4
21	3. 51	3. 18	9. 34
♄	**SATURNE.**		
1	3. 29 Matin.	0. 15 S.	7. 51 Matin.
11	2. 51	11. 38 Mat.	7. 14
21	2 13	11. 2	6. 37
♅	**URANUS.**		
1	5. 25 Matin.	5. 36 Soir.	11. 30 Matin.
11	4 46	5. 0	10 52
21	4 7	4. 24	10. 15

P. L. le 3, à 7 h. 15 m. du mat. | N. L. le 17, à 4 h. 50 m. du soir.
D. Q. le 9, à 10 h. 26 m. du soir. | P. Q. le 25, à 8 h. 34 m du soir.

Jours du mois.	MAI. — Soleil dans les Gémeaux, le 21, à 0 h. 29 m. du matin.	SOLEIL. Lever. h. m.	Couch. h. m.	Décl. d. m.	Temps moy. au midi vrai. h. m. s.	Age de la Lune.
1	M. S. Philippe.	4. 36	7. 19	15. 12	11. 56. 56	14
2	J. S. Athanase.	4. 34	7. 20	15. 29	11. 56. 48	15
3	V. Inv. Ste Croix.	4. 32	7. 22	15. 47	11. 56. 42	16
4	S. Ste Monique.	4. 30	7. 24	16. 5	11. 56. 35	17
5	D. Conv. S. Aug.	4. 29	7. 25	16. 22	11. 56. 30	18
6	L. S. Jean P. L.	4. 27	7. 26	16. 39	11. 56. 25	19
7	M. S. Stanislas.	4. 25	7. 27	16. 55	11. 56. 20	20
8	M. S. Désiré, évêq.	4. 23	7. 29	17. 12	11. 56. 17	21
9	J. S. Grégoire.	4. 22	7. 31	17. 28	11. 56. 13	22
10	V. S. Gordien.	4. 20	7. 33	17. 43	11. 56. 11	23
11	S. S. Mamert.	4. 19	7. 34	17. 59	11. 56. 9	24
12	D. S. Pancrace.	4. 17	7. 36	18. 14	11. 56. 7	25
13	L. *Les Rogations*	4. 16	7. 37	18. 29	11. 56. 6	26
14	M. S. Boniface	4. 14	7. 39	18. 43	11. 56. 6	27
15	M. S. Isidore.	4. 13	7. 40	18. 57	11. 56. 6	28
16	J. ASCENSION.	4. 11	7. 41	19. 11	11. 56. 7	29
17	V. S. Pascal.	4. 10	7. 43	19. 25	11. 56. 8	1
18	S. S. Eric, roi.	4. 9	7. 44	19. 38	11. 56. 10	2
19	D. S. Yves.	4. 7	7. 46	19. 51	11. 56. 13	3
20	L. S. Bernadin.	4. 6	7. 47	20. 4	11. 56. 16	4
21	M. Ste Hospice.	4. 5	7. 48	20. 16	11. 56. 20	5
22	M. S. Opportune.	4. 4	7. 50	20. 28	11. 56. 24	6
23	J. S. Guibert.	4. 2	7. 51	20. 39	11. 56. 28	7
24	V. S. Donatien.	4. 1	7. 52	20. 51	11. 56. 34	8
25	S. S. Urbain.	4. 0	7. 53	21. 1	11. 56. 39	9
26	D. PENTECOTE.	3. 59	7. 54	21. 12	11. 56. 45	10
27	L. S. Hildevert.	3. 58	7. 56	21. 22	11. 56. 52	11
28	M. S. Germain.	3. 57	7. 57	21. 32	11. 56. 59	12
29	M. S. Robert, abb.	3. 56	7. 58	21. 41	11. 57. 6	13
30	J. S. Félix.	3. 55	7. 59	21. 50	11. 57. 14	14
31	V. Ste Pétronille.	3. 54	8. 1	21. 59	11. 57. 23	15

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 26 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien h. m.	Lever. h. m.	Coucher. h. m.
1	11. 15 Soir.	6. 18 Soir.	3. 28 Matin.
2	———	7. 44	3. 58
3	0 15 Matin.	9. 4	4. 36
4	1. 17	10. 15	5. 25
5	2. 21	11. 12	6. 26
6	3. 24	11. 57	7. 36
7	4. 23	———	8. 51
8	5. 15	0. 31 Matin.	10. 6
9	6. 5	0. 57	11. 20
10	6. 52	1. 21	0. 32 Soir.
11	7. 37	1. 41	1. 41
12	8. 19	2. 0	2. 48
13	9. 1	2. 19	3. 55
14	9. 44	2. 58	5. 1
15	10. 28	3. 1	6. 6
16	11. 13	3. 27	7. 8
17	0. 0 Soir.	3. 59	8. 7
18	0. 49	4. 37	9. 3
19	1. 37	5. 21	9. 50
20	2. 27	6. 15	10. 31
21	3. 16	7. 15	11. 6
22	4. 4	8. 20	11. 34
23	4. 51	9. 24	11. 58
24	5. 38	10. 41	———
25	6. 25	11. 53	0. 20 Matin.
26	7. 13	1. 8 Soir.	0. 42
27	8. 3	2. 27	1. 3
28	8. 57	3. 48	1. 27
29	9. 55	5. 11	1. 54
30	10. 56	6. 33	2. 27
31	11. 59	7. 50	3. 9

PLANÈTES.	Jours du mois.	Lever. h. m.	Coucher. h. m	Passage au méridien h. m.
☿ MERCURE.	1	5. 8 Matin.	9. 28 Soir.	1. 18 Soir.
	11	4. 59	9. 34	1. 16
	21	4. 37	8 43	0. 41
♀ VÉNUS.	1	6. 29 Matin.	11. 40 Soir.	3 4 Soir.
	11	6. 35	11. 45	3. 10
	21	6 44	11. 40	3. 12
♂ MARS.	1	5. 47 Matin.	10. 3 Soir.	1. 55 Soir.
	11	5. 31	9. 59	1. 44
	21	5. 17	9 53	1. 34
♃ JUPITER.	1	3. 15 Matin.	2. 50 Soir.	9. 1 Matin.
	11	2. 39	2. 21	8. 29
	21	2 2	1. 51	7 56
♄ SATURNE.	1	1. 35 Matin.	10. 24 Matin.	5. 58 Matin.
	11	0. 56	9. 45	5. 20
	21	0. 17	9. 6	4. 40
♅ URANUS.	1	3. 30 Matin.	3. 47 Soir.	9. 37 Matin.
	11	2. 51	3. 11	9 0
	21	2. 12	2. 33	8 22

P. L. le 2, à 3 h. 33 m. du soir.
D. Q. le 9, à 8 h. 40 m. du mat.
N. L. le 17, à 9 h. 11 m. du mat.
P. Q. le 25, à 7 h. 47 m. du mat.
P. L. le 31, à 11 h. 4 m. du soir.

Jours du mois.	JUIN. — Soleil dans l'Écrevisse, le 21, à 9 h. 4 m. du matin.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	S. S. Pamphile.	3. 53	8. 2	22. 7	11. 57. 31	16
2	D *La Trinité.*	3. 53	8. 2	22. 15	11. 57. 40	17
3	L. Ste Clotilde	3. 52	8. 3	22. 22	11. 57. 50	18
4	M. S. Optat, évêq.	3. 51	8. 4	22. 29	11. 58. 0	19
5	M. S. Boniface.	3. 51	8. 5	22. 36	11. 58. 10	20
6	J. FÊTE-DIEU.	3. 50	8. 6	22. 42	11. 58. 21	21
7	V. S. Robert.	3. 50	8. 7	22. 48	11. 58. 32	22
8	S. S. Médard, év.	3 49	8. 8	22. 53	11. 58. 43	23
9	D. S. Vincent.	3. 49	8. 9	22. 58	11. 58. 54	24
10	L. S. Landry.	3. 48	8. 9	23. 3	11. 59. 6	25
11	M. S. Barnabé, ap.	3. 48	8. 10	23. 7	11. 59. 18	26
12	M S. Basilide.	3 48	8. 11	23. 11	11. 59. 30	27
13	J. S. Ant. de Pad.	3. 48	8. 11	23. 15	11. 59. 43	28
14	V. S. Basile.	3. 48	8. 12	23 18	11. 59. 55	29
15	S. S. Modeste.	3. 48	8. 12	23. 20	0. 0. 8	30
16	D. S. Fargeau.	3. 48	8. 13	23. 23	0. 0. 21	1
17	L. S. Avit.	3. 48	8. 13	23. 24	0. 0. 34	2
18	M. S. Amand.	3. 48	8. 14	23. 26	0. 0. 47	3
19	M. S. Gerv. S. Pr.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 1. 0	4
20	J. S. Silvère.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 1. 13	5
21	V. S. Leufroi.	3. 48	8. 15	23. 28	0. 1. 26	6
22	S. S. Paulin, év.	3 48	8. 15	23. 27	0. 1. 39	7
23	D. S. Lanfran.	3. 48	8. 15	23 27	0. 1. 52	8
24	L. Nat. S. Jean-B.	3. 49	8. 15	23. 26	0. 2. 5	9
25	M. S. Prosper.	3 49	8. 15	23. 24	0 2. 17	10
26	M. S. Babolein.	3. 50	8. 15	23. 22	0. 2. 30	11
27	J. S. Crescent.	3. 50	8. 15	23. 20	0. 2. 42	12
28	V. S. Irénée.	3. 51	8. 15	23. 17	0. 2. 55	13
29	S. S. Pierre, apôt.	3. 51	8 15	23. 14	0. 3. 7	14
30	D. Com. de S. Paul.	3. 52	8. 14	23. 10	0. 3. 18	15

Les jours croissent, jusqu'au 22, de 0 h. 18 m., puis décroissent, jusqu'au 30, de 0 h 5 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien (h. m.)	LUNE. Lever (h. m.)	LUNE. Coucher (h. m.)
1	——	8. 56 Soir.	4. 5 Matin.
2	1. 4 Matin.	9. 48	5. 11
3	2. 5	10. 28	6. 26
4	3. 3	10. 59	7. 45
5	3. 56	11. 24	9. 3
6	4. 46	11. 46	10. 17
7	5. 32	——	11. 28
8	6. 16	0. 4 Matin.	0. 38 Soir.
9	6. 59	0. 24	1. 45
10	7. 41	0. 43	2. 51
11	8. 25	1. 5	3. 57
12	9. 11	1. 30	5. 0
13	9. 57	2. 0	6. 2
14	10 45	2. 35	6. 59
15	11. 35	3. 19	7. 50
16	0. 25 Soir.	4. 10	8. 32
17	1. 13	5. 8	9. 8
18	2. 2	6 12	9. 39
19	2. 50	7. 20	10. 4
20	3. 36	8. 30	10. 26
21	4. 22	9. 42	10. 47
22	5. 9	10. 55	11. 8
23	5. 57	0. 10 Soir.	11. 30
24	6. 47	1. 27	11. 54
25	7. 41	2. 47	——
26	8. 39	4. 8	0 24 Matin.
27	9. 40	5. 26	1. 0
28	10. 43	6. 36	1. 48
29	11. 45	7. 35	2. 47
30	——	8. 21	3. 58

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever (h. m)	PLANÈTES. Coucher (h m.)	PLANÈTES. Passage au méridien (h. m)
☿	MERCURE.		
1	3. 57 Matin.	7. 17 Soir.	11. 37 Matin.
11	3. 19	6. 19	10. 49
21	2. 50	6 7	10. 28
♀	VÉNUS.		
1	6. 55 Matin.	11. 24 Soir.	3. 9 Soir.
11	7. 0	11. 0	2. 59
21	6. 54	10 23	2. 39
♂	MARS.		
1	5 4 Matin.	9. 43 Soir.	1. 23 Soir.
11	4. 54	9 30	1. 12
21	4. 46	9 16	1. 1
♃	JUPITER.		
1	1. 22 Matin.	1. 18 Soir.	7 19 Matin.
11	0. 46	0. 45	6. 45
21	0 9	0. 12	6 10
♄	SATURNE.		
1	11. 33 Soir.	8. 22 Matin.	3. 56 Matin.
11	10. 53	7. 40	3 15
21	10. 13	6. 57	2. 34
♅	URANUS.		
1	1. 30 Matin.	1. 52 Soir.	7. 40 Matin.
11	0. 51	1. 14	7. 1
21	0. 12	0. 36	6. 23

D. Q. le 7, à 8 h. 47 m. du soir. | P. Q. le 23, à 3 h. 42 m. du soir.
N. L. le 16, à 0 h. 43 m. du mat | P. L. le 30, à 6 h 34 m. du mat.

Jours du mois.	JUILLET. — Soleil dans le Lion, le 22, à 8 h. 1 m. du soir.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	L. S Rombaut, év.	3. 52	8. 14	23. 6	0. 3. 30	16
2	M. Vis. de la Vierge	3. 52	8. 13	23. 2	0. 3. 41	17
3	M. S. Anatole, év.	3. 53	8. 13	22. 57	0. 3. 52	18
4	J. Tr. de S. Mart.	3. 54	8. 13	22. 52	0. 4. 3	19
5	V. Ste Zoé, mart.	3. 55	8 12	22. 47	0. 4. 13	20
6	S. S. Adolphe.	3. 56	8. 12	22. 41	0. 4. 23	21
7	D Ste Aubierge.	3. 57	8. 11	22. 34	0. 4. 33	22
8	L. Ste Elisabeth.	3. 57	8. 11	22. 28	0. 4. 43	23
9	M. S. Cyrille.	3. 59	8. 10	22. 20	0. 4. 52	24
10	M. Ste Félicité.	4. 0	8. 9	22. 13	0. 5. 0	25
11	J. S. Benoît.	4. 1	8. 9	22. 5	0. 5. 9	26
12	V. S. Gualbert.	4. 2	8. 8	21. 57	0. 5. 16	27
13	S. S. Turiaf, évêq.	4. 3	8. 7	21. 48	0. 5. 24	28
14	D. S. Bonaventure.	4. 4	8. 6	21. 39	0. 5. 31	29
15	L. S. Henri, emp.	4. 5	8. 5	21. 30	0. 5. 37	30
16	M. S. Eustathe, év.	4. 6	8. 4	21. 20	0. 5. 43	1
17	M. S. Alexis.	4. 7	8. 3	21. 10	0. 5. 48	2
18	J. S. Frédéric.	4. 8	8. 2	20. 59	0. 5. 53	3
19	V. S. Vincent de P.	4. 10	8. 1	20. 49	0. 5. 57	4
20	S. Ste Marguerite	4. 12	8. 0	20. 37	0. 6. 1	5
21	D. S. Victor, mart.	4. 13	7. 59	20. 26	0. 6. 4	6
22	L. Ste Marie-Mad.	4. 14	7. 57	20. 14	0. 6. 7	7
23	M. S. Apollinaire.	4. 15	7. 56	20. 2	0. 6. 9	8
24	M. Ste Christine.	4. 16	7. 55	19. 49	0. 6. 10	9
25	J. S. Jacques le m.	4. 18	7. 53	19. 36	0 6. 11	10
26	V. Ste Anne.	4. 19	7. 52	19. 23	0. 6. 11	11
27	S. S. Edouard.	4. 20	7. 51	19. 10	0. 6. 11	12
28	D. S. Nazaire.	4 22	7. 49	18. 56	0. 6. 10	13
29	L. Ste Marthe.	4. 23	7. 48	18. 42	0. 6. 8	14
30	M. S. Alphonse.	4. 25	7. 47	18. 27	0. 6. 6	15
31	M. S. Ignace de L.	4. 26	7. 45	18. 12	0. 6. 3	16

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 7 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien h. m.	LUNE. Lever. h. m.	LUNE. Coucher. h. m.
1	0. 46 Matin.	8. 57 Soir.	5. 16 Matin.
2	1. 43	9. 25	6. 37
3	2. 35	9 49	7. 55
4	3. 24	10. 9	9. 10
5	4. 10	10. 29	10. 21
6	4. 54	10. 48	11. 31
7	5. 38	11. 10	0. 39 Soir.
8	6. 22	11. 34	1. 45
9	7. 8	——	2. 50
10	7. 54	0. 2 M	3. 53
11	8. 40	0. 35 Matin.	4. 46
12	9. 29	1. 15	5. 44
13	10. 19	2. 3	6. 30
14	11. 9	2. 59	7. 9
15	11. 58	4. 2	7. 42
16	0. 47 Soir.	5. 9	8. 9
17	1. 36	6. 21	8. 33
18	2. 21	7. 32	8. 54
19	3. 8	8. 45	9. 15
20	3. 55	10. 0	9. 37
21	4. 44	11. 16	10. 0
22	5 36	0. 33 Soir.	10. 27
23	6. 31	1. 51	11. 0
24	7. 27	3. 8	11. 41
25	8. 29	4. 20	——
26	9. 30	5. 22	0. 34 Matin.
27	10. 31	6. 13	1. 38
28	11. 27	6. 52	2. 51
29	——	7. 23	4. 9
30	0. 22 Mat.	7. 49	5. 28
31	1. 13	8. 11	6. 45

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever. h. m.	PLANÈTES. Coucher. h. m.	PLANÈTES. Passage au méridien h. m.
☿ MERCURE.			
1	2. 40 Matin.	6. 37 Soir.	10. 37 Mat.
11	3. 1	7. 28	11. 14
21	4. 3	8. 8	0. 6 S.
♀ VÉNUS.			
1	6. 34 Matin.	9. 36 Soir.	2. 6 Soir.
11	5 56	8. 38	1. 17
21	4. 58	7. 31	0. 15
♂ MARS.			
1	4. 41 Matin.	8. 59 Soir.	0. 49 Soir.
11	4. 36	8. 40	0. 38
21	4. 33	8. 18	0. 25
♃ JUPITER.			
1	11. 31 Soir.	11. 38 Matin.	5. 33 Matin.
11	10. 52	11. 1	4. 56
21	10. 14	10. 23	4 17
♄ SATURNE.			
1	9 32 Soir.	6. 15 Matin.	1 52 Matin.
11	8. 50	5. 32	1. 10
21	8. 9	4. 49	0. 28
♅ URANUS.			
1	11. 32 Soir.	11. 57 Matin.	5. 43 Matin.
11	10. 53	11. 18	5. 4
21	10. 14	10. 38	4. 25

D. Q. le 7, à 11 h. 7 m. du mat. | P. Q. le 22, à 9 h. 30 m. du soir.
N. L. le 15, à 2 h. 41 m. du soir. | P. L. le 29, à 2 h. 51 m. du soir.

Jours du mois.	AOUT. — Sol. dans la Vierge, le 23, à 2 h. 35 m. du matin.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h m. s.	
1	J. Ste Sophie.	4. 28	7. 43	17. 57	0. 5. 59	17
2	V. S. Etienne, pap.	4. 29	7. 42	17. 42	0. 5. 55	18
3	S. Inv. S. Etienne.	4. 30	7. 40	17. 26	0. 5. 51	19
4	D. S. Dominique.	4. 32	7. 38	17. 11	0. 5. 46	20
5	L. N.-D. aux neiges	4. 33	7. 37	16. 54	0. 5. 40	21
6	M. Transf. de N. S.	4. 35	7. 35	16. 38	0. 5. 33	22
7	M. S. Gaëtan.	4. 36	7. 33	16 21	0 5. 26	23
8	J. S. Justin, mart.	4. 38	7 32	16. 4	0. 5 19	24
9	V. S. Romain.	4. 39	7. 30	15. 47	0. 5. 11	25
10	S. S. Laurent.	4. 41	7. 28	15. 29	0. 5. 2	26
11	D. S. Gery, évêq.	4. 42	7. 26	15. 12	0. 4. 53	27
12	L. Ste Claire, vierg.	4. 44	7. 24	14. 54	0. 4. 43	28
13	M. S. Hippolyte.	4. 45	7. 22	14. 35	0. 4. 33	29
14	M. S. Eusèbe.	4. 46	7. 21	14. 17	0. 4. 22	1
15	J. ASSOMPTION.	4. 47	7. 19	13 58	0. 4. 11	2
16	V. S. Roch, conf.	4. 50	7. 17	13. 39	0. 3. 59	3
17	S. S. Mammès.	4. 52	7. 15	13. 20	0 3. 46	4
18	D. Ste Hélène.	4. 54	7. 13	13. 1	0. 3. 34	5
19	L S. Louis, évêq.	4. 55	7. 11	12. 41	0. 3 20	6
20	M. S. Bernard, ab.	4. 56	7. 8	12. 21	0. 3. 6	7
21	M. Ste Emélie.	4. 57	7. 6	12. 1	0 3. 52	8
22	J. S. Symphorien.	4. 58	7. 5	11. 41	0. 2. 37	9
23	V. S. Sidoine.	5. 1	7. 3	11. 21	0. 2 21	10
24	S. S. Barthélemi.	5. 3	7. 1	11. 0	0. 2. 6	11
25	D. S. Louis, roi.	5. 4	6. 58	10. 40	0. 1 49	12
26	L. S. Zéphirin, p.	5. 5	6. 56	10 19	0. 1. 33	13
27	M. S. Césaire.	5. 7	6. 54	9. 58	0. 1. 16	14
28	M. S. Médéric, ab.	5. 8	6. 52	9. 36	0. 0. 58	15
29	J. S. Augustin.	5. 10	6. 50	9. 15	0. 0. 40	16
30	V. Ste Rose, vierg.	5. 12	6. 48	8. 54	0. 0. 22	17
31	S. S. Ovide.	5. 13	6. 46	8. 32	0. 0. 4	18

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 46 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien h. m.	Lever. h. m.	Coucher. h. m.
1	2. 1 (Matin.)	8. 33 (Soir.)	7. 59 (Matin.)
2	2 47	8. 53	9 12
3	3. 32	9. 14	10. 22
4	4. 16	9. 36	11. 30
5	5. 1	10. 3	0 36 (Soir.)
6	5. 47	10. 34	1. 40
7	6. 34	11. 12	2. 40
8	7. 22	11. 56	3. 35
9	8. 12	——	4. 23
10	9. 1	0. 49 (Matin.)	5. 6
11	9. 51	1. 49	5. 41
12	10. 40	2. 56	6. 11
13	11. 29	4. 5	6. 37
14	0. 17 (Soir.)	5. 18	7. 0
15	1. 4	6. 32	7. 22
16	1. 53	7. 47	7. 43
17	2. 42	9. 4	8. 6
18	3. 33	10. 22	8. 32
19	4. 27	11. 40	9. 3
20	5. 24	0. 58 (Soir.)	9. 42
21	6. 22	2. 10	10. 30
22	7. 22	3. 14	11. 27
23	8. 20	4. 7	——
24	9. 18	4. 49	0. 36 (Matin.)
25	10 12	5. 23	1. 51
26	11. 3	5. 51	3. 8
27	11. 52	6. 15	4. 24
28	——	6. 37	5. 39
29	0. 39 (Matin.)	6. 57	6. 52
30	1. 25	7. 18	8. 3
31	2. 10	7. 41	9. 12

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever. h. m.	Coucher. h. m.	Passage au méridien h. m.
☿	MERCURE.		
1	5. 26 (Matin.)	8. 20 (Soir.)	0. 53 (Soir.)
11	6. 30	8. 9	1. 19
21	7. 19	7. 48	1. 33
♀	VÉNUS.		
1	3. 50 (Matin.)	6. 24 (Soir.)	11. 5 (Matin.)
11	2. 56	5. 31	10. 13
21	2. 13	4. 59	9. 37
♂	MARS.		
1	4. 29 (Matin.)	7. 53 (Soir.)	0. 11 (S.)
11	4. 27	7. 28	11. 56 (Mat.)
21	4. 23	7. 3	11 43
♃	JUPITER.		
1	9. 31 (Soir.)	9 39 (Matin.)	3 34 (Matin.)
11	8. 51	8. 56	2. 52
21	8. 11	8. 14	2. 10
♄	SATURNE.		
1	7. 24 (Soir.)	4. 1 (Matin.)	11. 41 (Soir.)
11	6. 42	3. 17	10. 59
21	6. 1	2. 34	10. 17
♅	URANUS.		
1	9. 30 (Soir.)	9. 54 (Matin.)	3. 41 (Matin.)
11	8. 50	9. 13	3. 0
21	8. 10	8. 33	2. 20

D. Q. le 6, à 3 h. 44 m. du mat. | P. Q. le 21, à 2 h. 33 m. du mat.
N. L. le 14, à 2 h. 49 m. du mat. | P. L. le 28, à 0 h. 51 m. du mat.

Jours du mois.	SEPTEMBRE. — Soleil dans la Balance, le 22, à 11 h. 15 m. du soir.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h m.	d. m.	h. m. s.	
1	D. S. Gilles.	5. 15	6. 44	8. 10	11. 59. 45	19
2	L. S. Lazare.	5. 16	6. 41	7. 48	11. 59. 26	20
3	M. S. Grégoire.	5. 18	6. 39	7. 26	11. 59. 7	21
4	M. Ste Rosalie.	5. 19	6. 37	7. 4	11. 58. 47	22
5	J. S. Bertin, abbé.	5. 21	6. 35	6. 42	11. 58. 28	23
6	V. S. Eleuthère.	5. 22	6. 32	6. 19	11. 58. 8	24
7	S. Ste Reine, vierg.	5. 24	6. 30	5. 57	11. 57. 48	25
8	D. Nat. de la Vierg.	5. 26	6. 28	5. 34	11. 57. 27	26
9	L. S. Omer, évêq.	5 27	6. 26	5. 12	11. 57. 7	27
10	M. S. Nicolas To.	5. 29	6. 24	4. 49	11. 56. 46	28
11	M. S. Hyacinthe.	5. 30	6. 21	4. 26	11. 56. 26	29
12	J. S. Raphaël.	5. 32	6. 19	4. 3	11. 56. 5	30
13	V. S Maurille.	5. 33	6. 17	3. 40	11. 55 44	1
14	S. Exalt. Ste Croix.	5. 35	6. 15	3. 17	11. 55. 23	2
15	D. S. Nicomède.	5. 36	6 12	2. 54	11. 55. 2	3
16	L. Ste Euphémie.	5. 37	6. 10	2. 31	11. 54. 41	4
17	M. S. Lambert.	5 40	6. 8	2 8	11. 54. 20	5
18	M. S Jean Chrys.	5. 41	6. 6	1. 44	11. 53. 59	6
19	J. S. Janvier.	5. 43	6. 3	1. 21	11. 53. 38	7
20	V. S. Eustache.	5. 45	6. 1	0. 58	11. 53. 17	8
21	S. S. Mathieu, ap.	5. 46	5. 59	0. 34	11. 52. 56	9
22	D. S. Maurice.	5. 48	5. 57	0. B 11	11. 52. 35	10
23	L. Ste Thècle.	5. 49	5 54	0 A 13	11. 52. 14	11
24	M. S. Andoche.	5. 51	5. 52	0. 36	11. 51 53	12
25	M. S. Firmin, évé.	5 52	5. 50	0. 59	11. 51. 33	13
26	J. Ste Justine.	5. 54	5. 48	1. 23	11. 51. 12	14
27	V. S. Côme, S. Da.	5. 55	5. 46	1. 46	11. 50. 52	15
28	S. S. Wencesl., m.	5. 57	5. 44	2. 10	11. 50. 32	16
29	D. S. Michel, arc.	5. 58	5. 42	2. 33	11. 50. 12	17
30	L. S. Jérôme.	6. 0	5. 40	2. 56	11. 49 53	18

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 53 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien h. m.	Lever. h. m.	Coucher. h. m.
1	2. 55 Matin	8. 6 Soir	10. 20 M.
2	3. 40	8. 35	11. 25
3	4. 27	9. 10	0. 27 Soir
4	5. 15	9. 50	1. 24
5	6. 3	10. 40	2. 15
6	6. 53	11. 36	3. 0
7	7. 42	——	3. 38
8	8. 31	0. 39 Matin	4. 10
9	9. 20	1. 47	4 38
10	10. 9	2. 59	5. 3
11	10. 57	4. 12	5. 25
12	11. 45	5. 28	5. 47
13	0. 35 Soir	6. 46	6. 11
14	1. 27	8. 5	6. 36
15	2. 21	9. 25	7. 6
16	3. 18	10. 44	7. 42
17	4. 16	11. 59	8. 28
18	5. 17	1. 7 Soir	9. 24
19	6. 15	2. 3	10. 28
20	7. 12	2. 48	11. 40
21	8. 7	3. 24	——
22	8. 58	3. 54	0. 50 Matin
23	9. 46	4. 18	2 10
24	10. 33	4. 41	3. 23
25	11. 19	5. 1	4. 36
26	——	5. 22	5. 46
27	0. 4 Matin	5. 44	6. 56
28	0. 49	6. 9	8. 4
29	1. 35	6. 36	9. 11
30	2. 21	7. 9	10. 14

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever. h. m.	Coucher. h m	Passage au méridien h. m.
☿	MERCURE.		
1	7. 54 Matin	7. 17 Soir	1. 36 Soir
11	8. 0	6. 42	1. 21
21	7. 16	6. 0	0. 38
♀	VÉNUS.		
1	1. 50 Matin	4. 38 Soir	9. 14 Matin
11	1. 40	4. 26	9 2
21	1. 39	4. 14	8. 56
♂	MARS.		
1	4. 20 Matin	6. 33 Soir	11. 26 Matin
11	4 18	6. 5	11. 11
21	4. 14	5. 37	10. 55
♃	JUPITER.		
1	7. 25 Soir	7. 23 Matin	1. 23 Mat.
11	6. 41	6. 36	0. 39
21	6. 2	5. 50	11. 55 S.
♄	SATURNE.		
1	5. 16 Soir	1. 47 Matin	9. 31 Soir
11	4. 36	1. 5	8. 49
21	3. 56	0. 24	8. 9
♅	URANUS.		
1	7. 27 Soir	7. 47 Matin	1. 36 Matin
11	6. 46	7. 6	0. 51
21	6. 6	6. 24	0. 14

D. Q. le 4, à 10 h. 1 m. du soir. | P. Q. le 19, à 8 h. 9 m du mat.
N. L. le 12, à 1 h. 33 m. du soir. | P. L. le 26, à 1 h. 31 m. du soir.

3.

Jours du mois.	OCTOBRE. — Soleil dans le Scorpion, le 23, à 7 h. 28 m. du matin.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	*h. m.*	*d. m.*	*h. m. s.*	
1	M. S. Remi, évêq.	6. 1	5. 37	3. 20	11 49. 34	19
2	M. SS. Anges gard.	6. 3	5. 35	3. 43	11. 49. 15	20
3	J. S. Denis l'aré.	6. 4	5. 33	4. 6	11. 48. 56	21
4	V S. François d'A.	6. 6	5. 30	4 29	11. 48. 38	22
5	S. Ste Aure, vierge.	6 8	5. 28	4. 53	11. 48. 20	23
6	D. S. Bruno, inst.	6. 9	5. 25	5. 16	11. 48. 3	24
7	L. Ste Julie.	6. 11	5. 23	5. 39	11. 47. 46	25
8	M. Ste Brigitte	6. 12	5. 21	6. 2	11. 47. 29	26
9	M. S. Denis, évêq.	6. 14	5. 19	6. 25	11. 47. 13	27
10	J. S Paulin.	6 16	5. 17	6. 47	11. 46. 58	28
11	V. SS. Nicaise, etc.	6 17	5. 15	7. 10	11. 46. 43	29
12	S. S. Wilfrid.	6. 19	5. 13	7 33	11. 46. 28	1
13	D. S. Géraud, c.	6. 21	5. 10	7. 55	11. 46. 14	2
14	L. S. Caliste, pap.	6. 23	5. 8	8. 18	11. 46. 0	3
15	M Ste Thérèse.	6. 24	5. 6	8. 40	11. 45. 47	4
16	M. S. Gal. abbé.	6. 26	5. 5	9. 2	11. 45 34	5
17	J. Ste Estelle.	6. 27	5. 2	9. 24	11. 45. 23	6
18	V. S. Luc, évang.	6. 29	5. 0	9. 46	11. 45. 11	7
19	S. S. Savinien.	6. 31	4. 58	10. 8	11. 45. 0	8
20	D. S. Caprais.	6. 32	4. 56	10. 29	11. 44. 50	9
21	L. Ste Ursule.	6. 34	4. 54	10. 51	11. 44 41	10
22	M. S Mellon, év.	6. 36	4. 52	11. 12	11. 44. 32	11
23	M. S. Hilarion.	6. 38	4. 50	11. 33	11. 44. 23	12
24	J. S. Magloire.	6. 39	4. 48	11. 54	11. 44. 16	13
25	V. SS. Crépin et C.	6. 41	4. 46	12. 15	11. 44. 9	14
26	S. S. Evariste.	6. 42	4. 44	12. 35	11. 44. 3	15
27	D. S. Frumence.	6 44	4. 42	12. 55	11. 43. 58	16
28	L. S. Simon.	6. 46	4. 40	13. 16	11. 43. 53	17
29	M. S Narcisse.	6. 48	4 39	13. 36	11. 43. 49	18
30	M. S. Lucain.	6. 50	4. 37	13. 55	11. 43. 46	19
31	J. S. Quentin.	6. 51	4. 35	14. 15	11. 43. 44	20

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 56 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien h. m.	Lever. h. m.	Coucher. h. m.
1	3. 9 Matin.	7. 47 Soir.	11. 13 M.
2	3. 56	8. 33	0. 6 Soir.
3	4. 45	9. 26	0. 53
4	5. 34	10. 25	1. 33
5	6. 22	11. 29	2. 7
6	7. 10	——	2. 36
7	7. 57	0. 38 Matin.	3. 1
8	8. 45	1. 49	3. 25
9	9. 33	3. 3	3. 48
10	10. 23	4. 20	4. 11
11	11. 14	5. 39	4. 36
12	0. 9 Soir.	7. 1	5. 5
13	1. 6	8. 23	5. 39
14	2. 7	9. 43	6. 24
15	3. 8	10. 55	7. 17
16	4. 9	11. 57	8. 21
17	5. 8	0. 46 Soir.	9. 32
18	6. 3	1. 26	10. 46
19	6. 54	1. 57	——
20	7. 44	2. 23	0. 0 Matin.
21	8. 31	2. 46	1. 14
22	9. 16	3. 6	2. 26
23	10. 0	3. 27	3. 35
24	10. 44	3. 48	4. 44
25	11. 30	4. 12	5. 52
26	——	4. 38	6. 58
27	0. 16 Matin.	5. 8	8. 3
28	1. 3	5. 45	9. 3
29	1. 51	6. 29	9. 59
30	2. 40	7. 19	10. 48
31	3. 28	8. 16	11. 30

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever. h. m.	Coucher. h. m.	Passage au méridien h. m.
☿	**MERCURE.**		
1	3. 33 Matin.	5. 18 Soir.	11. 25 Matin.
11	4. 35	4. 52	10. 44
21	5. 0	4. 38	10. 49
♀	**VÉNUS.**		
1	1. 47 Matin.	4. 3 Soir.	8. 55 Matin.
11	2. 0	3. 52	8. 56
21	2. 19	3. 36	8. 58
♂	**MARS.**		
1	4. 11 Matin.	5. 9 Soir.	10. 39 Matin.
11	4. 8	4. 41	10. 24
21	4. 4	4. 12	10. 7
♃	**JUPITER.**		
1	5. 21 Soir.	5. 3 Matin.	11. 11 Soir.
11	4. 39	4. 17	10. 27
21	3. 57	3. 32	9. 43
♄	**SATURNE.**		
1	3. 17 Soir.	11. 44 Soir.	7. 29 Soir.
11	2. 37	11. 5	6. 50
21	1. 58	10. 26	6. 11
♅	**URANUS.**		
1	5. 26 Soir.	5. 42 Matin.	11. 33 Soir.
11	4. 46	5. 0	10. 52
21	4. 6	4. 19	10. 11

D. Q le 4, à 4 h. 46 m. du soir. | P. Q. le 18, à 3 h. 33 m. du soir.
N. L. le 11, à 11 h. 41 m. du soir. | P. L. le 26. à 5 h. 22 m. du mat.

Jours du mois.	NOVEMBRE. — Soleil dans le Sagittaire, le 22, à 4 h. 3 m. du matin.	SOLEIL. Lever.	Couch.	Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	V. TOUSSAINT.	6. 53	4. 33	14. 34	11. 43. 42	21
2	S. Les Trépassés.	6. 55	4 32	14. 53	11. 43. 42	22
3	D. S. Hubert.	6. 56	4. 30	15. 12	11. 43. 42	23
4	L. S. Charles.	6. 57	4. 28	15. 31	11. 43. 43	24
5	M. Ste Bertille.	7. 0	4. 26	15. 49	11 43. 45	25
6	M. S. Léonard.	7. 2	4. 25	16. 7	11. 43. 48	26
7	J. S. Willebrod.	7. 3	4. 23	16. 25	11. 43. 51	27
8	V. S. Ernest.	7. 5	4. 21	16. 42	11. 43. 56	28
9	S. S Mathurin.	7. 7	4. 20	16. 59	11 44. 1	29
10	D. S. Léon, le Gr.	7. 8	4. 18	17. 17	11. 44. 7	1
11	L. S. Martin, évê.	7. 10	4. 17	17. 33	11. 44. 14	2
12	M. S. René.	7. 12	4 16	17. 49	11. 44. 22	3
13	M. S. Brice, évêq.	7. 13	4. 14	18. 5	11. 44. 30	4
14	J. S. Bertrand.	7. 15	4. 13	18. 21	11. 44. 40	5
15	V. S. Eugène.	7. 17	4. 11	18. 36	11. 44. 50	6
16	S. S. Edme.	7. 19	4. 10	18. 51	11. 45. 1	7
17	D. S. Agnan, évê.	7. 20	4 9	19. 6	11. 45. 13	8
18	L. S. Odon.	7. 22	4. 7	19. 20	11. 45. 26	9
19	M Ste Elisabeth.	7. 24	4. 6	19. 34	11. 45. 40	10
20	M. S. Edmond.	7. 25	4. 5	19. 48	11. 45 54	11
21	J. Présent. Ste Vier	7. 27	4. 4	20. 1	11. 46. 9	12
22	V. Ste Cécile.	7. 29	4. 3	20. 14	11. 46. 25	13
23	S. S. Clément.	7. 30	4. 2	20. 27	11. 46. 42	14
24	D. S. Séverin.	7. 31	4. 1	20. 39	11. 46. 59	15
25	L. Ste Catherine.	7. 33	4. 0	20. 51	11. 47. 18	16
26	M. Ste Gen. des ar	7. 35	3. 59	21. 2	11. 47. 37	17
27	M. S. Siméon.	7. 36	3. 58	21. 13	11. 47. 56	18
28	J. S. Malo.	7. 38	3. 58	21. 24	11. 48. 17	19
29	V. S. Saturnin.	7. 39	3. 57	21. 34	11. 48. 38	20
30	S. S. André, apôt	7. 40	3. 56	21. 44	11. 49. 0	21

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 26 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien h. m.	LUNE. Lever. h. m.	LUNE. Coucher. h. m.
1	4. 16 Matin	9. 17 Soir	0. 6 Soir
2	5. 3	10. 23	0. 36
3	5. 49	11. 30	1. 2
4	6. 35	———	1. 25
5	7. 22	0. 40 Matin	1. 48
6	8. 9	1. 53	2. 10
7	8. 59	3. 8	2. 34
8	9. 51	4. 28	3. 0
9	10. 48	5. 51	3. 32
10	11. 48	7. 14	4. 12
11	0. 51 Soir	8. 33	5. 3
12	1. 54	9. 42	6. 4
13	2. 57	10. 39	7. 16
14	3. 56	11. 23	8. 32
15	4. 50	11. 57	9. 48
16	5. 40	0. 26 Soir	11. 3
17	6. 29	0. 50	———
18	7. 15	1. 12	0. 17 Matin
19	7. 59	1. 33	1. 27
20	8. 43	1. 54	2. 36
21	9. 28	2. 16	3. 43
22	10. 13	2. 41	4. 49
23	11. 0	3. 11	5. 54
24	11. 48	3. 45	6. 56
25	———	4. 26	7. 54
26	0. 36 Matin	5. 13	8. 45
27	1. 24	6. 9	9. 30
28	2. 13	7. 9	10. 7
29	3. 0	8. 12	10. 38
30	3. 46	9. 18	11. 5

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever. h. m.	PLANÈTES. Coucher. h. m.	PLANÈTES. Passage au méridien h. m.
☿	MERCURE.		
1	6. 0 Matin	4. 23 Soir	11. 11 Matin
11	6. 55	4. 12	11. 34
21	7. 50	4. 7	11. 59
♀	VÉNUS.		
1	2. 42 Matin	3. 19 Soir	9. 1 Matin
11	3. 6	3. 2	9. 4
21	3. 31	2. 46	9. 9
♂	MARS.		
1	3. 59 Matin	3. 41 Soir	9. 50 Matin
11	3. 56	3. 12	9. 33
21	3. 53	2. 44	9. 18
♃	JUPITER.		
1	3. 12 Soir	2. 44 Matin	8. 57 Soir
11	2. 32	2. 2	8. 16
21	1. 52	1. 22	7. 36
♄	SATURNE.		
1	1. 15 Soir	9. 45 Soir	5. 29 Soir
11	0. 37	9. 9	4. 52
21	0. 0	8. 33	4. 15
♅	URANUS.		
1	3. 22 Soir	3. 33 Matin	9. 27 Soir
11	2. 43	2. 52	8. 46
21	2. 3	2. 12	8. 6

D. Q. le 3, à 10 h. 36 m. du mat. | **P. Q. le 17, à 1 h. 48 m. du mat.**
N. L. le 10, à 9 h. 54 m. du mat. | **P. L. le 24, à 11 h. 59 m. du soir.**

Jours du mois.	DÉCEMBRE. — Soleil dans le Capricorne, le 21, à 4 h. 49 m. du soir.	SOLEIL. Lever.	SOLEIL. Couch.	SOLEIL. Décl.	Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	D. Dim. de l'avent.	7. 42	3. 56	21. 53	11. 49. 23	22
2	L. S. Franç.-Xav.	7. 43	3. 55	22. 2	11. 49. 46	23
3	M. S. Mirocle, év.	7. 44	3. 55	22. 11	11. 50. 10	24
4	M. Ste Barbe.	7. 46	3. 54	22. 19	11. 50. 34	25
5	J. S. Sabas, abbé.	7. 47	3. 54	22. 26	11. 50. 59	26
6	V. S. Nicolas, év.	7. 48	3. 53	22. 34	11. 51. 25	27
7	S. Ste Fare, vierg.	7. 50	3. 53	22. 40	11. 51. 51	28
8	D. La Conception.	7. 51	3. 53	22. 47	11. 52. 17	29
9	L. Ste Léocadie.	7. 52	3 52	22. 53	11. 52. 44	30
10	M. Ste Valère, vier.	7. 53	3. 52	22. 58	11. 53. 12	1
11	M. S. Damase, pa.	7. 54	3. 52	23. 3	11. 53. 40	2
12	J. S. Valéry.	7. 55	3. 52	23. 8	11. 54. 8	3
13	V. Ste Luce, v. m.	7. 56	3. 52	23. 12	11. 54. 37	4
14	S. S. Nicaise.	7. 57	3. 52	23. 15	11. 55. 5	5
15	D. S. Mesmin.	7. 58	3. 53	23. 18	11. 55. 34	6
16	L. Ste Adelaïde.	7. 59	3. 53	23. 21	11 56. 4	7
17	M. Ste Begge.	7. 59	3. 53	23. 23	11. 56. 33	8
18	M. S. Gatien, évêq.	8. 0	3. 53	23. 25	11. 57. 3	9
19	J. Ste Meuris, m.	8. 0	3. 54	23. 26	11. 57. 33	10
20	V. S. Philogone.	8. 1	3. 54	23. 27	11. 58. 3	11
21	S. S. Thomas, ap	8. 2	3. 55	23. 27	11. 58. 33	12
22	D. S. Ischyrion.	8. 2	3. 55	23. 27	11. 59. 2	13
23	L. Ste Victoire	8. 3	3. 55	23. 27	11. 59. 32	14
24	M. S. Delphin.	8 3	3. 56	23. 26	0. 0. 2	15
25	M. NOEL.	8. 4	3. 56	23. 24	0 0. 32	16
26	J. S. Etienne.	8. 4	3. 57	23. 22	0. 1. 2	17
27	V. S. Jean, évêq.	8. 4	3. 58	23. 20	0. 1. 32	18
28	S. SS. Innocents	8. 4	3. 59	23. 17	0. 2. 1	19
29	D. S. Thom. de C.	8. 4	4. 0	23. 13	0. 2. 30	20
30	L. Ste Colombe.	8. 4	4. 1	23. 9	0. 2. 59	21
31	M. S. Sylvestre.	8. 4	4. 2	23. 5	0. 3. 28	22

Les jours décroissent, jusqu'au 22, de 0 h. 22 m; puis croissent, jusqu'au 31, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	LUNE. Passage au méridien h. m.	LUNE. Lever. h. m.	LUNE. Coucher. h. m.
1	4. 31 Matin.	10. 26 Soir.	11. 29 Mat.
2	5. 16	11. 35	11. 51
3	6. 1	——	0. 12 Soir.
4	6. 48	0. 48 Matin.	0. 34
5	7. 37	2. 3	0. 59
6	8. 29	3. 21	1. 26
7	9. 26	4. 41	2. 1
8	10. 27	6. 2	2. 45
9	11. 31	7. 15	3. 41
10	0. 35 Soir.	8. 22	4. 48
11	1. 38	9. 14	6. 4
12	2. 37	9. 55	7. 24
13	3. 32	10. 27	8. 44
14	4. 23	10. 54	10. 0
15	5. 10	11. 17	11. 14
16	5. 56	11. 38	——
17	6. 40	11. 59	0. 25 Matin.
18	7. 25	0. 21 Soir.	1. 33
19	8. 10	0. 46	2. 40
20	8. 56	1. 13	3. 46
21	9. 44	1. 45	4. 48
22	10. 32	2. 24	5. 47
23	11. 20	3. 9	6. 40
24	——	4. 32	7. 17
25	0. 9 Matin.	5. 1	8. 8
26	0. 58	6. 4	8. 42
27	1. 44	7. 10	9. 11
28	2. 30	8. 17	9. 36
29	3. 15	9. 25	9. 59
30	4. 0	10. 35	10. 18
31	4. 44	11. 46	10. 39

Jours du mois.	PLANÈTES. Lever. h. m.	PLANÈTES. Coucher. h. m.	PLANÈTES. Passage au méridien h. m.
☿	MERCURE.		
1	8. 38 Matin.	4. 14 Soir.	0. 26 Soir.
11	9. 14	4. 35	0. 54
21	9. 28	5. 11	1. 19
♀	VÉNUS.		
1	3. 59 Matin.	2. 30 Soir.	9. 14 Matin.
11	4. 27	2. 16	9. 22
21	4. 56	2. 6	9. 30
♂	MARS.		
1	3. 49 Matin.	2. 17 Soir.	9. 2 Matin.
11	3. 47	1. 50	8. 48
21	3. 43	1. 24	8. 32
♃	JUPITER.		
1	1. 13 Soir.	0. 45 Mat.	6. 58 Soir.
11	0. 35	0. 10	6. 20
21	11. 56 M.	11. 35 S.	5. 44
♄	SATURNE.		
1	11. 22 Matin.	7. 58 Soir.	3. 39 Soir.
11	10. 45	7. 24	3. 4
21	10. 9	6. 50	2. 29
♅	URANUS.		
1	1. 23 Soir.	1. 32 Matin.	7. 26 Soir.
11	0. 43	0. 52	6. 47
21	0. 4	0. 13	6. 7

D. Q. le 3, à 2 h. 25 m. du mat. | **P. Q. le 16, à 3 h. 39 m. du soir.**
N. L. le 9, à 8 h. 30 m. du soir. | **P. L. le 24, à 7 h 46 m. du soir.**

ANCIENNE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

LETTRES PATENTES

D'ÉRECTION DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, Impératrice douairière des Romains, Reine de Hongrie, de Bohême, etc., etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut; nous étant fait rendre compte de l'état actuel de la société littéraire, qui, avec notre agrément, s'est formée en 1769 dans notre ville de Bruxelles, il nous a été représenté que, pour remplir complétement le but de cet établissement, il serait convenable de lui donner une forme stable et légale, et comme nous adoptons toujours avec plaisir tout ce qui tend à exciter, entretenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature, nous avons érigé et institué, comme par les présentes, nous érigeons et instituons ladite société en corps permanent, sous le titre d'*Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres*, en lui assignant pour la tenue de ses assemblées la salle de notre bibliothèque royale que nous venons de faire adapter et ouvrir à l'usage du public. Voulons que les membres de cette académie se conforment exactement au règlement attaché sous notre contre-scel, à la suite des présentes, tel

que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées, conférences et exercices. Permettons par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette académie, qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livrés, tant les écrits et productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque année, seront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions et mémoires aient été examinés et approuvés par l'académie. Agréons que ladite académie puisse se choisir, pour l'impression de ces divers ouvrages, un libraire, auquel nous ferons expédier les priviléges convenables. Accordons à cette académie la faculté de se servir, pour toutes les affaires qui la concernent, d'un sceau particulier, consistant dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cœsareœ Regiœ Scientiarum et Litterarum Academiœ*, dont le secrétaire perpétuel aura la garde. Finalement, pour donner une marque ultérieure de l'estime particulière que nous accordons aux talents utiles, et à ceux qui savent les cultiver avec succès, nous déclarons, que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, et qui ne seraient pas déjà anoblis ou de naissance noble, les distinctions et prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle, et ce en vertu de l'acte de leur admission en cette compagnie. Voulons que l'enregistrement des présentes, pour autant qu'il en échoit, se fasse gratuitement, là et ainsi qu'il appartiendra. Chargeons Son Altesse Royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, notre très-cher et très-aimé beau-frère et cousin,

administrateur de la grande-maîtrise en Prusse, grand-maître de l'ordre teutonique en Allemagne et en Italie, notre lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, et donnons en mandement à tous nos conseils, justiciers, officiers et sujets, que ce pourra regarder ou toucher ainsi qu'aux rois et hérauts d'armes en nos provinces belgiques, qu'ils fassent et laissent pleinement et paisiblement jouir et user notre dite académie des sciences et belles-lettres, de même que tous les membres qui la composent, de tous les honneurs, priviléges, prérogatives et distinctions qu'il nous a plu d'y attacher, et de tout le contenu en ces présentes, cessant tous contredits et empêchements au contraire; car ainsi nous plaît-il : en témoignage de quoi, nous les avons signées et nous y avons fait mettre notre grand scel.

Donné à Vienne, le 16 décembre, l'an de grâce mil sept cent soixante-douze, et de nos règnes le trente-troisième, paraphé *K. R. vdt.*

(*Signé*) Marie-Thérèse.

Plus bas était : Par l'Impératrice douairière et Reine, contresigné *A. G. de Lederer,* et y est appendu le grand sceau de S. M. imprimé en cire vermeille, renfermé dans une caisse de fer-blanc.

Nota. Voyez le règlement de l'ancienne académie impériale et royale dans l'*Annuaire* de 1835.

L'académie conserve dans ses archives quatre volumes in-folio, où sont inscrits les procès-verbaux ou *protocoles* des séances. La première séance de la société littéraire eut lieu chez le comte de Nény, le 5 mai 1769. Cette société fut transformée en académie impériale et royale, le 16 décembre 1772, et la première séance fut tenue dans la bibliothèque royale, sous la présidence du chancelier de Brabant, le 13 avril 1773. La compagnie s'assemba, pour la dernière fois, le 21 mai 1794.

NOUVELLE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.

ARRÊTÉ ROYAL

RELATIF A LA RÉORGANISATION DE L'ACADÉMIE.

Nous GUILLAUME, etc.

Ayant pris en considération les services rendus aux sciences et aux lettres par l'*académie des sciences et belles-lettres,* établie autrefois à Bruxelles, et ne voulant négliger aucune occasion pour donner des preuves de l'intérêt que nous mettons à l'existence de pareilles institutions, également propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national ;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. La ci-devant académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera rétablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changements que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

Art. 2. Notre commissaire-général demandera les considérations et l'avis des membres encore vivants de l'académie, sur les changements que le règlement, d'après l'art. 1er de cet arrêté, devra subir, ainsi que sur le choix de nouveaux membres ordinaires et honoraires. Il nous fera ensuite une proposition à cet égard.

(*Signé*) GUILLAUME.

De la part du Roi : (*Signé*) FALCK.

Le 7 mai 1816.

Les *Annuaires* précédents contiennent un autre arrêté royal également en date du 7 mai 1816, qui approuve le règlement de l'académie, présente la liste des membres nommés ou confirmés, fixe la première assemblée au 18 novembre de la même année, et met tous les ans à la disposition de la compagnie quatre médailles, ainsi que des médailles d'accessit, pour être par elle adjugées aux auteurs de mémoires couronnés. Le même arrêté accorde à l'académie un subside annuel de 4,000 florins, pour servir aux frais d'impression, de jetons et autres dépenses ; et, à dater de sa publication, il assure aux anciens membres la jouissance des pensions qu'ils avaient obtenues autrefois.

RÈGLEMENT

POUR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

ART. 1er. L'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, de glorieuse mémoire, et rétablie par arrêté de Sa Majesté, du 7 mai 1816, no 90, prendra le titre d'*Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres*.

ART. 2. Le Roi est protecteur de l'académie.

ART. 3. L'académie sera composée de 60 académiciens, dont 12 honoraires et 48 ordinaires (1).

ART. 4. Les honoraires seront tous d'une condition distinguée par leur naissance ou par leurs emplois, et recommandables par leurs connaissances et par leur zèle pour le progrès des bonnes études. Deux d'entre eux pourront être étrangers.

ART. 5. Dix-huit places d'académiciens ordinaires devront nécessairement être remplies par des gens de lettres, domiciliés à Bruxelles, et le directeur, ainsi que le secrétaire de l'académie, seront tirés de ce nombre. Dix-huit autres places pourront être données à des sujets demeurant dans

(1) Par résolution de l'académie, prise à la séance du 7 mai 1837, il a été arrêté qu'il y aura 30 membres pour la classe des sciences, et 18 pour celle d'histoire. Depuis 1830, l'académie n'a plus usé de la faculté de nommer des membres honoraires.

toutes les provinces du royaume, et pour le surplus, on pourra faire choix de savants étrangers (1).

ART. 6. Lorsqu'il s'agira de remplir une ou plusieurs places d'académiciens, devenues vacantes, ceux qui seront proposés dans une assemblée, ne pourront être choisis que dans l'assemblée suivante. L'élection se fera par la voie du scrutin, à la pluralité des voix des membres présents; et le président en rendra compte au commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, pour obtenir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 7. L'académie ne pourra proposer, pour les places d'académiciens ordinaires, que des sujets connus avantageusement par leurs talens distingués et par leur savoir, et estimables d'ailleurs par leurs bonnes mœurs et probité. Il est de nécessité qu'ils aient publié un ouvrage ou offert un mémoire à l'académie.

ART. 8. L'académie s'assemblera une fois chaque mois. Le président fixera, à chaque assemblée, le jour du mois suivant destiné à la prochaine assemblée.

ART. 9. L'assemblée commencera ordinairement à dix heures du matin, mais il dépendra du président de la faire tenir de meilleure heure, de l'étendre pendant la matinée, de la faire continuer l'après-dîner, et au besoin de la reprendre même le lendemain, selon que pourront le de-

(1) Ces articles ne parlent point textuellement de membres *correspondants;* mais le Roi, par son rescrit du 18 octobre 1821, ayant approuvé la nomination faite par l'académie, de MM. *Le Normand* et *De Moléon*, français, résidants à Paris, a ainsi autorisé la nomination de membres de cette catégorie (Voy. le règlem. intér. de l'académie). L'académie ne nomme plus pour membres effectifs que des savants belges ou naturalisés et résidant dans le pays.

mander la nature, l'objet et le nombre d'affaires qu'on aura à y traiter.

Art. 10. Tous les ans, le 7 mai, anniversaire de la restauration de l'académie, on tiendra une assemblée extraordinaire, où l'on proclamera les auteurs des mémoires ou dissertations auxquels un des quatre prix à distribuer par l'académie, dont deux pour la classe des sciences et deux pour celle des belles-lettres, aura été adjugé par elle. On déterminera ensuite les sujets des questions à proposer pour l'année suivante, et l'on finira la séance par la lecture d'un ou plusieurs ouvrages sortis de la plume des académiciens.

Art. 11. L'académie vaquera depuis la fin du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août (1).

Art. 12. Les académiciens ordinaires, établis à Bruxelles, assisteront à toutes les assemblées, à moins qu'ils n'aient quelque empêchement légitime, dont, dans ce cas, ils devront informer le président, ou en son absence, le directeur; quant aux honoraires, ils seront toujours invités à s'y rendre pareillement.

Art. 13. Les académiciens ordinaires, non résidants à Bruxelles, mais domiciliés dans le royaume, se rendront chaque année au moins à quatre assemblées, et dans le cas où ils en seront empêchés pour cause légitime, ils en informeront également et d'avance le président, et en l'absence de celui-ci, le directeur.

Art. 14. L'académie aura pour objet, dans ses recherches et son travail, les sciences et les belles-lettres, et particulièrement les mathématiques et la physique, ainsi que la

(1) Voyez le règlement intérieur de l'académie, art. 14.

littérature ancienne et l'histoire naturelle, civile et littéraire des Pays-Bas.

Art. 15. Les mémoires et dissertations que les académiciens remettront à l'assemblée, seront lus dans les séances de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage, et ceux qui, pour raison légitime, ne pourraient pas se rendre aux assemblées, adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie, qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

Art. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens, chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections, et demander à l'auteur les éclaircissements dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances, sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

Art. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées, seront laissés par eux en mains du secrétaire, et l'académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

Art. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savants et les auteurs les plus célèbres pensent différemment, l'académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée, et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment, bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'État.

Art. 19. L'académie examinera, lorsque le Gouvernement l'ordonne, les projets qui regardent de nouvelles fabriques, manufactures, machines, ou la perfection de quelque art utile, et elle s'expliquera, en même temps, sur le genre et l'étendue des avantages qui pourront dériver de l'exécution de ces projets.

Art. 20. L'académie pourra nommer, quand elle le jugera convenable, sous l'approbation du Gouvernement, un ou plusieurs de ses membres, pour faire un voyage littéraire dans les Pays-Bas, et leur donnera des instructions sur les objets dont ils auront principalement à s'occuper pendant leur tournée.

Art. 21. Comme il importe que l'académie soit en relation avec les savants tant étrangers que nationaux, afin de profiter par ce moyen de leurs lumières et de leurs découvertes, elle aura soin d'établir et d'entretenir cette correspondance, par la voie tant du secrétaire que de ses autres membres; et ceux desdits savants qui se seront livrés avec le plus de zèle à ce commerce littéraire, auront, s'ils se présentent, la préférence dans les élections pour les places d'académiciens.

Art. 22. La correspondance générale proprement dite se tiendra par le secrétaire perpétuel de l'académie, comme étant l'organe et l'interprète naturel de cette compagnie.

Art. 23. Le président, qui sera nommé par Sa Majesté, aura la direction générale de l'académie; il présidera à toutes les assemblées, où il aura la première voix et séance; il fera délibérer sur les différentes matières qui sont du ressort de l'académie, recueillera les opinions des membres de cette compagnie, selon l'ordre et l'ancienneté de leur admission, et prononcera les résolutions à la pluralité des

voix. Il fera observer tous les articles du présent règlement, tiendra particulièrement la main à ce que dans les assemblées tout se passe avec ordre et décence, et rendra compte au commissaire-général, tous les mois, de l'état de l'académie, de ses progrès, de ses besoins, en l'informant au surplus, nommément, de ceux des membres qui se seront le plus distingués.

Art. 24. Le directeur sera choisi, tous les ans, à la pluralité des voix des académiciens présents. Il présidera aux assemblées de l'académie, en l'absence du président, et aura la première voix et séance après lui, pendant l'année où il sera directeur.

Art. 25. Pour remplir la place de secrétaire, l'assemblée élira, à la pluralité des voix des académiciens présents, un sujet qu'elle proposera au commissaire-général pour en avoir l'agrément de Sa Majesté.

Art. 26. Le secrétaire sera perpétuel et aura voix et séance suivant l'ordre de son admission ; il tiendra registre des délibérations ; signera les résolutions, délivrera les certificats d'approbation et autres donnés par l'académie ; recevra les mémoires et lettres adressés à elle, et y fera les réponses ; et lorsque, par maladie ou autre empêchement légitime, il ne pourra pas assister aux assemblées, il pourra commettre, avec l'agrément du président, tel autre membre de l'académie qu'il jugera à propos, pour tenir en sa place le registre.

Art. 27. Les registres, titres et papiers concernant l'académie, demeureront toujours entre les mains du secrétaire, à qui ils seront remis, accompagnés d'un inventaire, que le président fera rédiger et qu'il signera à la fin de chaque année ; au surplus, le président fera aussi, tous les ans, le

récolement des pièces qui seront annotées dans cet inventaire, dans lequel il fera insérer, en même temps, tout ce qui sera présenté durant l'année.

Art. 28. Aucun des académiciens ne pourra concourir pour les prix que la munificence de Sa Majesté a fondés en faveur de ceux qui, au jugement de la compagnie, auront satisfait le mieux aux questions proposées; au surplus, aucun des membres ne pourra donner des instructions à ceux qui concourront pour les mêmes prix.

Art. 29. Les mémoires ou dissertations qu'on destine au concours devront être écrits en caractères lisibles, en langue latine, française et hollandaise ou flamande, et être adressés au secrétaire de l'académie, avant le premier février; on les accompagnera d'un billet cacheté, portant le nom, les qualités et la demeure de l'auteur, et la même devise ou sentence, qui aura été mise à la tête du mémoire, devra se trouver aussi sur l'enveloppe.

Art. 30. On exclura du concours les mémoires dont les auteurs se seront fait connaître de manière ou d'autre, et on ne couronnera pas non plus ceux qui, ayant déjà remporté trois prix sur des sujets tirés d'une même science, écriraient sur une quatrième question qui y serait également relative (1).

Art. 31. Les académiciens qui auront donné les programmes des questions proposées pour les prix annuels, seront les premiers examinateurs des ouvrages qui auront concouru, et ils en feront un rapport détaillé et par écrit, qui

(1) Sa Majesté, par arrêté royal du 8 juin 1822, a rapporté la disposition de cet article, relative aux auteurs qui auraient remporté trois prix. Ils peuvent conséquemment concourir désormais pour les autres questions qui seraient proposées sur la même science.

sera lu dans une séance de l'académie, et exposé avec ces ouvrages jusqu'à l'assemblée du 7 mai, à l'examen et aux observations de tous les membres, afin que les prix soient adjugés en entière connaissance de cause, à la pluralité des voix de tous les académiciens présents; on pourra aussi accorder un *acccssit* à un second mémoire, qui, au jugement de la compagnie, aura mérité cette distinction, et si aucun des mémoires présentés ne remplit les vues de l'assemblée, le prix pourra être remis à une autre année.

ART. 32. Lorsqu'il paraîtra nécessaire ou convenable de faire quelque changement ou addition au présent règlement, son objet, après mûre délibération de l'assemblée, sera porté par le président à la connaissance du commissaire-général, qui le proposera à Sa Majesté.

Approuvé par arrêté Royal du 3 juillet 1816.

Le secrétaire d'État,

(*Signé*) A. R. FALCK.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Composition de l'académie.

Art. 1er. L'académie est divisée en deux classes, celle des sciences et celle des lettres :

La classe des sciences est composée de trente membres ;

La classe des lettres, de dix-huit.

La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles, qui se composent de la zoologie, de la botanique, de la géologie et de la minéralogie.

La classe des lettres est également partagée en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales. La première comprend l'histoire nationale, l'histoire générale, l'archéologie, les langues anciennes et la littérature nationale ; la seconde comprend les sciences philosophiques, la législation et l'économie politique.

Les divisions précédentes n'auront aucune valeur hors de l'enceinte de l'académie.

Art. 2. L'académie a, de plus, quatre-vingts correspondants, savoir :

Cinquante dans la classe des sciences ;

Trente dans la classe des lettres.

Art. 3. La présentation des candidats est faite par la classe dans laquelle des places sont devenues vacantes.



Art. 4. Les listes de présentation doivent contenir l'examen des titres des candidats.

Art. 5. Les nominations de membres ou de correspondants ne se feront que deux fois par an, aux séances générales des mois de mai et de décembre.

Art. 6. Quand il sera question d'élire des membres ou des correspondants, la mention en sera faite dans la lettre de convocation, pour la séance générale où l'élection devra avoir lieu. Cette lettre indiquera, en outre, le jour et l'heure précise où il sera procédé à l'élection, ainsi que le nombre des places vacantes et les classes où les vacations ont lieu.

1° L'élection a lieu à la majorité absolue; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procèdera à un scrutin de ballottage;

2° La liste de présentation doit être double;

3° On peut nommer en dehors des listes de présentation;

4° Lorsque plusieurs places seront vacantes, on votera séparément pour chaque candidat.

Art. 7. Les formalités voulues pour l'élection des membres ordinaires seront suivies pour celle des correspondants, et il s'écoulera une séance au moins entre la présentation et la nomination.

Art. 8. Les correspondants ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative; excepté quand l'académie sera constituée en comité.

Art. 9. Le directeur de l'académie est désigné une année avant d'entrer en fonctions, et, pendant cette année, il prend le titre de vice-directeur.

En l'absence du directeur, ses fonctions sont remplies par le vice-directeur.

Des séances.

Art. 10. Des billets de convocation sont adressés à chacun des membres, énonçant les principaux objets qui seront traités dans la séance prochaine, et trois jours au moins avant la réunion.

Art. 11. Les jours des séances, la salle est ouverte depuis 10 heures.

Art. 12. Le secrétaire ne sera pas interrompu, pendant la lecture de la correspondance.

Art. 13. Il y a annuellement une séance publique; cette séance a lieu le 16 décembre, jour de la fondation de l'académie par Marie-Thérèse.

Le secrétaire perpétuel y fait un rapport général sur les travaux de l'académie pendant le courant de l'année.

On y distribue les récompenses décernées à la séance générale du mois de mai, et on y fait des lectures et des rapports sur les ouvrages couronnés.

Art. 14. Les vacances de l'académie qui, d'après l'art. 11 du règlement, étaient fixées depuis le 1er juin jusqu'à la fin du mois d'août, commencent en août et finissent au 1er novembre.

Art. 15. Les jetons de présence sont distribués aux membres de la manière suivante :

1 jeton de présence aux membres qui habitent Bruxelles et les environs ;

2 jetons aux membres qui habitent de deux à dix lieues de distance de Bruxelles ;

3 jetons aux membres qui habitent à plus de dix lieues de distance de Bruxelles.

Des publications.

ART. 16. Les publications de l'académie sont les suivantes :

1° Mémoires des membres et des correspondants;

2° Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers.

3° Bulletins des séances;

4° Annuaire de l'académie.

ART. 17. L'annuaire sera publié à la fin de chaque année, et il en sera de même des mémoires, qui paraîtront par volume ou par partie de volume.

Les bulletins seront publiés à la suite de chaque séance et au moins huit jours avant la séance suivante.

ART. 18. Chaque mémoire, dans les deux premiers recueils, aura sa pagination particulière.

Les mémoires des correspondants, dans le premier recueil, seront imprimés à la suite de ceux des membres.

ART. 19. Quand des mémoires, composés par les membres, seront lus à l'académie, il en sera donné une analyse succincte dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires sur les mémoires des membres ne seront point livrés à la publicité; cependant s'ils présentent, en dehors de l'analyse, des détails de nature à intéresser la science, on pourra les insérer par extraits.

ART. 20. Quand des mémoires, composés par des correspondants ou des savants étrangers, seront lus à l'académie, on se bornera à les annoncer dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires, qui devront présenter un aperçu de ce que ces mémoires contiennent de plus remarquable, pourront être imprimés dans les bulletins.

Art. 21. Le secrétaire peut confier aux auteurs les mémoires qui auront été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les corrections nécessaires, mais il sera tenu de les reproduire aux commissaires, si ces mémoires avaient été modifiés pour le fond, ou si l'on y avait fait des intercalations.

Quand de pareils changements auront été faits, il faudra les désigner d'une manière expresse ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

Art. 22. Dans aucun cas, l'on ne pourra rendre aux auteurs les manuscrits des mémoires qui ont concouru. Les changements qui pourraient être adoptés pour des mémoires de concours que l'on imprime, seront placés sous forme de notes ou d'additions à la suite de ces mémoires.

Art. 23. Les mémoires des membres, dont l'impression n'a pas été ordonnée, pourront être rendus aux auteurs, qui, dans tous les cas, pourront en faire prendre une copie à leurs frais.

Les manuscrits des mémoires de concours, de même que des mémoires communiqués par des correspondants ou des savants étrangers, sur lesquels il aura été fait des rapports, deviendront la propriété de l'académie.

Art. 24. On présentera, dans les bulletins des séances, les communications scientifiques et littéraires qui auront été faites, et l'annonce des mémoires qui auront été lus.

Le bulletin ne pourra être considéré comme appendice au procès-verbal que pour autant qu'il aura été approuvé.

Art. 25. Le secrétaire est autorisé à remettre à un bulletin suivant, l'impression des notices illisibles, ou des pièces

dont la composition ou la lithographie exigeraient que la publication des bulletins fût retardée au-delà du terme fixé.

Art. 26. Tout mémoire présenté par un membre ou par un correspondant, qui serait admis pour l'impression, sera inséré dans les mémoires de l'académie, si son étendue devait excéder une feuille d'impression. La compagnie se réserve de décider, à chaque séance, d'après la quantité de matériaux qui y sont présentés, si les mémoires qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le bulletin.

Art. 27. Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les bulletins de l'académie ont droit à recevoir cinquante exemplaires particuliers de leur travail.

Ce nombre sera de cent, pour les écrits imprimés dans le recueil des mémoires.

Ils ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité de quatre centimes par feuille (1).

(1) Quant aux prix des titres extraordinaires, brochures, etc., le tarif suivant a été admis provisoirement.

Grand titre in-4° (composition) . . . . fr.	6 00
Titre in-8°. »	3 00
Impression comme pour les exemplaires d'auteurs, à 4 centimes la feuille.	
Couverture non imprimée, in-4°, papier de pâte, le cent . .	3 00
» » in-8°	1 50
» imprimée, in-4°	5 00
» » in-8°	3 00
Brochure in-4°, avec planches, moins de 5 feuilles, le cent.	4 00
» » » plus de 5 feuilles . . .	5 00
» in-8°, » moins de 5 feuilles . . .	3 50
» » » plus de 5 feuilles . . .	4 00

ART. 28. L'académie a son lithographe ; mais, à conditions égales, les auteurs auront la faculté d'employer d'autres lithographes, dont les talents leur inspireraient plus de confiance.

ART. 29. L'académie a aussi son imprimeur. L'imprimeur et le lithographe ne recevront les ouvrages qui leur sont confiés, que des mains du secrétaire perpétuel, et ils ne pourront imprimer qu'après avoir obtenu de lui le *bon à tirer*.

ART. 30. Les épreuves seront adressées directement au secrétaire perpétuel qui les fera remettre aux auteurs. Ce sera aussi par l'entremise du secrétaire que les feuilles passeront des mains des auteurs dans celles de l'imprimeur.

ART. 31 Les frais de remaniements ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression, sont à la charge de celui qui les a nécessités.

De la bibliothèque.

ART. 32. D'après des arrangements pris avec la régence de Bruxelles, les ouvrages qui appartiennent à l'académie sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque de la ville, aux conditions suivantes :

Que ce dépôt sera placé dans un salon qui y sera affecté et ouvert au public, comme le reste de la bibliothèque ;

Que l'assemblée se réserve le droit d'avoir un accès libre à ce salon, de manière que tous ses membres puissent disposer, pour leur usage, de ces livres ou mémoires, soit en les faisant demander, soit en les y venant prendre ;

Que les personnes étrangères à l'académie auront égale-

ment accès à ce dépôt, pour y examiner et consulter les ouvrages dont il se compose, dans le local où ils se trouveront, sans pouvoir les déplacer;

Que, du reste, les membres de l'académie conserveront, comme par le passé, la faculté de pouvoir, en tout temps, entrer à la bibliothèque de la ville, et de tenir chez eux pour un temps déterminé, de concert avec le conservateur de la bibliothèque et sous récépissé, les ouvrages qui leur seront nécessaires pour leurs études ou leurs travaux académiques.

Finances.

Art. 33. Le secrétaire est chargé en même temps des fonctions de trésorier.

Art. 34. A la fin de chaque semestre, les comptes du trésorier sont vérifiés par une commission spéciale de l'académie, composée de cinq membres.

Art. 35. La commission des finances, après avoir arrêté les comptes du trésorier, fait connaître à l'académie, dans la séance suivante, l'état des dépenses et des recettes pendant le semestre écoulé.

Art. 36. La commission des finances est, en outre, chargée avec le secrétaire perpétuel de régler ce qui concerne les impressions.

Art. 37. Les membres de la commission des finances sont élus annuellement à la séance générale du mois de mai.

Concours.

Art. 38. Les médailles d'or présentées comme prix des concours, sont de la valeur de 600 francs.

Art. 39. Ne sont admis, pour le concours, que des ouvrages et des planches manuscrits.

Art. 40. Les auteurs des ouvrages envoyés au concours, ne mettront pas leurs noms à ces ouvrages, mais seulement une devise, qu'ils répèteront dans un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. Ceux qui se feront connaître, de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires seront remis après le terme prescrit, seront absolument exclus du concours.

DATES ET RENSEIGNEMENTS

CONCERNANT L'ACADÉMIE ROYALE.

1816, 7 *mai*. Arrêté royal qui rétablit l'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par Marie-Thérèse.

» 3 *juillet*. Arrêté royal qui nomme les membres de l'académie et désigne M. le baron de Feltz pour président, et M. Van Hulthem pour secrétaire provisoire.

Le même arrêté rétablit les pensions des anciens membres, accorde un subside annuel de 4000 florins et met annuellement à la disposition de l'académie quatre médailles de concours, ainsi que des médailles d'accessit.

» 3 *juillet*. Règlement de l'académie, approuvé par arrêté royal.

» 18 *novembre*. L'académie est installée par S. E. M. Repelaer Van Driel, commissaire-général pour l'instruction, les arts et les sciences, délégué à cet effet par Sa Majesté.

M. le commandeur de Nieuport est nommé directeur annuel.

L'installation a lieu au musée des tableaux (1).

(1) Le 2 décembre suivant, la séance eut lieu dans la salle des manuscrits de la bibliothèque publique, puis dans la maison du secrétaire; puis, le 8 mars 1817, dans la maison du président; à partir du 7 mai 1817, les séances eurent encore lieu à la bibliothèque publique.

1816, 20 *novembre*. L'académie arrête son premier programme et les conditions du concours de 1817.

1817, 13 *janvier*. Séparation de l'académie en deux classes. 29 membres forment la classe des sciences, et 19 celle des lettres.

» 22 *février*. Un écrivain est adjoint au secrétaire, et le Sr De Mat est nommé imprimeur de l'académie.

» 26 *avril*. Restitution des anciennes archives de l'académie impériale.

» 5 *septembre*. L'académie nomme M Van Hulthem secrétaire perpétuel.

1818, 7 *septembre*. Lecture d'un arrêté royal en date du 30 juin, qui accorde au secrétaire perpétuel un traitement annuel de 1500 florins (1).

» 28 *décembre*. L'académie reçoit les premiers exemplaires de sa médaille de concours.

1819, 1er *février*. Il sera gravé un jeton de présence de la valeur de deux florins (2).

» 7 *mai*. L'article 11 du règlement est modifié relativement aux vacances, qui commenceront désormais le 1er août pour finir le 15 octobre.

» 5 *juillet*. L'académie arrête la forme de son grand sceau.

1820, 9 *mai*. M. Van Hulthem donne sa démission de secrétaire perpétuel.

Le prince de Gavre est nommé directeur en remplacement du commandeur de Nieuport, qui a prié l'académie de ne plus lui continuer ces fonctions.

(1) Ce traitement est imputable sur le trésor.

(2) Le 16 mars 1818, il avait été résolu qu'un jeton serait accordé aux membres habitant Bruxelles, et deux aux autres membres.

1820, 14 *octobre*. Nomination des premiers correspondants de l'académie.

Publication du premier volume des *Mémoires* des membres.

» 4 *novembre*. Décision qui réunit les fonctions de trésorier à celles de secrétaire perpétuel.

» 31 *décembre*. Arrêté royal qui nomme le prince de Gavre président de l'académie, en remplacement du baron de Feltz, décédé.

Arrêté royal par lequel la démission de M. Van Hulthem, secrétaire perpétuel, est acceptée.

Arrêté royal par lequel les médailles du concours et le traitement du secrétaire seront prélevés désormais sur les fonds de l'académie.

1821, 13 *janvier*. M. Dewez est nommé secrétaire perpétuel.

Le commandeur de Nieuport est nommé directeur.

» 16 *juin*. Prise en considération d'un projet de publication de *manuscrits historiques* sur l'histoire belgique.

» 7 *juillet*. On commencera la publication par le manuscrit de Pierre à Thymo.

1822, 1er *avril*. Le nombre des membres dans la classe des sciences est fixé à 32, et dans la classe des lettres à 16.

» 8 *juin*. Arrêté royal rapportant l'article 30 du règlement, qui porte que les auteurs déjà couronnés trois fois ne peuvent plus prendre part au concours.

» 28 *octobre*. Le ministre de l'intérieur confie à l'académie le dépôt des étalons des poids et mesures.

1825, 8 *octobre*. L'académie décide que les mémoires des correspondants seront imprimés dans son recueil.

1826, 4 *février*. Arrangements pris avec la régence au sujet du dépôt de la bibliothèque de l'académie (voir le règlement intérieur).

» 23 *décembre*. Le S[r] Hayez est nommé imprimeur de l'académie, en remplacement du S[r] De Mat.

1827, 6 *octobre*. M. Raoux est nommé directeur, en remplacement du commandeur de Nieuport, mort le 20 août.

1828, 6 *décembre*. L'académie décide qu'il sera publié un recueil spécial de notices et extraits de manuscrits relatifs à l'histoire des Pays-Bas, et que l'on commencera par les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne (1).

1829, 5 *décembre*. Décision qui fixe à *soixante* le nombre des correspondants, savoir : 40 pour les sciences, 20 pour les lettres.

1830, 7 *mai*. La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles.

1832, 4 *février*. Résolution relative à la publication de *bulletins* à la suite de chaque séance.

» 5 *mai*. M. Quetelet est nommé directeur, en remplacement de M. Raoux, qui a témoigné le désir de ne plus être réélu.

(1) C'est la décision du 16 juin 1828 qui se trouve reproduite ici, et qui reçut cette fois un commencement d'exécution, mais qui fut suspendue ensuite par les événements de 1830, et par la création de la commission royale d'histoire.

1832, 2 *août*. Mort du prince de Gavre président de l'académie. (Depuis cette époque, le directeur a rempli les fonctions de président.)

1833, 12 *octobre*. Nomination de commissaires pour la présentation de candidats aux places vacantes dans l'académie.

Le budget de l'académie est porté, pour 1833, de 4000 florins à 12000 francs.

1834, 5 *avril*. L'académie nomme, pour la première fois, des correspondants régnicoles.

» 12 *juillet*. Décision qui accorde aux auteurs 30 exemplaires particuliers de leurs mémoires, au lieu de 12 qu'ils recevaient d'abord.

» 22 *novembre*. M. Quetelet est nommé secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Dewez, décédé le 26 octobre.

» 6 *décembre*. Décision concernant la rédaction d'un *Annuaire* pour 1835.

1835, 17 *janvier*. L'académie décide :

1° Qu'il y aura annuellement une séance publique, le 16 décembre.

2° Qu'il y aura un directeur et un vice-directeur. Le vice-directeur, un an après sa nomination, devient directeur de droit.

M. le baron De Stassart est élu directeur, en remplacement de M. Quetelet, nommé secrétaire perpétuel.

» 7 *février*. L'académie décide que son grand sceau, les coins pour les jetons de présence, et les médailles de concours seront renouvelés.

» 8 *mai*. M. le baron De Stassart est continué dans les

fonctions de directeur, et M. De Gerlache est nommé vice-directeur (1).

1835, 8 *août*. Le format des Mémoires est agrandi; le tirage aura lieu à un plus grand nombre d'exemplaires; les prix de vente sont abaissés et les auteurs ont la faculté de faire tirer, outre les exemplaires particuliers que leur accorde l'académie, autant d'exemplaires qu'ils en désirent, en payant le prix de fabrication (2).

» 16 *décembre*. Première séance publique (dans la salle gothique de l'hôtel de ville).

1836, Le budget de l'académie est porté à 25,000 francs.

» 7 *mai*. La valeur des médailles de concours est portée à six cents francs.

Les correspondants régnicoles recevront désormais, outre les bulletins, toutes les autres publications de l'académie.

» 31 *mai*. Arrêté royal qui charge M. Dumont d'exécuter la carte géologique de la Belgique, sous les auspices de l'académie; et de faire une collection de tous les échantillons de minéraux, de roches et de fossiles reconnus dans le cours de ses travaux.

1837, 8 *mai*. Décision qui fixe le nombre des membres de la classe des sciences à *trente*, et celui des membres de la classe des lettres à *dix-huit*.

Le nombre des correspondants pour la classe des lettres est porté à *vingt-quatre*.

(1) Depuis cette époque, MM. De Gerlache et le baron De Stassart ont été nommés alternativement vice-directeurs.

(2) Le contrat avec l'imprimeur a été arrêté dans la séance du 7 mai 1836.

1838, 13 *janvier*. Décision qui accorde aux auteurs *cinquante* exemplaires particuliers de leurs mémoires au lieu de *trente* qu'ils recevaient d'abord.

1839, 2 *février*. La valeur du jeton de présence est fixée à six francs (1).

» 22 *juin*. Arrêté royal qui ajoute une somme de 2,000 francs, au prix de l'académie, sur la question des explosions dans les mines.

1840, 7 *mai*. L'académie décide qu'il sera fait au gouvernement une demande d'un subside de 5,000 fr., principalement destinée à l'impression de mémoires de savants qui n'appartiennent pas à la compagnie.

» 7 *mai*. L'académie décide que, dans la répartition des jetons de présence, on aura égard aux distances des lieux qu'habitent les membres.

» 7 *novembre*. Règlement intérieur concernant les impressions.

» 15 *décembre* L'académie porte à 1,600 fr., la somme dont peut disposer le secrétaire perpétuel pour se faire aider dans ses travaux.

» 15 *décembre* Les commissions de présentation sont supprimées, et désormais les présentations seront faites par la classe où se présentera une vacature.

1841, 7 *mai*. On ne proposera pour membres effectifs de l'académie, que des personnes belges ou naturalisées et résidant dans le pays.

Le nombre des correspondants pour la classe des sciences, est porté à *quarante-quatre*.

(1) Néanmoins cette mesure n'a été mise en vigueur qu'à partir du 1er janvier 1840.

Le Ministre de l'Intérieur institue un prix extraordinaire de 3,000 fr., pour le meilleur mémoire sur le règne d'Albert et Isabelle.

1842. Le budget de l'académie est porté à 30,000 francs.

» 7 *mai*. L'académie fixe à quatre-vingts le nombre de ses correspondants, dont cinquante dans la classe des sciences et trente dans celle des lettres.

» 8 *octobre*. Nomination de la commission des antiquités, dont les membres sont au nombre de quatorze.

» 15 *décembre*. Division de la classe des lettres en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales.

» 15 *décembre*. Le nombre des exemplaires des mémoires donnés par l'académie aux auteurs est porté de cinquante à cent, pour les ouvrages insérés dans les recueils des Mémoires.

1843, 4 *mars*. Nomination d'une commission chargée de régulariser tout ce qui se rapporte à l'observation des phénomènes périodiques.

LISTE DES MEMBRES

ORDINAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE.

LE ROI, PROTECTEUR.

M. Le baron De Stassart, directeur.
» Le baron De Gerlache, vice-directeur.
» Quetelet, secrétaire perpétuel.

CLASSE DES SCIENCES.

30 MEMBRES.

M. Vrolik, G.; à Amsterdam.	Nommé le 3 juillet 1816.
» Kesteloot, J. L.; à Gand.	— id.
» Le baron De Geer, J. W. L.; à Jutfaas, près d'Utrecht	— id.
» Thiry, Ch. E. J.; à Bruxelles. . . .	— id.
» D'Omalius, J. J.; à Halloy.	— id.
» Quetelet, A. J. L.; à Bruxelles. . .	Élu le 1er février 1820.
» Dandelin, G.; à Liége.	— 1er avril 1822.
» Pagani, G. M.; à Louvain.	— 28 mars 1825.

M. Vandermaelen, P.; à Bruxelles. . . .	Élu le 10 janvier 1829.
» Dumortier, B. C.; à Tournai. . . .	— 2 mai 1829.
» Blume, Ch. L.; à Leyde	— id.
» Sauveur, D.; à Bruxelles.	— 7 novem. 1829.
» Van Rees, R.; à Utrecht	— 6 mars 1830.
» Le baron De Humboldt; à Berlin . .	— 3 avril 1830.
» Timmermans, H. A.; à Gand. . . .	— 12 octobre 1833.
» De Hemptinne, A.; à Bruxelles. . .	— 7 mai 1834.
» Lejeune, A. L. S.; à Verviers. . . .	— id.
» Cranay, J. G.; à Louvain.	— 8 mai 1835.
» Wesmaël, C.; à Bruxelles.	— 15 décem. 1835.
» Martens, M.; à Louvain.	— id.
» Plateau, J.; à Gand.	— 15 décem. 1836.
» Dumont, A. H.; à Liége.	— id.
» Cantraine, F.; à Gand.	— id.
» Kickx, J., à Gand	— 15 décem. 1837.
» Morren, Ch.; à Liége	— 7 mai 1838.
» Verhulst, P.; à Bruxelles	— 14 décem. 1841.
» Delvaux, docteur; à Liége	— id.
» Stas, Jean Servais; à Bruxelles. . .	— id.
» De Koninck, L.; à Liége	— 15 décem. 1842.
» Van Beneden; à Louvain.	— id.

50 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. Arago, D. F. J.; à Paris	Élu le 5 avril 1834.
» Babbage, Ch.; à Londres.	— 7 octobre 1826.
» Bache, D.; à Philadelphie.	— 9 mai 1842.
» Barlow, P.; à Woolwich.	— 10 novem. 1827.
» Barrat, John; à Grassinton-Moor. .	— 1er mars 1828.
» Bertoloni, Ant.; à Bologne. . . .	— 6 octobre 1827.
» Berzélius, C.; à Stockholm	— 5 avril 1834.
» Bonaparte, Charles P., prince de Canino; à Rome	— 9 mai 1842.

M. BORY de St-Vincent, colonel; à Paris .	Élu le	4 février 1829.
» BREWSTER, sir David; à Édimbourg. .	—	5 avril 1834.
» BROWN, Robert; à Londres.	—	7 novem. 1829.
» CHASLES; à Chartres.	—	4 février 1829.
» CRELLE; à Berlin.	—	5 avril 1834.
» DE BLAINVILLE (H. M. Ducrotay); à Paris	—	8 mai 1838.
» DE BUCH, Léopold; à Berlin	—	17 décem. 1843.
» DECAISNE, Jos.; à Paris.	—	15 décem. 1836.
» DE LA RIVE, Aug.; à Genève. . . .	—	9 mai 1842.
» DE MACEDO; à Lisbonne	—	15 décem. 1836.
» DE MARTIUS, Ch. Fr. Ph.; à Munich.	—	9 mai 1842.
» DUMAS, Jean-B.; à Paris	—	17 décem. 1843.
» ENCKE, J. F.; à Berlin.	—	7 novem. 1829.
» FUSS, P. H.; à St-Pétersbourg . . .	—	9 mai 1842.
» GAUSS, Ch. Fr.; à Goettingue. . . .	—	14 décem. 1841.
» Le chevalier GEOFFROY-SAINT-HILAIRE; à Paris	—	5 avril 1834.
» GERGONNE, F. D.; à Montpellier. . .	—	8 mai 1824.
» GRANVILLE, A. B.; à Londres. . . .	—	6 octobre 1827.
» HERSCHEL, sir John F.; à Londres. .	—	7 octobre 1826.
» MATTEUCCI, Ch.; à Pise	—	8 novem. 1834.
» MOREAU DE JONNÈS, Alex.; à Paris. .	—	21 mai 1825.
» OCKEN; à Zurich.	—	8 octobre 1825.
» OERSTED, J. Ch.; à Copenhague. . .	—	9 mai 1842.
» PLANA, J.; à Turin	—	5 avril 1834.
» SABINE, Édouard; à Londres. . . .	—	2 février 1828.
» SCHUMACHER, H. C.; à Altona. . . .	—	7 novem. 1829.
» SOUTH, sir James; à Londres. . . .	—	10 novem. 1827.
» TAYLOR, John; à Londres	—	1er mars 1828.
» TIEDEMANN, Fr.; à Heidelberg . . .	—	15 décem. 1837.
» VÈNE, A.; à Paris	—	2 février 1824.
» VILLERMÉ, L. R.; à Paris.	—	31 mars 1827.
» WURZER; à Darmstadt.	—	id.

Correspondants régnicoles.

M. Le baron DE SELYS LONGCHAMPS; à Liége. Élu le 7 mai 1841.
» DEVAUX, ingénieur; à Liége . . . . — 15 décem. 1836.
» Le baron DU BUS, Bern.; à Bruxelles. — 7 mai 1841.
» GALEOTTI, Henri; à Bruxelles . . . — id.
» GLUGE; à Bruxelles . . . . — 17 décem. 1843.
» LACORDAIRE; à Liége. . . . . — 15 décem. 1842.
» NYST; à Louvain. . . . . — id.
» SCHWANN, Th.; à Louvain. . . . . — 14 décem. 1841.
» SOMMÉ; à Anvers . . . . — 9 mai 1843.
» SPRING, A.; à Liége. . . . . — 14 décem. 1841.

CLASSE DES LETTRES.

18 MEMBRES.

M. VAN LENNEP, D. J.; à Amsterdam. . Nommé le 3 juillet 1816.
» CORNELISSEN, Norbert; à Gand. . . — id.
» Le baron DE REIFFENBERG, F. A. F. T.;
à Bruxelles . . . . Élu le 8 juillet 1823.
» DE JONGE, J. C.; à La Haye. . . . — 1er avril 1826.
» MARCHAL, J.; à Bruxelles. . . . . — 4 février 1829.
» STEUR, Ch.; à Gand. . . . . — 5 décem. 1829.
» Le baron DE GERLACHE, E. C., à Brux. — 14 octobre 1833.
» Le baron DE STASSART, à Bruxelles. . — id.
» GRANDGAGNAGE; à Liége . . . . . . — 7 mars 1835.
» WILLEMS, J. F.; à Gand . . . . . . — 6 juin 1835.
» Le chanoine DE SMET; à Gand . . . — id.
» Le chanoine DE RAM; à Louvain. . . — 15 décem. 1837.
» ROULEZ, J. E. G.; à Gand. . . . . — id.
» LESBROUSSART, Ph.; à Liége. . . . — 7 mai 1838.

M. MOKE, H. G.; à Gaud . . . . Élu le 7 mai 1840.
» NOTHOMB; à Bruxelles . . . . — id.
» VAN DE WEYER, Sylvain; à Londres . — id.
» GACHARD; à Bruxelles . . . . — 9 mai 1842.

30 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. BLONDEAU; à Paris . . . . Élu le 15 décem. 1836.
» COOPER, C. P.; à Londres. . . . . . — 5 avril 1834.
» COUSIN, Victor; à Paris. . . . . . . — 6 octobre 1827.
» Le baron DE LA DOUCETTE; à Paris . — 8 mai 1835.
» DE LA FONTAINE; à Luxembourg . . — 23 décem. 1822.
» DE MOLÉON, J. G. V.; à Paris . . . — 14 octobre 1820.
» Le vicomte DE SANTAREM, à Lisbonne. — 15 décem. 1842.
» FERNANDEZ DE NAVARRETE; à Madrid. — id.
» L'abbé GAZZERA; à Turin. . . . . . — id.
» GRIMM, Jacques; à Berlin. . . . . . — id.
» GROEN VAN PRINSTERER, à La Haye. . — 15 décem. 1840.
» JULLIEN, M. A; à Paris. . . . . . . — 8 mai 1824.
» LEGLAY, A.; à Lille. . . . . — 5 avril 1834.
» LENORMAND, L. Séb.; à Paris. . . . — 14 octobre 1820.
» LENORMANT, Charles; à Paris. . . . — 14 décem. 1841.
S. E. le cardinal MAÏ; à Rome. . . . . — 15 décem. 1842.
M. MONE, J.; à Carlsruhe . . . . — 7 mai 1840.
» MULLER; à Trèves . . . . — 23 décem. 1822.
» PHILIPS; à Munich . . . . — 15 décem. 1842.
» RAOUL-ROCHETTE; à Paris. . . . . . — 17 décem. 1843.
» WITTENBACH; à Trèves . . . . — 15 décem. 1842.

Correspondants régnicoles.

M. BAGUET; à Louvain . . . . Élu le 14 décem. 1841.
» BARON; à Bruxelles . . . . — 9 mai 1843.

M. BERNARD, Ph.; à Bruxelles.	Élu le	9 mai 1842.
» BORGNET; à Liége.	—	15 décem. 1836.
» Le baron DE SAINT-GENOIS, Jules; à Gand	—	7 mai 1838.
» DE WITTE; à Anvers.	—	7 mai 1840.
» SCHAYES; à Bruxelles	—	8 mai 1838.
» VAN HASSELT, André; à Anvers. . .	—	15 décem. 1837.
» VAN PRAET, Jules; à Bruxelles . . .	—	5 avril 1834.

MEMBRES HONORAIRES.

M. Le duc D'URSEL; à Bruxelles. . . .	Nommé le	3 juillet 1816.
» Le baron VANDERCAPPELLEN; à Utrecht.	Elu le	7 mai 1818.
» VAN EWYCK, D. J.; à Amsterdam. .	—	4 février 1826.
» VAN GOBBELSCHROY, L.; à Bruxelles.	—	20 août 1825.
» WALTER, J.; à Bruxelles.	—	26 novem. 1825.

MEMBRES COMPOSANT LA COMMISSION DES FINANCES.

MM. DE GERLACHE;
DUMORTIER;
MARCHAL;
THIRY;
WALTER.

Les mêmes membres, avec le secrétaire perpétuel, composent la commission pour les impressions.

NOMS

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS DÉCÉDÉS.

MM. Le baron VAN SPAEN-LA LECQ, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 29 avril 1817, à 66 ans).

» MESSIER (Charles), élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 10 avril 1817, à 87 ans).

» DE LAUNAY, élu le 14 octobre 1776. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Vienne).

» CAELS, docteur en médecine, élu le 10 janvier 1782. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles).

» DE BURTIN, F. X., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1818).

» LESBROUSSART, élu en 1790. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818).

» WYTTENBACH, Daniel, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 17 janvier 1820, à 74 ans).

» Le baron DE FELTZ, président de l'académie, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1820).

» TE WATER, J. G., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 19 octobre 1822).

» VAN SWINDEN, élu le 14 octobre 1779. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Amsterdam, le 6 mars 1823, à 77 ans).

» LAMBRECHTSEN VAN HITTHEM, N. Cornélis, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Middelbourg, le 21 mai 1823, à 71 ans).

» Le docteur BRUGMAN, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 22 juillet 1819).

MM. Le docteur HARBAUR, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain).

» ERNST, curé à Afden, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Afden).

» THYS, Isfride ou Jean-François, ancien curé de Wyneghem, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Anvers, le 3 janvier 1824).

» CASSEL, professeur à l'université de Gand, élu le 18 janvier 1819 (mort à Gand, en 1821).

» Le chevr. DE CONINCK, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à Bruges).

» MINKELERS, J. P., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Maestricht, le 4 juillet 1824, à 75 ans).

» KEMPER, J. Melchior, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 20 juillet 1824).

» TYDEMAN, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 1er février 1825).

» DE BAST, chanoine, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 11 avril 1825, à 72 ans).

» Le baron DE VILLENFAGNE, d'Engihoul, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Liége, le 23 janvier 1826, à 73 ans).

» Le commandeur DE NIEUPORT (*Ch.-François Preud'homme d'Hailly*), élu le 14 octobre 1777. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 20 août 1827, à 81 ans).

» Le baron FOURIER, élu le 9 mai 1826 (mort à Paris, en 1829).

» SENTELET, J. F., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, en 1830).

» L'abbé BÉVY, élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 28 juin 1830, à 92 ans).

» KICKX, J., élu le 26 avril 1817 (mort à Bruxelles, le 27 mars 1831, à 56 ans).

» VANDERLINDEN, Pierre-Léonard, élu le 28 octobre 1826 (mort à Bruxelles, le 5 avril 1831, à 33 ans).

» RAEPSAET, J.-J., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Audenaerde, le 19 février 1832, à 81 ans).

MM. Le prince DE GAVRE, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816, élu président le 31 décembre 1820 (mort à La Haye, le 2 août 1832).

» REPELAER VAN DRIEL, O., élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à La Haye, le 26 octobre 1832).

» VAN HULTHEM, Ch., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 25 novembre 1817 (mort à Gand, le 16 décembre 1832). [*Il était né le 4 avril* 1764.]

» VAN WYN, élu le 14 octobre 1774. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, en 1834, à 91 ans).

» DEWEZ, L. D. J., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 13 janvier 1821 (mort à Bruxelles, le 26 octobre 1834).

» MEYER, J. D., élu le 7 mai 1818 (mort à Amsterdam, le 6 décembre 1834).

» HUGUENIN, V., élu le 10 novembre 1827 (mort à Nimègue, le 7 novembre 1833).

» VAN HUTENHOVE, Jacques-Maurice-Charles, élu le 30 novembre 1818 (mort à Lienden, le 1er septembre 1836, à 63 ans).

» BEKKER, Georges-Joseph, élu le 7 mai 1834 (mort à Liége, le 27 avril 1837).

» FOHMANN, Vincent, élu le 1er mai 1834 (mort à Liége, le 25 septembre 1837).

» VAN MARUM, élu le 3 juillet 1816, (décédé le..... 1838).

» MOLL, G., élu le 7 mai 1828 (mort à Amsterdam, le 17 janvier 1838).

» VAN HEUSDE, P. G, élu le 3 juillet 1816 (mort à Genève, le 28 juillet 1839).

» RAOUX, Adrien-Philippe, élu le 21 août 1824 (mort à son château de Reves, le 29 août 1839).

» BELPAIRE, Antoine, élu le 7 mars 1835 (mort à Anvers, le 14 décembre 1839).

» Le docteur WAUTERS, élu le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 8 octobre 1840).

MM. GARNIER, J. G., élu le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 20 décembre 1840).

» LAMPSINS, nommé le 3 juillet 1816 (mort le.....).

» Le baron VAN TUYLL Van Serooskerken Van Zuylen, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort le.....).

» LÉVY, A., élu le 3 avril 1830 (mort à Paris, en 1841).

» Le baron DE KEVERBERG de Kessel, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 30 novembre 1841).

» PYCKE, Léonard, élu le 24 février 1829 (mort à Courtrai, le 8 février 1842).

» CAUCHY, F. P., élu le 4 juin 1825 (mort à Namur, le 6 juin 1842).

» VAN MONS, J. B., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, le 6 septembre 1842).

» FALCK, élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 16 mars 1843).

CORRESPONDANTS.

MM. DEVILLY, élu le 28 juillet 1823 (mort à Metz).

» HACHETTE, J. P. N., élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 16 janvier 1834).

» FRULLANI, Julien, élu le 13 janvier 1827 (mort à Florence, le 5 mars 1834).

» COURTOIS, R., élu le 17 janvier 1835 (mort à Liége, le 14 avril suivant, à l'âge de 29 ans).

» DELMOTTE, Henri, élu le 8 mai 1835 (mort à Mons, le 7 mars 1836, à 37 ans).

» AMPÈRE, André-Marie, à Paris, élu le 8 octobre 1825 (mort à Marseille, le 10 juin 1836).

» GAMBART, à Marseille, élu le 28 décembre 1826 (mort à Paris, le 23 juillet 1836).

» RAYNOUARD, François-Just.-Marie, à Paris, élu le 5 avril 1833 (mort à Passy, le 28 octobre 1836).

MM. SCHMERLING, élu le 5 avril 1834 (mort à Liége, le 7 novembre 1836).

» VAN PRAET, élu le 8 mai 1824 (mort à Paris, le 5 février 1837).

» GOETHALS-VERCRUYSSE, élu le 5 avril 1833 (mort à Courtrai, le 6 septembre 1838).

» Le baron SYLVESTRE DE SACY, élu le 3 novembre 1834 (mort à Paris, le 21 février 1838).

» Le baron DE HERDER, élu le 8 octobre 1825 (mort le.....).

» L'abbé RANZANI, Camille, élu le 8 mai 1824 (mort à Bologne, le 23 avril 1841).

» DAUNOU, Pierre-Claude-François, élu le 7 mai 1838 (mort à Paris, le 20 juin 1840).

» DE HAUT, à Liége, élu le 7 mai 1840 (mort le 1er juillet 1841).

» DE CANDOLLE, Auguste-Pyrame, élu le 5 avril 1834 (mort à Genève, le 9 septembre 1841).

» WILKEN, à Berlin, élu le 5 avril 1833 (mort le.....).

» VOISIN, Auguste, élu le 15 décembre 1837 (mort à Gand, le 4 février 1843).

» SIMONS, Pierre, élu le 8 mai 1838 (mort sur mer, le 15 mai 1843).

» BOUVARD, Alexis, élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 7 juin 1843).

» Le marquis DE FORTIA-D'URBAN, élu le 2 février 1828 (mort à Paris le 3 août 1843).

» NICOLLET, élu le 23 décembre 1826 (mort à Washington, le 11 septembre 1843).

NOTICES BIOGRAPHIQUES.

NOTICE

SUR

ANTOINE REINHARD FALCK,

MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE,

NÉ A UTRECHT, LE 19 MARS 1776; MORT A BRUXELLES, LE 16 MARS 1843 (1).

Il est plus difficile, pour l'homme d'état, de jouir de l'estime générale, que de la mériter ; il est surtout rare de savoir se concilier ces deux avantages. C'est une espèce de privilége, qui cependant s'obtient quelquefois ; l'illustre confrère que la mort nous a ravi, en est une preuve consolante. Sa supériorité savait se faire jour, sans offusquer les autres ; et l'envie qui s'attache, comme l'insecte vénimeux,

(1) Madame Falck m'a fait l'honneur de me communiquer plusieurs renseignements qui m'étaient nécessaires pour écrire cette notice, et la rectification de quelques dates données d'une manière fautive dans les biographies. Je saisis cette occasion pour lui exprimer toute ma reconnaissance.

Je dois aussi à l'amitié de M. Van de Weyer, un grand nombre de notes sur la carrière politique de M. Falck, et particulièrement sur son séjour à Londres; elles m'ont été d'autant plus précieuses que

à tout ce qui s'élève avec vigueur, n'a jamais osé l'attaquer, ni même faire contre lui l'essai de ces armes perfides, tant redoutées des hommes en place et si favorablement accueillies par la jalouse médiocrité. Il est remarquable en effet que la presse la plus hostile, celle qui ne frappe que pour rabaisser et détruire, n'ait jamais aiguisé ses armes contre lui, pas même au moment de sa plus grande puissance.

J'insiste sur cette remarque parce qu'elle doit nous faire mieux comprendre quelles utiles leçons on peut puiser dans l'examen d'une vie aussi bien remplie, et en présence d'une estime aussi universellement proclamée.

Antoine Reinhard Falck, issu d'une ancienne famille patricienne, naquit à Utrecht le 19 mars 1776 (1). Ses parents ne négligèrent rien pour développer de bonne heure ses heureuses dispositions naturelles; ils lui firent faire ses études à l'athenæum d'Amsterdam. Le jeune Falck y suivit, avec le plus grand succès, les leçons du célèbre professeur Cras, et se montra digne d'un tel maître.

A l'occasion des épreuves universitaires qu'il subit à l'université de Leyde en 1799, il publia une dissertation (*de matrimonio*) dans laquelle se décelaient déjà une rare intelligence et des vues élevées en politique. Il visita ensuite plusieurs universités allemandes et passa quelque temps à celle de Göttingue, pour suivre un cours de diplomatie.

M. Van de Weyer a pu fort bien apprécier notre confrère, soit comme ministre plénipotentiaire près de la conférence, soit par ses anciennes relations personnelles, soit encore par une similitude de position et d'antécédants.

(1) Et non à Amsterdam, comme l'ont répété plusieurs biographies. Il était fils du directeur de la compagnie des Indes, Otto William Falck et de Engela Apollonia Bergh, du Cap.

M. Falck y fit la connaissance du baron Van der Capellen, notre confrère, avec qui il conserva depuis des relations d'une amitié intime.

De retour à Amsterdam, en 1800, il y fut nommé membre de la municipalité. M. Falck appartenait par ses principes et par ses relations, à l'ancien parti patriote ou républicain, qui avait combattu avec ardeur les prétentions de la maison d'Orange. La part active et diverse que plusieurs membres de sa famille avaient prise à ces luttes, le spectacle des révolutions qu'elles amenèrent, avaient mûri son esprit avant l'âge : il était en quelque sorte homme d'état né. Aussi, son aptitude aux affaires se révéla-t-elle de bonne heure. Aux études classiques qui font le savant, il alliait la connaissance des hommes, de leurs passions, de leurs intérêts, qui fait l'homme politique.

Nommé, en 1802, secrétaire de légation à Madrid, pour la république batave, il montra qu'il ne jouerait pas longtemps le rôle de subordonné. Son chef immédiat, ministre faible et médiocre, eut le bon esprit de reconnaître dans le jeune Falck, non un élève qui promettait, mais un maître consommé dans les affaires. Il lui en abandonna sagement la direction, et jusqu'à la correspondance confidentielle avec le gouvernement. Ses lettres offraient déjà ce mélange d'esprit, de facilité, de simplicité pleine de profondeur, qui en faisaient de véritables modèles. Il frappait les observateurs les plus exercés par la justesse et la promptitude de ses aperçus. Ces dons heureux sont, en politique, ce qu'est le tact dans le monde, ce qu'est le coup d'œil médical dans l'art de guérir. Avant d'être chargé d'affaires en titre, M. Falck en remplissait donc, en réalité, toutes les fonctions.

Lorsque M. Meynders fut rappelé de sa mission en 1805, M. Falck ne tarda pas à le suivre, et rentra dans sa patrie; mais ce fut pour voir ensevelir la liberté batave, sous un trône que l'empereur élevait à son frère, Louis Napoléon. M. Falck et quelques hommes dévoués à leur patrie, firent, mais inutilement, tous leurs efforts pour prévenir ce malheur. Il abandonna dès lors la carrière politique et s'éloigna de toutes les fonctions qui lui furent offertes à la cour; il accepta cependant celles de secrétaire du département des affaires étrangères, sous le ministère de M. Vander Goes; et en 1808, il passa, avec le même titre, au ministère de la marine et des colonies, poste, dans lequel il pouvait servir encore utilement son pays (1)

Le roi Louis avait su distinguer les qualités éminentes de M. Falck : il le cite, dans ses mémoires, comme un jeune homme instruit et d'une grande espérance. La suite a bien justifié ce jugement Après l'abdication de ce bon prince,

(1) M. Falck eut, pour successeur à Madrid, son ami particulier M. Hugo Van Zuylen Van Nyevelt, qui, au bout de quelques années, témoigna le désir de rentrer dans sa patrie. Il en fut dissuadé par M. Falck, qui prévoyait déjà l'issue que devaient avoir les choses. « Il me semble, écrivait-il, que vous feriez mieux de rester sur le théâtre jusqu'à ce que la toile tombe, époque qui ne peut guère être éloignée, vu que le machiniste s'apprête. Cette pauvre Hollande est à la veille de n'avoir plus ni chargés d'affaires, ni ministres, ni gouvernement à part; je sais bien que telle n'est pas l'opinion de beaucoup de nos compatriotes; en deux mots, je crois que notre chute est prochaine, et il ne s'agit plus que de tomber avec grâce. » J'extrais ces détails d'une notice sur M. Falck insérée dans le n° 1 du *Journal de l'institut des Pays-Bas*, pour 1843, notice que je n'ai réussi à me procurer que quand la mienne était écrite.

notre confrère renonça entièrement aux affaires publiques, et reprit le cours de ses paisibles études, consolation ordinaire des âmes fortes dans de grands revers.

La réunion de la Hollande à l'empire français, c'est-à-dire, la ruine totale de l'indépendance de son pays, fut pour M. Falck une de ces épreuves qui décident à jamais du caractère d'un homme. Il en sortit pur et fidèle à ses principes. Un fait peu connu, et qui honore singulièrement M. Falck, c'est que, nommé d'abord chevalier, puis commandeur de l'ordre de la *réunion*, il ne voulut jamais en porter les insignes. Ils étaient à ses yeux des chaînes dorées, qui révélaient plutôt qu'elles ne cachaient l'asservissement de sa patrie. L'exemple qu'il donna ne fut pas contagieux. Cet acte de courage fut même blâmé par ceux qui ne se sentaient pas la force de l'imiter.

Dès lors, M. Falck fut traité en suspect, et l'empereur ordonna à sa police d'exercer sur le patriote récalcitrant la plus stricte surveillance. Les princes ne pardonnent pas l'indifférence aux hommes, ils croient que c'est se placer au-dessus d'eux, que de pouvoir se passer de leurs faveurs (1). Napoléon y vit une protestation qu'il eût peut-être punie sévèrement, si M. Falck n'eut pris le parti de quitter la Hollande.

Pendant ses voyages dans le nord de l'Europe, le haut commerce d'Amsterdam lui confia la défense de ses intérêts

(1) Il est remarquable que, malgré les missions diplomatiques importantes dont M. Falck fut chargé et dont il s'acquitta avec tant de distinction, il ne reçut jamais d'autre décoration que celle de l'ordre du lion néerlandais, dont il était grand'croix; les puissances vengeaient-elles le refus fait à Napoléon, ou craignaient-elles les froideurs du républicain?

à Saint-Pétersbourg et à Stockholm (1). Cette mission toute particulière l'initia plus profondément encore dans la connaissance des ressorts et des ressources de la prospérité commerciale de son pays. Il n'y a pas de petites affaires pour les grands esprits.

C'est encore pendant le cours de ces voyages, que M. Falck réunit les éléments d'un mémoire qu'il présenta à la troisième classe de l'institut des Pays-Bas, dont il faisait partie depuis 1808. Il examine dans cet écrit l'influence de la civilisation de la nation hollandaise sur les progrès des peuples du Nord, et y présente des renseignements curieux qui concernent également la Belgique (2).

Son retour en Hollande ouvrit un nouveau champ à son activité et à son patriotisme (1812). Nommé capitaine d'une cohorte de la garde nationale d'Amsterdam, instituée pour le maintien de l'ordre, il remplit ces fonctions de manière à prouver aux amis initiés dans le secret de ses espérances, qu'il saurait un jour en tirer parti contre les oppresseurs de son pays. C'est là qu'il jeta les fondements de cette popularité, de cette influence sur les masses qui lui inspirèrent bientôt après le courage de donner la première impulsion au mouvement insurrectionnel. Comme l'aigle qui pressent l'orage bien avant qu'il n'éclate, il reconnut d'un œil sûr les signes précurseurs de la chute des empires; et, à l'espèce de stupeur dont étaient frappés la plupart des agents

(1) Il se rendit d'abord en Allemagne, puis en Danemarck et en Suède, avec l'intention de se rendre à St-Pétersbourg, cependant il ne put réaliser ce dernier projet.

(2) *Over den invloed der beschaving van de nederlandsche natie op de verlichting van de noordsche volken*, 1813.

du pouvoir, il comprit que, pour assurer l'indépendance de son pays, le moment d'agir était arrivé.

On touchait au mois de novembre 1813 ; l'empire croulait ; ses appuis cédaient de toutes parts, ou se détachaient avec violence. Tous les regards étaient tournés vers M. Falck ; car c'est dans le danger qu'on vient se rallier autour de l'homme supérieur : l'égoïsme alors fait taire la vanité jalouse. M. Falck, au milieu de l'agitation croissante et du désordre qui commençait à se manifester, se présenta à l'hôtel de ville, à la tête de la garde nationale, et décida par son énergie le conseil municipal à embrasser la cause du pays. Sa modération, dans ces circonstances difficiles, fut égale à son patriotisme ; et, en assurant l'indépendance de sa patrie, il sut la préserver de souillures.

Plus tard, c'est-à-dire après le succès, des envieux, et surtout ceux qui étaient restés dans l'inaction, ont voulu lui enlever l'honneur de cette audacieuse initiative ; mais l'histoire le lui maintiendra, et saura faire reconnaître en lui l'homme qui, par la hardiesse de ses plans, la sagesse de ses conseils, la décision de son caractère, hâta, de concert avec M. de Hogendorp, l'affranchissement des Pays-Bas (1).

Après avoir rempli les fonctions difficiles de secrétaire du gouvernement provisoire établi à La Haye, la place de M. Falck, au retour du prince d'Orange, était marquée d'avance dans les conseils du nouveau souverain : il y fut

(1) Voyez l'ouvrage de Van der Palm sur la révolution de 1813. *Geschied- en redekunstig gedenkschrift van nederlands herstelling in den jare* 1813. 1 vol. in-8°. Amsterdam, 1816.

appelé en qualité de secrétaire d'état. Cette élévation soudaine n'apporta aucun changement dans ses principes, ses habitudes, ses rapports intimes avec les savants et les littérateurs, qui le consultaient encore comme un ami. Le pouvoir, la fortune, les grandeurs, les succès subits ne gâtent que ceux qui étaient gâtés d'avance.

En 1819, il fut envoyé en mission extraordinaire à Vienne, pour assister aux négociations définitives concernant l'entrée du grand duché du Luxembourg dans la confédération germanique.

Le roi sentit bientôt après le besoin de lui donner une part plus directe dans l'administration générale du royaume, et lui confia, en 1820, le ministère du commerce et des colonies, de l'instruction publique, des sciences et des beaux-arts (1).

Nous devons laisser à d'autres le soin d'apprécier tout ce qu'il déploya de talent et d'élévation de caractère dans ces fonctions difficiles; avec quelle sage impartialité, il sut concilier les intérêts si divers de deux pays plus ou moins ombrageux, plus ou moins jaloux de leurs avantages réciproques; avec quelle délicatesse il ménageait les préjugés nationaux et religieux, constamment en présence et constamment sur l'offensive (2). Il inspirait à tous une

(1) M. Falck s'était marié peu de temps auparavant; il avait épousé Melle de Roisin, issue d'une famille noble du Hainaut, le 2 décembre 1817.

(2) Comme homme d'état, il procédait avec une modération extrême dans ces affaires délicates; comme simple particulier, il ne se croyait pas obligé de garder les mêmes ménagements avec ses amis. En 1818, au sujet de quelques lettres pseudonymes sur la tolérance, insérées dans les *Annales Belgiques*, il écrivait à M. Cornelissen, qui

égale confiance, parce que tous avaient foi dans sa probité et dans ses lumières. Si quelque main avait pu retenir ensemble les différentes parties de l'état prêtes à se disloquer si peu de temps après leur assemblage, c'était sans doute la sienne. On a souvent répété, et avec raison, que lui seul eût pu tourner habilement l'écueil sur lequel vint échouer plus tard le vaisseau de l'état.

Mais, sans anticiper sur l'avenir, portons nos regards sur les premiers temps de son séjour dans nos provinces. Même avant son arrivée, il nous avait donné des témoignages de sympathie, en usant de tout son crédit auprès du cabinet britannique, pour abréger la captivité de prisonniers belges, anciens militaires de l'empire (1).

Quand il fut parmi nous, cette activité bienfaisante ne

en était, je crois, l'auteur : « la correspondance d' A. C. et de V. L. m'a paru doublement remarquable, d'abord à cause du talent de l'auteur ; et, puis, à cause de l'extrême bonté qu'il a de parler raison à des gens qui n'en veulent pas et de s'exposer au désagrément d'être excommunié à droite et à gauche. S'il fait une nouvelle brochure sur le même objet, je lui conseille d'emprunter un titre à Voltaire : *Sottise des deux parts*. »

(1) Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Kesteloot, qui fut lui-même invité par M. Falck, à recueillir les pièces nécessaires pour obtenir du cabinet britannique le renvoi des prisonniers dans leurs foyers. Parmi ces prisonniers se trouvait le frère de M. Al. Gendebien.

Je tiens encore de M. Kesteloot que c'est à M. Falck que la ville de Gand doit d'avoir été délivrée de l'espèce de régime de terreur que M. le baron d'Eckstein y avait établi en 1815. Sous ce régime, très-peu philosophique, le noble baron avait jugé à propos de suspendre toutes les libertés, et de se poser en duc d'Albe ; dès que M. Falck put en fournir les preuves à La Haye, le mal cessa, et le baron d'Eckstein dut quitter le pays.

fit que s'étendre davantage. Placé auprès du chef de l'état, dont il avait toute la confiance, il sut noblement user de son influence pour protéger les sciences, les lettres et les arts.

Le nom de M. Falck se rattache à la création de nos principaux établissements scientifiques et littéraires, et certes ces établissements ne pouvaient s'élever sous de meilleurs auspices. Le 7 mai 1816, M. Falck contre-signa, en qualité de secrétaire d'état, l'arrêté royal qui réorganisait l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, en considération de ses anciens services; et, dans le cours de la même année, parut l'arrêté royal qui créait les trois universités de Gand, Liége et Louvain.

Bientôt M. Falck, comme ministre de l'instruction publique, put donner une impulsion plus immédiate à ces institutions naissantes, qu'il devait regarder comme sa création.

L'académie royale, par un juste sentiment de reconnaissance, inaugura son second anniversaire en inscrivant le nom de son bienfaiteur parmi ceux de ses membres honoraires. C'était la première nomination qu'elle faisait depuis sa réorganisation; elle ne pouvait donner ses suffrages à aucun savant qui en fut aussi digne. L'empressement que mit le secrétaire à communiquer cette nomination à celui qui en était l'objet, lui fit oublier une formalité du règlement. L'art. 6 voulait que l'élection fût soumise à l'agrément de Sa Majesté. Sans doute le secrétaire pensait que la sanction royale devenait ici une conséquence nécessaire de la nomination académique, et qu'on pouvait fort bien s'en passer pour abréger les formes. M. Falck ne fut pas de cet avis; il soumit ses doutes à cet égard avec autant de finesse que

d'urbanité, dans une lettre où le ministre prenait soin de s'effacer entièrement (1).

Pendant que M. Falck se trouvait à Bruxelles, à la tête du ministère de l'instruction publique, il aimait à réunir autour de lui ses confrères de l'académie, et en général les amis des sciences et des lettres, ainsi que les principaux artistes. Il avait l'art de parler à chacun le langage qui lui convenait, s'intéressait à ses travaux, les encourageait avec bienveillance; vous perdiez de vue le ministre pour ne voir en lui que l'homme instruit qui descendait dans le secret

(1) Voici la lettre adressée à M. Van Hulthem, alors secrétaire; je l'ai trouvée dans les archives de l'académie.

« Monsieur,

» Avant de répondre à la lettre que vous m'avez écrite en votre qualité de secrétaire de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et par laquelle vous me communiquez que l'académie m'a fait l'honneur de me placer au nombre de ses membres honoraires, je crois devoir vous faire part, en particulier, du doute qu'a fait naître chez moi la lecture de l'art. 6 du règlement de l'académie, par rapport à la régularité de l'élection. On pourrait, ce me semble, expliquer cet article de manière à ce que l'élection de tous les académiciens, tant ordinaires qu'honoraires, dût être soumise à l'approbation du roi. Vous pourrez m'éclairer très-facilement sur ce point, en me communiquant la marche que l'académie a suivie depuis son rétablissement, dans l'élection de ses membres honoraires, et je vous prie par conséquent de vouloir me donner quelques éclaircissements sur cet objet, afin qu'on ne puisse m'accuser d'avoir accepté trop légèrement des honneurs qui ne m'étaient pas régulièrement conférés.

» Je vous prie, etc. »



de votre pensée; et si quelque chose pouvait rappeler son rang élevé, c'était cette dignité naturelle qui ne l'abandonnait jamais.

Dans ses soirées, où il savait si bien mettre l'intelligence et la modestie à l'abri des froides contraintes de l'étiquette, M. Falck animait les autres par son exemple. Sa conversation vive et spirituelle avait une chaleur entraînante, dans laquelle perçait une légère causticité, tempérée par une extrême bienveillance. Plusieurs d'entre nous se souviendront sans doute encore des attaques qu'il dirigeait avec autant de tact que de finesse, contre l'érudition bibliographique de M. Van Hulthem, contre les vivacités quelquefois peu académiques du vieux et respectable commandeur de Nieuport, ou contre les boutades spirituelles de M. Garnier, boutades qu'il aimait encore à citer dans les derniers temps de sa vie.

Un poëte lui avait dédié quelques vers latins; il avait pris soin, selon l'usage, de latiniser son nom, en lui conservant la signification hollandaise de *faucon*. « Comment donc, s'écria M. Falck, vous craignez qu'on ne me prenne pour un aigle! »

Ses souffrances même ne lui ôtaient pas cette gaieté naturelle (1). Il saisissait rapidement le côté pittoresque des choses; et rendait toujours avec bonheur le résultat de ses observations. Quelquefois il dirigeait ses attaques contre l'académie même, et savait en riant donner des

(1) Ayant reçu, pendant une de ces cruelles attaques de goutte dont il souffrait depuis sa jeunesse, un mémoire scientifique que je lui avais adressé, il s'empressa de me répondre. « Merci pour votre second mémoire sur la température de la terre. Je juge d'après le tracé

conseils pleins de sagesse sur le cercle trop étroit dans lequel elle avait resserré ses travaux, et sur l'espèce d'isolement où elle se plaçait. « Ses allures, disait-il, sont celles d'une jeune fille modeste qui craint de faire parler d'elle. »

Vers la fin de 1837, le secrétaire de notre académie lui rappelait cette saillie, en lui adressant le recueil de nos nouvelles publications. « Je n'ai pas la moindre souvenance des plaisanteries que j'aurais pu hasarder dans le temps contre l'académie, répondit-il, et je ne conçois pas même comment des gens qui faisaient quelque chose quoique peu, aient pu les encourir de la part d'un homme qui ne faisait rien du tout. Cependant comme votre mémoire est meilleure que la mienne, je veux bien subir la responsabilité de ce tort, surtout s'il m'est permis de croire que mes plaisanteries, bonnes ou mauvaises, ont été pour vous une espèce de principe moteur, ou du moins un stimulant de plus pour faire prendre à vos collègues cet élan de zèle et d'activité que nous admirons ici, sans l'imiter. »

Notre confrère a pu s'accuser avec modestie de n'avoir rien fait pour l'académie, mais nous ne le jugerons pas avec la même rigueur. On ne devait pas espérer de lui des mémoires littéraires; son temps était trop absorbé par les affaires publiques, pour qu'il pût songer à enrichir nos recueils. Mais quelles lumières n'a-t-il pas apportées dans

des courbes, que, pour avoir le moins à souffrir des variations qu'on dit si nuisibles aux goutteux, je ferais bien de m'établir à une profondeur de 7m,80. C'est une précaution que je compte bien recommander dans mon testament à ceux qui auront à diriger mon établissement définitif. Pauvres fossoyeurs! »

nos discussions? Avec quelle supériorité d'intelligence n'apercevait-il pas, au premier abord, le côté véritablement intéressant d'une question? Combien il prononçait avec goût et sagacité sur le fond et sur la forme des ouvrages qu'on lisait à nos séances. Les rapports qu'il a écrits sur les mémoires soumis à son examen, sont des exemples d'une sage critique et portent le cachet d'un savoir profond. Il réunissait véritablement les qualités les plus essentielles que l'on puisse désirer dans un académicien. Aussi, jouissait-il à tel point de l'estime de ses confrères, que lorsque, plus tard, il fut nommé ambassadeur à Londres, l'académie lui vota des remercîments unanimes pour tous les services qu'elle en avait reçus, et voulut que ce vote fût consigné dans son procès-verbal (1).

M. Falck parlait et écrivait plusieurs langnes avec facilité et même avec élégance (2). Ceux qu'il honorait de sa correspondance et de son amitié, ont pu juger avec quel heureux choix d'expressions, avec quel goût il s'énonçait sur les questions les plus graves comme sur les objets en apparence les plus frivoles. Ses lettres particulières, comme nous l'avons remarqué déjà, sont des modèles en ce genre; on y trouve un tact et une finesse d'esprit qui annoncent quelle aurait été sa supériorité, s'il avait suivi la car-

(1) Séance du 8 mai 1824. On lit, dans le procès-verbal de la séance du 31 du même mois. « Son excellence, dans une entrevue particulière a prié le secrétaire de manifester à l'académie combien elle était touchée de ces sentiments (de reconnaissance); et qu'elle ne perdrait jamais ceux qu'elle a voués à la compagnie en général et à chacun de ses membres en particulier. »

(2) Dans un bal auquel il assistait à Madrid, M. Falck s'était approché d'une jeune danseuse et avait pris plaisir à causer avec elle.

rière littéraire, au lieu de s'occuper des affaires politiques.

Les articles sur la philosophie qu'il inséra dans le *magasin critique* du professeur Van Hemert, prouvent qu'il n'était pas seulement écrivain habile et bon observateur, mais qu'il savait descendre encore au fond des choses et étudier les liens mystérieux qui les lient entre elles.

La philosophie de M. Falck n'était pas purement spéculative; elle dominait toutes ses actions, elle traçait sa règle de conduite : aussi tout, dans sa vie, était parfaitement en harmonie; jamais on ne le voyait en désaccord avec lui-même. Dans la république batave comme sous l'empire; sous le roi Louis, comme sous le roi Guillaume, on trouve toujours et avant tout, l'homme dévoué à sa patrie, prêt à se sacrifier pour ses intérêts, mais incapable de renoncer à ses convictions personnelles.

Le roi des Pays-Bas lui avait conféré le titre de baron; mais M. Falck, fidèle à ses anciens principes, ne voulut point faire lever les lettres de noblesse; il était jaloux de conserver son nom tel qu'il avait réussi à l'anoblir lui-même. Ces exemples sont rares. Ce n'était certes point par dédain; il appréciait autant que personne les avantages d'un beau nom, quand il est noblement porté, que ce nom d'ailleurs

De son côté, la jeune espagnole avait été frappée de son air distingué, de sa physionomie avantageuse, de ses yeux bleus si expressifs; elle était fort en peine de savoir quel était ce cavalier qui s'exprimait avec tant d'aisance et de grâce. Quand on lui eut dit qu'il était hollandais, elle crut qu'on s'amusait à ses dépens, bien persuadée qu'un étranger ne pouvait parler espagnol d'une manière aussi parfaite. — Ce fait a été rapporté par M. d'Omalius d'Halloy, à l'appui de ce qui est dit dans la notice.

eût été illustré, ou dans la carrière des armes, ou par une intelligence supérieure, ou par des services rendus à l'état; mais il ne croyait pas devoir recourir à une chambre héraldique pour établir la mesure de son estime, il s'en rapportait volontiers pour cela à son propre discernement; peu d'hommes, sous ce rapport, pouvaient lui être comparés.

Ce n'est pas ici le lieu de se livrer à l'examen détaillé des actes de son administration. Son passage au ministère a laissé, en Belgique, dans le cœur de ceux qui ont su apprécier l'homme d'état, et faire la part des difficultés qui l'environnaient, des souvenirs que n'ont effacés ni les luttes d'une opposition devenue nécessaire, ni les déchirements d'une révolution qui en furent la suite. On savait gré à M. Falck du peu de bien qui se faisait, et de tout le mal qu'il empêchait.

Cette popularité dont il jouissait, même dans les provinces méridionales du royaume, l'influence qu'il exerçait sur ses collègues, la noble indépendance de caractère et d'esprit qui le portait à vouloir rester véritablement ministre, et non un instrument passif et docile, blessèrent de hautes susceptibilités, et amenèrent bientôt un désaccord dans le secret duquel le public ne fut guère initié qu'à demi.

Tandis que, parmi les anciens amis politiques de M. Falck, les uns désiraient qu'il prît, comme ministre, la direction d'un département (celui de la marine), où, comme secrétaire général, il avait dans sa jeunesse donné tant de preuves de capacité; les autres l'exhortaient à appliquer son esprit sage, modéré, conciliant, à l'administration de l'intérieur; son éloignement était décidé par une vo-

lonté suprême, habituée à tout trancher en dernier ressort. Cependant cette espèce de disgrâce fut déguisée sous la forme d'un brillant exil à Londres.

Déjà dès le mois de novembre 1823, il était parti pour l'Angleterre en qualité d'envoyé extraordinaire, afin d'y reprendre conjointement avec l'ambassadeur M. Henri Fagel les négociations au sujet des Indes. Après avoir conclu et signé le traité de mars 1824, il était revenu à La Haye; mais il en repartit presqu'aussitôt après pour Londres, comme successeur de M. Fagel.

Là, dans un monde où il est si difficile de faire sensation, où l'homme le plus imbu d'une haute opinion de soi-même devient nécessairement modeste, tant il y rencontre de supériorités qui s'effacent et se cachent sous les dehors les plus simples, M. Falck fut bientôt remarqué par les hommes distingués de tous les partis. Les maîtres et les habitués de *Holland-House* (1), ce centre éclairé de tous les esprits d'élite, ont conservé le plus touchant souvenir des grâces et de l'enjouement de sa conversation, de la sûreté de son commerce, des qualités éminentes de son âme. L'étendue et la variété de ses connaissances, la justesse de ses aperçus politiques, sa manière large et *européenne*, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'envisager les questions, placèrent bientôt ce représentant d'une puissance secondaire au rang des ambassadeurs de premier ordre.

Canning, qui se connaissait en hommes (2), devint son

(1) Maison de campagne de lord Holland.

(2) et qui avait négocié avec lui le traité de commerce et d'échange, conclu, en mars 1824, entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

ami, et disait, en résumant son opinion sur quelques membres du corps diplomatique, ce mot remarquable: « quand je reçois quelques-uns des ministres étrangers, je parle; quand je vois M. Falck, j'écoute! » ces deux hommes d'état avaient entre eux ce trait de ressemblance que, doués tous deux d'une appréciation vive du ridicule, ils maniaient avec succès l'arme de l'ironie et de la plaisanterie; arme dangereuse pour un ministre, et qui blesse aussi souvent l'agresseur que la victime.

La réserve diplomatique de M. Falck était quelquefois mise à de rudes épreuves, en présence de ces amours-propres robustes, qui, dans l'innocence de leur admiration d'eux-mêmes, étalaient devant lui leur nullité prétentieuse. Il faut plus que de l'esprit pour faire taire son esprit, et lui imposer le régime fortifiant ou adoucissant du silence.

Dans toutes les transactions diplomatiques, et elles sont assez nombreuses, qui eurent lieu entre Falck et Canning, ce grand ministre ne négligea aucune occasion de rendre hommage aux vues libérales et élevées de l'ambassadeur hollandais. Le traité conclu entre eux, relativement aux possessions territoriales et au commerce des Indes orientales, termina heureusement des différends qui avaient plus de deux siècles de durée, et qui avaient produit parfois une assez grande irritation entre les deux gouvernements. « Grâce aux arrangements à la veille d'être arrêtés, dit Canning, dans une note remarquable qui précéda la signature du traité, le commerce des deux nations sera florissant; elles préserveront, en Asie non moins qu'en Europe, cette amitié inviolable qui a toujours subsisté entre elles depuis d'anciens temps; et elles n'auront plus d'autre rivalité que celle de maintenir plus efficacement

les principes d'une politique libérale qu'elles proclament aujourd'hui à la face du monde. » Les mêmes principes présidèrent aux conventions de commerce et d'amitié conclues, à Londres, par M. Falck, en 1827 et 1829, avec les Etats-Unis du Mexique et la république de Colombie.

Pendant le cours de cette dernière année, M. Falck profita de quelques mois de congé pour faire un voyage en Italie; il visita Nice et le midi de la France, dans le but apparent de fortifier sa santé. Mais déjà il s'était aperçu avec regret que ses conseils n'étaient plus écoutés, il était convaincu qu'il ne jouissait plus assez de la confiance du roi pour être véritablement utile à Londres.

Les révolutions qui, en 1830, ébranlèrent l'Europe, donnèrent à M. Falck une nouvelle occasion de montrer ce qu'il avait de sagesse, de modération, de prévoyance, dans les moments les plus difficiles.

Dès le jour même qu'éclatèrent à Bruxelles les premiers troubles de septembre, M. Falck ne se fit point illusion sur la portée de ces événements. Il se connaissait en révolutions; il savait qu'un peuple, une fois lancé hardiment dans cette voie, ne s'arrête qu'après la conquête de son indépendance. La séparation parut à ses yeux un fait accompli, du jour où une suspension d'armes étant imposée aux deux parties, les cinq grandes puissances annoncèrent la résolution de remanier les traités de 1815 (1); et, malgré la protestation officielle

(1) Déjà, dès le 23 novembre 1830, M. Falck écrivait à son ami Van Zuylen : « Mon cœur éprouve presque chaque jour le besoin de s'exprimer sur nos intérêts, avec un esprit hollandais et une langue hollandaise. Ce peu de mots vous feront connaître déjà, que je m'en tiens, autant que personne, à la séparation totale. » *Het Instituut,*

qu'il déposa contre cet acte entre les mains de la conférence de Londres, on voit, à chaque ligne de cette pièce remarquable, écrite avec cette mesure et cette dignité qu'il donnait à tout ce qui sortait de sa plume, percer le sentiment profond de la nécessité du démembrement de ce royaume, que sa main avait contribué à élever (1).

Dès lors il s'imposa la tâche périlleuse de réconcilier l'esprit de son souverain avec ce sacrifice, et de l'amener à perdre la Belgique au meilleur marché possible. Ici éclata, dit-on, entre le monarque et son ministre, un nouveau désaccord, semblable à celui qui lui avait déjà coûté un portefeuille; et, malgré l'influence qu'exerçait l'ambassadeur sur les membres de la conférence, malgré la confiance qu'ils avaient en ses lumières et en sa droiture, son rappel de Lon-

p. 70, n° 1. « *Mijn hart gevoelt schier dagelijks de behoefte van zich over onze belangen in hollandschen geest en in hollandsche taal uit te storten. Deze weinige woorden zullen u reeds doen kennen, dat ik, zoo zeer als iemand, my houde aan de totale afscheiding.* »

(1) Pendant que la révolution belge était encore dans toute son activité, M. Falck ne fut pas médiocrement surpris de recevoir la visite de notre ambassadeur, mais une visite de pure courtoisie. Immédiatement après son arrivée à Londres, M. Van de Weyer céda en effet au besoin d'aller saluer M. Falck, non comme envoyé diplomatique, on le conçoit facilement, mais comme simple particulier, et de lui exprimer toute sa reconnaissance pour les témoignages multipliés de bienveillance qu'il en avait reçus à Bruxelles. Cette visite honore à la fois celui qui la faisait et celui qui en était l'objet; M. Falck en fut vivement touché; je tiens cette circonstance de lui-même; il en a parlé dans le même sens à M. le baron d'Arnim, ministre plénipotentiaire de Prusse. Peut-être au moment où j'écris ces lignes, M. Van de Weyer ignore encore combien M. Falck fut sensible à sa démarche.

dres fut décidé, et son départ fit douter un instant de la possibilité de maintenir la paix en Europe.

M. Falck quitta son ambassade sans aigreur, sans éclat, et en cherchant même à atténuer l'effet que sa retraite avait produit sur l'opinion ; c'est que, dans le maniement des grandes affaires, il conservait une liberté d'esprit que n'ont jamais ceux qui songent trop à eux-mêmes, à leur fortune et à leur avenir. Il savait que s'oublier est souvent le moyen le plus sûr de réussir, et qu'en tous cas c'est le plus noble, et le seul digne des hommes qui, comme lui, mettent la grandeur morale au-dessus de toutes les grandeurs humaines « Tôt ou tard, disait-il, on m'aura compris, on me rendra les moyens d'être utile à mon pays ; » la suite des événements prouva qu'il ne se trompait point (1).

Sa nomination de représentant du roi des Pays-Bas à Bruxelles, après la conclusion du traité de paix définitif, fut en quelque sorte la réparation éclatante de la faute qui avait été commise en le rappelant de Londres, en même temps que le gage de la réconciliation des deux peuples.

Cette réconciliation ne pouvait être scellée sous de meilleurs auspices! Aucun choix en effet ne pouvait être plus agréable aux Belges, ni plus avantageux aux intérêts de la Hollande. L'arrivée de M. Falck à Bruxelles fut un événement dont chacun se félicita, mais dont notre académie eut particulièrement à s'applaudir.

Immédiatement après son retour, M. Falck vint reprendre

(1) En 1838, on lui recommanda pour sa santé, les bains d'Ischl, près de Salsbourg ; il y alla passer l'été; il fit ensuite un voyage en Autriche et en Hongrie, et ne revint que dans le cours de l'année suivante.

sa place parmi nous (1). Il fut accueilli avec les mêmes témoignages d'estime et d'affection, bien qu'après quatorze années d'absence, il ne retrouvât plus qu'un petit nombre de ses anciens confrères et amis.

Le plaisir de se revoir fut tempéré par de tristes réflexions; nos anciens rangs étaient bien éclaircis, et lui-même portait des traces visibles de douleurs physiques, qui n'avaient fait que s'aggraver. Cependant son esprit si supérieur, son moral si ferme n'avaient rien souffert de ces rudes atteintes. Il semblait, à l'entendre, qu'il n'eût point cessé d'assister à nos séances; non-seulement il avait conservé cette même activité d'intelligence, mais il était au courant de tous nos travaux.

(1) Qu'il me soit permis de reproduire ici le billet par lequel il annonçait sa rentrée; on y trouvera une nouvelle preuve du tour spirituel qu'il savait donner aux moindres choses.

« Tout est jeune dans cette ambassade, excepté son chef. Ainsi, mon cher Quetelet, il vous faudra excuser mes gents qui n'ont pas su vous engager à attendre pendant quatre ou cinq minutes la fin de mon entretien avec le docteur S....; de mon côté, je vous pardonne de ne pas savoir soumettre au contrôle que vous exercez sur tant d'étoiles, celle qui préside à notre heureuse rencontre. Nous nous rencontrerons cependant après demain, à midi, car je compte me rendre à la séance de l'académie, à moins que vous ne me fassiez savoir quelque chose qui me détourne de ce projet. Je l'ai communiqué au duc..... dans l'espoir de l'entraîner dans mon orbite; ou, pour parler avec plus de modestie, afin de vous faire apparaître une étoile double, quoique d'une seule couleur ou à peu près.

Jeudi soir. Mille amitiés,

FALCK.

Après son retour d'Angleterre, et du fond de sa retraite près de La Haye, il tournait souvent ses regards vers nos provinces, où il avait laissé tant d'amis et de si beaux souvenirs. « Quoique retiré à la campagne, m'écrivait-il, et menant une vie d'ermite, je ne me souviens pas moins que j'ai des voisins, et je reste même passablement curieux de savoir ce qui se fait chez eux (1). »

Il ne s'informait pas avec moins d'intérêt du sort des universités et de l'état de notre enseignement en général (2). Il connaissait personnellement les professeurs les plus habiles, les savants et les littérateurs les plus distingués, et il aimait à rester dans la confidence de leurs travaux. S'il est vrai qu'on s'attache aux autres par les services qu'on leur a rendus, on concevra facilement la curiosité que manifestait notre confrère; et on s'expliquera comment il se trouvait en général plus instruit de l'état et des besoins de nos universités, que les ministres mêmes qui lui succédaient dans le poste qu'il avait occupé avec tant de distinction.

(1) Retiré dans l'habitation *'t Huis ter noot*, petite campagne près de La Haye, M. Falck profita de ses loisirs pour reprendre plus activement ses études littéraires. Il s'y occupa aussi des sciences et surtout de l'astronomie. Il avait invité M. Lobatto à l'aider dans cette dernière étude, qui lui avait toujours présenté un puissant attrait. Plus tard, pendant son séjour à Bruxelles, il continuait à se tenir au courant des travaux astronomiques, et faisait de fréquentes visites à l'observatoire; tandis que, d'une autre part, il se délassait avec l'un de nos confrères, M. Bernard, en relisant les anciens auteurs grecs, qui avaient fait le charme de toute sa vie. Le goût des études sérieuses, si rare aujourd'hui chez nos hommes d'état, formait un des traits les plus caractéristiques des grands hommes de l'antiquité.

(2) M. Falck avait posé la première pierre du magnifique édifice de

Au moment où s'agitait, dans l'ancien royaume des Pays-Bas, la grande question de la réforme de l'enseignement, question délicate qui mit aux prises tant d'opinions, tant de passions et tant d'intérêts divers, M. Falck, qui avait pris la plus grande part au plan primitif d'organisation, et qui en avait suivi les développements avec une sollicitude paternelle, ne put rester étranger à la lutte qui s'était engagée. Il y avait lutte en effet, dans une question en apparence purement scientifique, mais à laquelle venaient se rattacher plusieurs difficultés politiques très-irritantes, surtout celle relative à la liberté de l'enseignement. Le Gouvernement, avec un empressement louable, quoique peu réfléchi, avait provoqué une enquête générale sur les vices de l'organisation existante ; il avait fait un appel à tout le monde, hormis, semble-t-il, à l'homme qu'il aurait dû consulter le premier. M. Falck se trouvait alors à Londres : il donna, encore dans cette circonstance, un exemple d'une rare modération. « Quelle besogne! m'écrivait-il en faisant

l'université de Gand. Dans le banquet qui avait suivi cette cérémonie, il s'était écrié en buvant à la future prospérité du nouvel établissement : *Esto perpetua!* Ces vœux seront-ils exaucés? Je sais qu'il s'imposa une véritable privation en n'assistant pas à la fête jubilaire qui fut célébrée pour la 25e année d'existence de l'université. Son esprit de modération et sa position délicate à Bruxelles lui en faisaient un devoir.

C'est encore pendant la fête qui eut lieu à l'occasion de la pose de la première pierre du palais de l'université, que M. Falck, pour relever cette solennité et pour donner à la ville un témoignage de bienveillance, dit avec autant de tact que d'à-propos : « Je vous annonce que le Roi, protecteur des sciences et des arts, veut aussi encourager l'industrie et créer des expositions publiques, et que la première doit avoir lieu à Gand. » Je tiens ces renseignements de M. Cornelissen, que M. Falck comptait parmi ses amis.

allusion aux travaux de la commission du haut enseignement, veuillez m'en dire quelque chose, et croyez que, quel que soit le résultat auquel vous aurez concouru, l'ancien ministre de l'instruction publique n'en persévérera pas moins dans les sentiments qu'il vous a depuis longtemps voués (1). »

Il est difficile que des établissements prospèrent, quand on remet constamment en doute la question de leur existence et la stabilité de chacun des rouages dont la machine se compose. Les inquiétudes de ceux qui doivent les faire valoir, les changements brusques, les pertes continuelles de forces vives doivent amener à la longue la destruction des choses qui avaient le plus de chances de durée.

Ce qui attachait particulièrement à M. Falck, c'était la confiance intime qu'on avait en ses sentiments de justice. Combien de personnes calomniées ou dont la conduite avait été présentée sous un faux jour, ont eu à s'applaudir d'être venues se justifier auprès de lui; combien d'autres lui doivent d'avoir été tirées de la foule, et d'occuper un rang distingué dans la société. Dès qu'il soupçonnait une injustice, une enquête était ordonnée, et souvent il la faisait lui-même, avec sévérité mais avec bienveillance; dès qu'il entrevoyait un talent naissant, il cherchait à lui faciliter les moyens de se produire, il devenait pour ainsi dire son protecteur naturel.

La protection de bien des hommes en place est un véritable fardeau que l'homme d'honneur ne porterait qu'avec dégoût; la sienne était d'autant plus flatteuse qu'elle était réfléchie et servait ordinairement de premier degré à son affection. J'ai été du nombre de ceux qui ont été assez heu-

(1) 10 octobre 1828.

reux pour en faire l'expérience ; et, si j'en parle ici, ce n'est point par un sentiment d'orgueil personnel qui serait d'ailleurs bien légitime, mais parce que je trouve naturellement l'occasion de montrer jusqu'où allait sa persévérance quand il avait arrêté l'établissement d'une chose utile. J'étais bien jeune, lorsque j'eus le bonheur de fixer son attention ; et, sans autre titre, sans avoir jamais vu d'observatoire, j'osai lui parler d'en fonder un à Bruxelles. Mon inexpérience ne me permit pas même d'apprécier ce qu'il y avait de téméraire dans ma demande. Cependant M. Falck eut la bonté de m'écouter, de se faire expliquer les avantages qui pouvaient résulter d'un pareil établissement pour les sciences en général et pour le pays en particulier ; et il m'engagea à venir lui en parler encore.

Peu de temps après, il m'envoya à l'étranger pour me faciliter les moyens de m'initier à la pratique de l'astronomie; mais j'eus le chagrin d'apprendre à mon retour, que j'allais perdre mon seul appui. Je me trompais ; je ne connaissais pas encore jusqu'où allait la bienveillance de M. Falck. Il me fit connaître lui-même qu'il avait veillé à tout, et que son absence n'apporterait aucune entrave aux projets arrêtés (1). Et en effet, au milieu même de nos crises politiques, ses regards se tournaient encore avec inquiétude vers cet observatoire, objet de tous ses soins, dont les murs à peine

(1) M. Van Ewyck, administrateur de l'instruction publique, sous M. Falck et sous M. Van Gobbelschroy, son successeur au ministère, contribua puissamment à la construction de l'observatoire, et à faire doter l'établissement des instruments les plus précieux. La révolution de 1830 n'a pas permis de réaliser les projets qui avaient été arrêtés pour mettre l'observatoire de Bruxelles à même de rivaliser avec les principaux observatoires de l'Europe.

élevés étaient menacés de tant de dangers. Si l'observatoire doit produire un jour quelques fruits utiles, c'est à lui qu'il faut en savoir gré. C'est lui qui en a conçu la pensée, et cette pensée l'occupait encore à ses derniers instants. Peu de jours avant sa mort, il me donna son portrait au bas duquel il avait écrit ces mots : « témoignage d'une amitié plus ancienne que l'observatoire. » Je devrais ajouter, et surtout plus solide que l'observatoire, dit-il en souriant et en faisant allusion à l'état de délabrement dans lequel la ville avait laissé tomber le bâtiment.

Ce fut pour lui une véritable privation lorsque, dans les derniers temps de sa maladie, ses souffrances ne lui permirent plus d'assister à nos séances. Le désir de savoir et d'apprendre ne l'ont jamais quitté, pas même dans les instants de sa vie où il semblait le plus chargé de travaux. Il se tenait au courant de tous les genres de progrès, se faisait rendre compte des découvertes scientifiques et cherchait à en mesurer la portée.

Il était trop observateur pour ne pas sentir les approches de sa fin, et il avait l'esprit trop élevé, trop ferme pour craindre ce dernier instant. Cependant, quel que fût son stoïcisme, la vie n'était pas un bien qu'il dût quitter sans regrets. Sa séparation d'une épouse qui avait répandu tant de charme sur son existence, et de tant d'amis dévoués, pouvait ébranler cette âme si noble et si bienveillante. Aussi ses nuits, me disait-il, étaient agitées par des pensées tristes; mais il avait devant lui, pour se consoler, le tableau d'une vie pure et sans tache; et, prêt à franchir le seuil de l'éternité, il pouvait avec orgueil jeter un dernier regard sur cette série non interrompue de belles actions qui ont marqué son passage sur cette terre.

M. Falck s'éteignit le 16 mars 1843, à l'âge de 66 ans. Son corps fut transporté à Utrecht, pour être déposé dans le caveau de sa famille. La translation se fit avec une solennité qui montrait assez que la Belgique, en honorant le représentant d'une nation amie, voulait témoigner sa reconnaissance à l'homme d'état qui lui appartenait en quelque sorte par le bien qu'il lui avait fait. Certes, dans sa patrie même, notre illustre confrère n'a pu être l'objet de plus touchants regrets, ni d'une douleur plus universelle.

M. Falck est en quelque sorte la personnification de toute une grande époque de l'histoire de Hollande. Après avoir le plus contribué à l'affranchissement de sa patrie, il sut faire adopter le plan de réunion des deux peuples belge et hollandais ; dès lors toutes ses actions, toute sa prudence, toute son énergie furent employées à soutenir cet édifice encore frêle et constamment ébranlé par des maladresses, jusqu'au jour où il fut bouleversé de fond en comble, quand la main qui formait son plus ferme appui n'y était plus; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que M. Falck fut appelé à présider aux arrangements qui suivirent cette grande catastrophe. Il rendit encore ce dernier service à sa patrie, et parut n'attendre, pour descendre au tombeau, que la signature du dernier acte qui signale cette période remarquable (1).

Les services que M. Falck a rendus, peuvent être sentis, mais non appréciés dans toute leur étendue ; cette tâche est réservée à la postérité. Les contemporains sont trop près

(1) « Quand le traité du 5 novembre 1842 fut conclu, il exprima vivement son désir de le voir accepter par les chambres législatives. Il écrivit à ses amis en Hollande « Puissent vos amis et les miens s'en » tenir dans cette circonstance au *fortiter occupa portum!* Moi » du moins, je ne veux plus me rembarquer sur l'océan, où nous

des événements ; ils en connaissent trop peu les ressorts secrets, pour être des juges tout à fait compétents. Les hommes d'état sont un peu comme les médailles : ils ne sont estimés et appréciés qu'après avoir passé quelques siècles sous terre.

A. QUETELET.

» avons été ballottés déjà depuis tant d'années, et si cela arrive mal- » heureusement : *ô! navis, referent in mare te novi fluctus,* assi- » gnez-moi d'avance le rôle de passager. Aussi bien je suis trop vieux » et trop faible pour les voyages à *l'aventure*. Qu'on se le dise, adieu. » Traduit du recueil *Het Instituut*, page 70.

NOTICE

SUR

ALEXIS BOUVARD,

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE,

NÉ EN SAVOIE, LE 27 JUIN 1767; MORT A PARIS, LE 7 JUIN 1843 (1).

L'astronomie a fait, le 7 juin de cette année, une perte très-sensible par la mort de M. Alexis Bouvard, qui était depuis longtemps l'un des astronomes les plus dévoués de l'observatoire de Paris, et qui a rendu de grands services à la science, soit comme observateur, soit comme calculateur.

Né le 27 juin 1767, dans un chalet du Mont-Joli, qu'on signalait encore, il y a peu d'années, aux étrangers qui passaient près de là, comme remarquable sous ce rapport, il appartenait à une famille estimable de propriétaires dans la paroisse des Contamines, située dans le haut Faucigny, en Savoie, près des bains St-Gervais et au pied du Mont-Blanc. Le commerce auquel ses parents le destinaient n'ayant eu aucun attrait pour lui, il se rendit à Paris en 1785, étudia les mathématiques et l'astronomie et devint bientôt assez instruit pour être admis à l'observatoire

(1) Cette notice, écrite par M. Alf. Gautier, est extraite de la *Biblioth. univ. de Genève pour août* 1843.

Il est à regretter que le discours remarquable, prononcé par M. Arago sur la tombe de M. Bouvard, n'ait pas encore été publié.

en 1793, au moment où le comte Cassini s'en retira. Lors de la création du bureau des longitudes, en 1795, M. Bouvard en fit partie en qualité d'astronome adjoint. Il découvrit, la même année, une nouvelle comète et en calcula les éléments. Il fut chargé en 1797, par le célèbre Laplace, de calculer des observations de la lune de Bradley et de Maskelyne, faites entre 1750 et 1795, pour déterminer la valeur numérique de l'équation séculaire de l'apogée et du nœud de l'orbite lunaire, que ce grand géomètre venait de découvrir par la théorie de la gravitation universelle, et qui devait diminuer assez notablement les erreurs des Tables de la lune. Les immenses calculs que M. Bouvard a été appelé à effectuer successivement, pour appliquer aux divers corps de notre système planétaire et réduire en nombres et en tables les formules obtenues par l'illustre auteur de la *Mécanique céleste*, constituent un de ses principaux titres à la reconnaissance du monde savant. Il a été infatigable sous ce rapport, et il était toujours prêt à se dévouer aux travaux de ce genre dont Laplace le chargeait. Heureuse alliance du génie avec des facultés de calcul remarquables, qui a fort avancé la détermination précise d'un grand nombre de mouvements et de phénomènes célestes.

M. Bouvard partagea avec Bürg, en 1800, le prix proposé par l'institut de France, sur la comparaison des observations avec les tables, pour fixer les longitudes de l'époque, de l'apogée et du nœud de l'orbite de la lune. Il fut élu membre de l'institut en 1803. Il publia, en 1808, la première édition de ses tables de Jupiter et de Saturne. La seconde, qui a paru en 1821, a été augmentée de tables d'Uranus, que M. Bouvard a été occupé à perfectionner jusque vers la fin de sa vie.

A travers les grands travaux de calcul dont je viens de parler, M. Bouvard n'en continua pas moins avec beaucoup de zèle ses travaux d'observation. L'observatoire de Paris ayant acquis de nouveaux instruments, il se dévoua pendant un très-grand nombre d'années, soit aux observations régulières, faites avec les instruments placés dans le plan du méridien, soit aux observations occasionnelles. Il découvrit et observa un assez grand nombre de comètes, et en calcula les éléments paraboliques d'après la méthode de Laplace. Il fut l'un des astronomes qui mirent le plus d'intérêt à la détermination des différences de longitude géographique, d'après les observations de la lune et des étoiles voisines de son parallèle, et il calcula d'après ces observations la différence des méridiens entre Paris et Greenwich.

M. Bouvard s'est occupé aussi de météorologie. C'est lui qui a longtemps dirigé les observations de ce genre, faites par son frère à l'observatoire de Paris. Il a communiqué, en 1827, à l'académie des sciences de Paris, un excellent résumé de ces observations, qui a été publié dans le tom. 7 des nouveaux mémoires de cette académie. Il a lu aussi, à la réunion de la société helvétique des sciences naturelles qui eut lieu, en 1829, à l'hospice du grand St-Bernard, un mémoire intéressant sur les variations diurnes du baromètre, dont il a paru un extrait dans le tom. 41 de la première série de la *Bibliothèque Universelle*.

Ce n'est pas seulement par ses propres travaux que M. Bouvard a été utile à la science, il l'a été aussi par les services qu'il a rendus à ceux qui la cultivaient et par les élèves qu'il a faits. C'est lui surtout qui a découvert et développé les facultés distinguées dont Gambart était doué, et dont ce dernier a fait preuve dans sa trop courte carrière astrono-

mique. Gambart donnait à M. Bouvard le titre de père; et lorsqu'il a senti les progrès de sa maladie devenir graves, c'est chez lui qu'il est venu mourir. M. Quetelet, directeur actuel de l'observatoire de Bruxelles, a reçu de M. Bouvard d'utiles directions pendant ses premiers séjours à Paris, et a entretenu dès lors avec lui de très-amicales relations. M. Bouvard a eu aussi la satisfaction de former à l'astronomie l'un de ses neveux, M. Eugène Bouvard, qui, depuis une dizaine d'années, fait partie des jeunes astronomes attachés à l'observatoire de Paris, et qui s'est déjà fait connaître avantageusement par divers travaux d'observation et de calcul.

M. Bouvard joignait à un grand dévouement pour la science, beaucoup de simplicité, de droiture et de bonté de cœur. C'est lui qui a bien voulu, de concert avec M. le baron Maurice, commander à M. Gambey les deux principaux instruments du nouvel observatoire de Genève, et passer, pour cet effet, avec cet artiste distingué, une convention qui a été ponctuellement exécutée. Je lui ai eu personnellement de nombreuses obligations; et en attendant qu'un hommage plus digne de lui soit rendu à sa mémoire, j'ai éprouvé le besoin de lui payer ici un léger tribut de reconnaissance et de regrets.

Additions à la notice précédente, par A. Quetelet.

La notice qui précède signale les principaux titres que M. Alexis Bouvard s'est acquis à l'estime des savants; et présente une énumération à peu près complète des travaux qui ont marqué la carrière de cet astronome distingué.

Qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots à l'éloge que M. Gautier a si habilement esquissé et d'essayer de jeter

aussi quelques fleurs sur cette tombe fraîchement ouverte, que doivent entourer tant de pieux souvenirs et tant de reconnaissance.

Ce que j'ai à dire, je le puiserai dans mes souvenirs et dans ma correspondance. J'ose compter sur l'indulgence des lecteurs, ayant quelquefois à parler de moi-même, afin de faire connaître plus intimement un type de ces hommes rares qui se dévouent entièrement aux sciences et à ceux qui les cultivent. C'est pour ainsi dire s'attacher à eux par des liens plus saints que ceux de la parenté, que de partager leurs goûts et leurs travaux.

J'étais arrivé à Paris, vers la fin de 1823, avec la perspective de pouvoir construire un observatoire en Belgique, mais en même temps avec la conviction que toute mon instruction en astronomie pratique restait à faire. Mon premier soin fut de me rendre à l'observatoire royal ; mais, en entrant dans ce monument illustré par tant de grands travaux, je sentis mieux encore tout ce qui me manquait. Je n'avais pas même de lettres d'introduction pour sauver les embarras d'une première visite. Je montai cependant avec assez d'assurance le grand escalier; mais, quand je me trouvai entre les portes voisines de MM. Arago et Bouvard, je restai quelque temps indécis. J'allais frapper à la première, quand M. Bouvard, qui sortait de chez lui pour se rendre dans les salles d'observation, me demanda qui je cherchais. Je lui racontai tout d'abord mon histoire, que cet excellent homme parut écouter avec intérêt ; puis, il m'emmena avec lui et me mit en présence des instruments astronomiques; spectacle tout nouveau pour moi. Il eut la bonté de m'en expliquer la destination et l'usage ; et me permit de venir observer, quand je le voudrais.

Dès le soir même je profitai de cette permission ; et, à mon grand étonnement, je pus pénétrer librement et seul, au milieu des instruments et des papiers de l'observatoire. Je revins les soirs suivants, et toujours même confiance. Ce que je viens de dire est l'histoire de tous les étrangers qui ont visité l'observatoire de Paris dans le même but que moi, et ils sont assez nombreux. Ils doivent reconnaître, comme moi, qu'il serait impossible de trouver ailleurs plus d'obligeance et plus de facilités pour s'instruire (1).

Pendant que je m'exerçais, le bon M. Bouvard venait de temps en temps s'informer de mes observations et les examinait. Ses paroles étaient toujours encourageantes; et, quand il remarquait que j'avais trop froid, il m'invitait à passer chez lui. Peu à peu, il me témoigna plus d'affection, et me proposa de m'initier aux calculs pratiques de l'astronomie. Dès lors, il voulut bien diriger toutes mes études avec une bienveillance vraiment paternelle.

Il ne s'en tint pas à ces témoignages de bonté; il me présenta à ses amis, et parmi eux se trouvaient Laplace et Poisson. Je fus admis aussi à ses petits dîners des jeudis (2); et je devins en quelque sorte un membre de sa famille.

M. Bouvard n'avait alors auprès de lui que son frère aîné; il s'était marié, mais des chagrins domestiques l'avaient

(1) Je me trouvais à l'observatoire de Paris en même temps que M. Gautier, qui venait également s'occuper de la pratique de l'astronomie, en attendant la construction du nouvel observatoire de Genève, qu'il était appelé à diriger. Je range parmi les acquisitions les plus précieuses de cette époque l'amitié de ce savant astronome.

(2) Il y réunissait habituellement une dizaine de personnes, choisies parmi les savants et ses amis intimes.



séparé de sa femme ; et cet excellent homme sentait le besoin de reporter son affection sur des personnes sûres et dévouées.

Dans son intimité, il aimait à rappeler les souvenirs de sa jeunesse, et les épreuves pénibles par lesquelles il avait dû passer, surtout au moment de la révolution. Il enseignait les mathématiques à Paris, quand, de par la loi, il fut nommé astronome à l'observatoire que Cassini venait de quitter. Il voulut représenter humblement que ses études n'avaient pas été dirigées vers l'observation, mais il fut renvoyé à son poste, avec menace d'être emprisonné, s'il le quittait. Ce fut le commencement de sa carrière astronomique. Ces licences qui ressemblaient un peu à celles de Sganarelle, eurent cependant les meilleurs résultats. M. Bouvard, dans son nouveau poste, n'avait les moyens ni de se vêtir ni de se nourrir ; il me parla souvent des privations cruelles qu'il dut s'imposer. Il se livra cependant franchement et avec ardeur aux études astronomiques, et finit bientôt par aimer avec passion la carrière dans laquelle il avait été poussé d'une manière si brusque.

Le récit de ses relations avec plusieurs des principaux personnages de cette époque, et surtout avec les savants, jetait beaucoup d'intérêt sur sa conversation intime ; mais il fallait le prendre en dehors de ses heures de travail, qu'il n'entendait pas voir déranger.

On se ferait difficilement une idée des calculs immenses qui ont été exécutés par M. Bouvard, soit pour les réductions des observations de tout genre, soit pour la confection de ses tables astronomiques, soit pour les Annuaires et la Connaissance des Temps, soit surtout pour la Mécanique céleste. Les calculs relatifs à ce dernier ouvrage for-

maient, à eux seuls, des piles de cahiers qui semblaient avoir dû occuper plus que la vie d'un seul homme (1). L'habitude de calculer lui avait donné, il est vrai, une admirable facilité de travail en ce genre. Il était si sûr de son fait que, quand il entreprenait des calculs nouveaux pour résoudre une difficulté scientifique, il faisait, à peu près comme l'ingénieur, un devis de son travail et estimait d'avance combien il aurait de logarithmes à chercher, d'équations à résoudre, combien de cahiers à remplir et de journées à employer. On conçoit qu'on était mal venu, en cherchant à faire perdre son temps à un homme qui savait si bien en régler l'emploi.

Je revins en Belgique en 1824, et je continuai à recevoir de nouvelles preuves de l'amitié de M. Bouvard ; il me transmettait les nouvelles scientifiques qui se rapportaient à mes travaux et me tenait au courant des découvertes astronomiques.

L'académie royale de Bruxelles à qui je faisais part de ces communications, inscrivit, le 8 octobre 1825, le nom de M. Bouvard parmi ceux de ses correspondants pour la classe des sciences. Notre nouveau confrère parut sensible à ce témoignage d'estime. « Cette faveur m'est d'autant plus flatteuse, m'écrivit-il, que je ne m'y attendais pas. Etre associé aux académies, c'est la seule ambition du savant ; quant à moi, je n'en ai pas d'autre ; malheureusement plus on obtient de faveurs de ce genre, plus on a de devoirs à remplir. » Sa correspondance fit preuve que ce n'était pas là

(1) Ses manuscrits furent vendus publiquement, après sa mort, pour la modique somme de 3 à 400 francs ; ils ont été achetés par son neveu M. Eug. Bouvard.

une formule de pure politesse ; il ne se borna pas en effet à accepter le titre, il remplit fidèlement les devoirs de correspondant de l'académie.

L'année suivante, M. Bouvard fit le voyage d'Angleterre, où il était attendu avec son illustre ami, l'auteur de la *Mécanique céleste*. Mais l'âge et la santé de M. De Laplace dérangèrent les plans arrêtés. M. Bouvard seul fit le voyage et reçut des savants anglais l'accueil le plus cordial, accueil bien mérité par son noble caractère et par cette longue série de services qu'il n'avait cessé de rendre aux sciences. Il fut surtout vivement touché de sa réception à la société royale de Londres, dont il fut nommé membre étranger par acclamation. Cette distinction en effet, qui ne s'accorde qu'à un petit nombre d'élus, devait le flatter surtout par la manière dont elle était accordée dans les lieux où avaient siégé Newton, W. Herschel et cette suite de savants illustres qui feront à jamais la gloire de l'Angleterre.

M. Bouvard revint par la Belgique et me prêta l'appui de son nom auprès du gouvernement, pour m'aider à réaliser mes projets au sujet de l'observatoire de Bruxelles ; déjà une somme de 20,000 florins avait été allouée à cet effet, mais elle était insuffisante. J'eus le plaisir de pouvoir lui annoncer presqu'aussitôt après son retour à Paris, que le gouvernement entendait faire les choses d'une manière convenable, et construire un temple à Uranie qui fût véritablement digne d'elle. M. Bouvard en fut enchanté, il en parla à tous ses amis, comme d'une faveur qui le touchait personnellement (1).

(1) « C'est avec un bien grand plaisir que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'annoncer l'arrêté de S. M.

Dès lors il me fit part du projet qu'il avait formé de revenir fréquemment en Belgique; il voulut le réaliser dès le commencement de l'année suivante, et venir assister aux premiers travaux du nouvel édifice ; mais cette époque que nous appelions l'un et l'autre de tous nos vœux, devait lui être fatale; elle devait porter la douleur chez tous les amis des sciences. L'illustre auteur de la *Mécanique céleste* mourut le 5 mars 1827. M. Bouvard perdait en lui son ami le plus intime, l'homme à qui il avait consacré tous ses travaux, toute son existence. Il resta comme anéanti par cette perte (1).

J'essayai de lui porter quelques consolations, et de le dé-

le roi des Pays-Bas, concernant la création d'un observatoire à Bruxelles. Il n'était pas douteux que les fonds promis avant l'arrêté royal, ne fussent insuffisants, pour ériger un observatoire réellement utile à la science. Maintenant, puisque la dépense n'est pas déterminée, faites votre plan de telle sorte qu'il soit le plus convenable et le plus avantageux, afin de pouvoir y placer les instruments principaux qui doivent meubler un observatoire complet, fait pour honorer le souverain qui en a ordonné la construction. Je me suis empressé d'annoncer à tous les savants la création de votre observatoire. Les journaux en ont parlé. Je suis chargé, de la part de mes confrères, de vous féliciter de l'heureux succès de vos constantes sollicitudes en faveur de la science. MM. Poisson et Laplace prennent un véritable intérêt à voir créer un observatoire en Belgique. » (10 juillet 1826.)

(1) Cet événement fatal me fut annoncé aussitôt par la lettre suivante de M. Célestin, jeune homme que M. Bouvard avait pris en affection et qui demeurait auprès de lui.

Lundi 5 mars, 11 $\frac{1}{4}$ heures du matin 1827.

« Je viens vous faire part de la perte irréparable que nous avons



terminer à venir en Belgique, mais il me répondit par la lettre suivante, où perce à chaque ligne le chagrin dont il était accablé.

« Je suis bien sensible à toutes les choses bienveillantes que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire dans votre lettre du 7 du courant. La perte que nous venons de faire sera sentie dans toute l'Europe. La mort de ce grand homme m'accable ; ami intime depuis 32 ans, ayant passé ma vie à travailler avec lui pour les progrès des sciences, confident de ses pensées, je me trouve maintenant abandonné sans retour de l'homme avec qui j'étais pour ainsi dire identifié. Je ne suis plus en état, quant à présent, de penser à rien. Mes idées sont tellement confuses, que je passe les jours sans trop savoir comment. »

« Le jour fatal de la mort du Newton français, je suis

fuite de l'illustre auteur de la *Mécanique céleste*. Il est expiré ce matin, à 9 heures 5 minutes, dans les bras de son ami de 30 ans, M. Bouvard, qui ne vivait, en quelque sorte, que pour M. De Laplace. L'excellent et respectable M. Bouvard est plongé dans la plus grande désolation. Cette séparation est pour lui un coup de foudre. Faut-il que j'aie vu couler des yeux de cet homme de bien des ruisseaux de larmes! Joignez-vous à nous pour le consoler de cette perte. Il vous aime tendrement et il recevra vos consolations avec reconnaissance. Je vous écris ce peu de lignes à côté même de l'illustre défunt ; la garde de sa dépouille mortelle vient de m'être confiée par la famille désolée, pendant que M. Bouvard a été accompagner madame De Laplace à Arcueil. »

Je reçus presqu'en même temps une lettre de M. Nicollet qui me marquait également le deuil que la mort du grand géomètre français avait répandu, et particulièrement à l'observatoire : « Vous aurez appris, disait-il, la perte irréparable que les sciences, M. Bouvard et

parti pour Arcueil, avec sa veuve inconsolable, et je ne viens à Paris que pour passer quelques instants. Je ne puis quitter cette famille si respectable, mon absence serait dans ce moment impossible. En conséquence, mon cher ami, je ne quitterai point Paris avant quelques mois. Recevez, je vous prie, mes remercîments pour votre obligeante invitation d'aller me consoler, chez vous, de mes peines et de mon profond chagrin. Je préfère aller vous voir dans un temps plus heureux, dans un temps où j'aurai l'âme plus calme.... » (19 mars 1827.)

Gambart, que M. Bouvard considérait comme son propre fils, avait fait les mêmes tentatives pour l'éloigner de Paris et l'attirer à Marseille, mais inutilement; il en reçut la même réponse. Gambart m'écrivit alors le billet suivant que je

moi en particulier, nous avons faite par la mort de M. De Laplace. C'était la représentation de la science en Europe, le chef d'une grande école, le génie planant sur les supériorités qui restent, un géomètre philosophe prodiguant son savoir, ses conseils et son affection à tout ce qui pouvait contribuer aux progrès des lumières, et portant dans tout ce qui pouvait en hâter les progrès un feu sacré, un zèle et une activité dont on verra peu d'exemples. Je ne pourrais vous dire quelle a été ici notre douleur et notre confusion dans les premiers moments. Quelle est la main qui pourra tracer l'histoire d'une si vaste et si glorieuse carrière? Notre respectable ami M. Bouvard se remet difficilement de son chagrin. Il est encore à Arcueil auprès de madame Laplace. Vous feriez bien de lui écrire, dans son amitié pour vous, il en éprouverait du bien. »

On me pardonnera sans doute de citer ces passages de lettres particulières, mais rien de ce qui se rattache à une époque aussi remarquable dans l'histoire des sciences, ne doit être omis.

conserve avec les sentiments que je porte à la mémoire de deux astronomes pour qui j'avais la plus profonde estime. Le même billet m'annonçait la découverte qu'il venait de faire d'une comète, pendant la nuit du 21 juin 1827. « Comme ami et bon ami de M. Bouvard, je vous aime pour la sollicitude que vous prenez pour alléger ses peines. Je vous engage à continuer à l'attirer auprès de vous. C'est le plus grand service que vous puissiez lui rendre dans l'état présent de sa santé. Il vous aime beaucoup et votre société lui ferait un bien infini. C'est au point que je vous l'enverrais, si je l'avais ; car, avec mon caractère tant soit peu récalcitrant, je ne serais guère capable de consoler son cœur ni de calmer son esprit. »

Je n'ai point eu le bonheur de connaître personnellement Gambart ; et néanmoins, placés à deux cents lieues de distance, nous nous sommes aimés comme des frères, par l'amitié même que M. Bouvard nous portait. La lettre si touchante et si amicale de Gambart m'autorisait à insister auprès de notre bon père, et j'eus le bonheur de l'emporter en effet. M. Bouvard revint en Belgique pendant le mois de juillet, et bientôt ma famille devint la sienne. Mon beau-père, né comme lui dans les montagnes de la Savoie, médecin d'un savoir profond et d'un noble caractère, fut un lien de plus pour le rattacher à la Belgique. Il fut convenu dès lors que les voyages seraient plus fréquents et que les deux familles n'en formeraient qu'une à l'avenir. Mais l'âge et l'état de santé de M. Bouvard devinrent bientôt des obstacles qui empêchèrent de réaliser ce projet. Il ne cessait cependant de m'encourager et de me prodiguer ses conseils. « Si j'étais jeune, mon ami, je me livrerais sans relâche aux travaux les plus pénibles de la science, me di-

sait-il, afin que ma patrie pût rivaliser avec les pays étrangers. Vous êtes jeune, et bientôt vous aurez un bel observatoire, muni de bons instruments; tâchez de prendre rang parmi les savants que j'admire, et dont je suis presque jaloux. Mais, hélas! mon temps est presque passé; je ne puis plus rivaliser avec personne. Il ne me reste donc plus rien d'important à faire sinon d'exciter les jeunes savants, à leur donner des conseils, à leur tracer grossièrement la route qu'ils doivent suivre pour acquérir une réputation bien méritée et les éloges de la postérité.. »

(29 octobre 1828).

Pendant l'année 1829, le projet de nous revoir dut être différé encore, à cause de la mauvaise santé de M. Gambart. Depuis la mort de Laplace, le bon M. Bouvard avait senti plus que jamais le besoin d'être aimé; il éprouvait un vide que rien ne pouvait combler. Appuyé sur une tombe encore humide de ses pleurs, il ne voyait pas sans un sentiment d'effroi une autre tombe prête à s'entr'ouvrir pour engloutir son fils adoptif, l'une des plus belles espérances de la France. « Je compte bien aller en Belgique, ce printemps, écrivait-il, et aller passer une quinzaine de jours en Hollande, mais sans pouvoir espérer d'aller plus loin; car la santé de mon cher ami Gambart se rétablit un peu; il doit aller prendre les eaux en Savoie; je me propose d'aller le rejoindre pour passer quelque temps avec lui. Je ne puis guère lui refuser cette satisfaction, car si je donnais la préférence au nord de l'Allemagne, il serait très-affligé de ma conduite à son égard. C'est un de mes enfants adoptifs; mais hélas! je crains bien que sa misérable santé ne l'empêche de voyager. » (13 mars 1829.)

11

M. Bouvard se rendit en effet en Savoie et passa, avec Gambart, trois semaines aux bains d'Aix. Il parcourut ensuite les principales villes de la Suisse : Bâle, Zurich, Lucerne, Berne, Lauzanne et Genève, et assista à la réunion de la société Helvétique qui avait lieu, cette année, à l'hospice du grand St-Bernard. M. Gambart se trouvait dans un état de santé beaucoup plus satisfaisant. Les deux amis se séparèrent à Lauzanne, le 23 août, et Gambart reprit le chemin de Marseille.

Cependant M. Bouvard n'avait pas entièrement renoncé à la culture des sciences; du vivant de M. De Laplace, il s'était occupé de discuter les observations météorologiques qui avaient été faites à l'observatoire royal; et, après la mort de cet illustre géomètre, il en présenta les résultats à l'académie des sciences (1). Ce travail immense est basé sur plus de cent mille observations tant barométriques que thermométriques. Avant l'impression, il en publia un résumé dans la *Correspondance mathématique et physique* de Bruxelles. Il donna en même temps le résultat de ses remarques sur les différents vents qui peuvent régner simultanément dans l'atmosphère, et sur leur influence dans les indications du baromètre (2). On n'a peut-être pas eu assez égard à ces dernières observations, qui n'ont été vérifiées nulle part, du moins à ma connaissance.

L'année suivante, M. Bouvard me communiqua l'extrait d'un nouveau mémoire *sur les Variations diurnes du baro-*

(1) *Mémoire sur les observations météorologiques faites à l'observatoire royal de Paris*, par M. A. Bouvard, lu le 23 avril 1827, tom. 7 des *Mémoires*.

(2) *Corresp. math.*, tom. III, p. 154, année 1827.

mètre, extrait qui fut également inséré dans la *Correspondance mathématique* (1). L'auteur s'y proposait de rechercher la loi et les causes des variations diurnes de la pression atmosphérique, en tirant parti des observations faites dans divers endroits du globe ; et il croyait pouvoir déduire de ses travaux qu'*en partant de l'équateur, les périodes diminuent à peu près proportionnellement au carré du cosinus de la latitude, et que ces mêmes périodes, sous l'équateur, en s'élevant à de grandes hauteurs, diminuent dans le rapport inverse des températures des lieux où les observations sont faites.*

M. Bouvard communiqua ce travail à l'institut au mois de décembre et le retira ensuite pour le revoir. Les membres du bureau des longitudes l'accueillirent favorablement; il fut même convenu qu'on favoriserait le plus possible ce genre d'observations, pour arriver à la connaissance plus intime des lois qui dominent les grands mouvements périodiques de notre atmosphère. C'est ce que M. Bouvard s'empressa de me faire connaître par la lettre suivante, écrite le 24 janvier 1829.

« Pour confirmer mes hypothèses sur le phénomène de la variation diurne du baromètre, le bureau des longitudes

(1) Tom. IV, pp. 374 et suiv., année 1828. Cet extrait me fut envoyé le 10 novembre 1828; il devait servir à établir les droits de l'auteur qui avait communiqué avec confiance ses résultats à des personnes étrangères. « Si vous pouvez, mon cher ami, imprimer cette note dans votre prochain numéro, vous me ferez bien plaisir, parce qu'ayant donné ce petit mémoire à des étrangers, je crains qu'on n'en abuse, en le publiant sans mon nom. » M. Bouvard annonçait en même temps l'intention de présenter bientôt le travail complet à l'institut.

m'a autorisé à faire construire des baromètres pour en donner aux voyageurs, qui seront disposés à faire des séries d'observations dans des lieux où il importe le plus d'en faire : sous l'équateur, au niveau de la mer et à de très-grandes élévations au-dessus de ce niveau. Il serait également important d'en faire à de très-grandes latitudes ; mais, pour obtenir des résultats exacts, il faut que ces observations soient continuées longtemps, afin de détruire les erreurs des causes locales, qui sont d'autant plus prépondérantes que les périodes diurnes sont moins prononcées; et, comme elles vont toujours en diminuant en allant vers l'un ou l'autre pôle, les erreurs des observations, indépendamment des causes locales, sont du même ordre que la plus grande des quatre périodes diurnes.

» Pour bien déterminer les lois de ces variations, il importe que les observations soient faites aux époques des maximum et minimum. On peut également faire concourir les observations faites à d'autres instants, parce que la formule peut les employer conjointement avec les autres ; et même, pour bien déterminer les lois, il faut multiplier les observations autant que possible.

» Lorsque j'aurai réuni un grand nombre d'observations équatoriales, que je regarde comme les plus importantes, je ne doute pas que je ne puisse alors confirmer mes idées sur ce singulier phénomène météorologique. J'espère qu'alors les géomètres daigneront s'occuper de la théorie ; et, si l'on parvient à démontrer ma formule, la même théorie fera connaître également la cause des grandes variations du baromètre, qui jusqu'à présent sont inexplicables. La météorologie deviendra une science, car jusqu'à présent elle n'a pas mérité ce nom, puisque nous ne connaissons

encore rien sur cette matière. Les temps à venir confirmeront, je l'espère, mes idées, à moins que je ne me trompe grossièrement sur les lois de ce phénomène. »

Cependant les lois que M. Bouvard croyait avoir établies, ne furent pas adoptées sans difficulté. Il s'éleva même des objections assez graves pour qu'il crût devoir soumettre tout son travail à un nouvel examen. Il le fit avec toute la candeur et tout le désir de connaître la vérité, qu'il portait habituellement dans ses recherches. Qu'il me soit permis de citer encore un passage de sa correspondance où il rend compte de la perplexité dans laquelle il se trouve.

« J'ai présenté mon travail à l'académie en décembre dernier, mais il est encore entre mes mains pour y faire quelques changements et satisfaire des amis difficiles, concernant la formule empirique que j'ai établie pour réduire les observations des périodes à l'équateur. Pour réduire ces périodes, je suppose qu'elles varient comme le carré du cosinus de la latitude, et ensuite dans le rapport inverse des températures correspondantes, comme je l'ai dit dans ma notice que vous avez imprimée dans votre journal. Messieurs nos géomètres physiciens m'objectent que ce rapport n'est point admissible, attendu que le zéro du thermomètre est arbitraire; que si j'employais la division de Fahrenheit, la loi supposée ne serait plus vraie, et qu'en pareil cas, je ne devais employer que les différences des températures, et non les quantités absolues de ces températures. Longtemps avant de présenter mon travail, j'avais bien songé à cette difficulté; j'avais cherché s'il était possible d'introduire dans ma formule, une fonction arbitraire du rapport des hauteurs du baromètre. Mais je fus obligé de revenir à ma première hypothèse, celle des températures. Au reste, comme je ne donne cette loi

11.

que comme moyen de satisfaire aux résultats déduits des observations, je ne pense pas que je puisse me compromettre sous le rapport scientifique, de sorte que je suis bien décidé à publier ce travail tel qu'il est, sauf à le modifier plus tard, si de nouvelles recherches m'autorisent à le faire.

» Vous verrez dans le *bulletin* de Férussac, un extrait de mon premier mémoire, suivi de l'analyse du second. J'y suis revenu sur des corrections de chiffres, que je regrette d'avoir faites, principalement pour les limites des variations des instants du maximum du matin, par les observations d'été et d'hiver. Les corrections dépendent du 3me terme de la formule que j'ai négligé, d'après des conseils que je ne crois pas bons. Aussi je reviendrai sur cette matière, en conservant le terme que j'ai négligé par déférence. Mais que je supprime ou que je conserve ce terme, cela ne produit rien de fâcheux pour mes recherches; les variations du baromètre ne sont pas sensiblement changées. Les époques des instants des maximum et des minimum changeront sans nuire à la partie que je regarde comme la principale de mes recherches sur les lois de ce phénomène, dues à l'action du soleil comme corps échauffant. » (13 mai 1829.)

C'est le même mémoire dont M. Bouvard donna lecture à la réunion de la société helvétique, à l'hospice du grand St-Bernard, et dont un extrait fut inséré dans la *Bibliothèque universelle*, tom. 41.

L'année suivante, en passant par la France pour me rendre en Italie, je vis M. Bouvard à Paris, et je fus chargé de ses lettres pour sa famille. J'eus le plaisir de me rencontrer près de St-Gervais, dans l'humble hameau qui l'avait vu naitre, avec MM. Gautier et de Necker Saussure. On touchait aux fameuses journées de juillet; la révolution belge qui suivit

de près celle de France, me donna une nouvelle occasion d'apprécier la bonté vraiment paternelle de M Bouvard. Le sort de ma famille et celle de l'observatoire lui causèrent les plus vives inquiétudes; mais j'avais lieu de concevoir des inquiétudes plus réelles sur ce qui le concernait personnellement.

En 1831, éclatèrent de la manière la plus déplorable les symptômes d'une maladie qui affligea le reste de ses jours et dont il avait déjà senti les premières atteintes dès le commencement de 1827 (1).

On se méprit d'abord sur la nature du mal, mais l'amitié fut plus clairvoyante que l'art. Gambart se trouvait heureusement auprès de son ami, et il eut le bonheur de contribuer à abréger ses souffrances. Qu'on me permette de citer encore, car ce n'est que par leurs propres paroles que je puis exprimer les rapports d'amitié qui s'étaient établis entre ces deux hommes, si bien faits pour s'entendre.

« Partagez notre contentement, s'écriait Gambart. Notre ami est non-seulement sauvé, mais encore il est tranquille; il est exempt de douleurs et la vie lui est devenue douce. Cet heureux changement nous le devons à M. Civiale, qui est notre ange protecteur et que des rivalités fort tristes avaient éloigné tout d'abord de chez nous, car il était venu à l'origine comme je vous l'avais dit. Le jour où je vous écrivis, M B.... dont la célébrité est européenne, visita M Bouvard, et décida, comme le médecin ordinaire, que la maladie était rhumatismale. Le traitement se borna en conséquence à des frictions sur le dos et le ventre. Cependant les douleurs

(1) Il écrivait, le 21 mai 1827 : « Ma santé n'est pas très-bonne. J'ai des inquiétudes fondées. Je crains d'être atteint d'une maladie de vessie d'une nature assez grave. »



étaient atroces; elles le devinrent encore plus le samedi. Pendant la nuit, il n'était plus possible d'y tenir. J'avais parlé de Civiale dès le soir, avec cette hésitation que l'on met à parler d'un confesseur ou d'un testament. Bref, dimanche, à quatre heures du matin, je fus expédié pour l'amener en cachette. Civiale vient, vide la vessie, et le pauvre Bouvard renaît à la vie. Cette maladie rhumatismale n'est point autre chose qu'une paresse de la vessie, qui ne lui permet pas de rejeter les urines... Il ne nous faut que du temps, mais il nous en faudra d'autant plus que, pendant 12 jours, le principe de la maladie a été méconnu » (29 juin 1831.)

C'est un spectacle bien triste, mais bien consolant en même temps de voir ces deux habiles astronomes, l'un au commencement de sa carrière, l'autre vers la fin, tous deux en proie à des souffrances continuelles, et tous deux néanmoins animés toujours de la même ardeur pour la science, se prêter un appui mutuel, et chacun s'alarmant bien plus des douleurs que souffre l'autre que de celles qu'il éprouve lui-même. Cette lutte de générosité devait cependant avoir son terme; et, contre les lois de la nature, ce fut le plus jeune qui succomba le premier. Gambart sentant sa fin prochaine, avait quitté Marseille; il voulait mourir auprès de son ami. Sa longue agonie affligea vivement le bon vieillard, qui l'avait adopté pour fils. « Il est resté quatre mois dans son lit, m'écrivait-il, placé à côté de ma chambre, et, presque toutes les nuits, j'entendais ses soupirs et ses cris de douleurs sans pouvoir les soulager. Il est mort le 23 juillet (1836), vers 10 heures du soir. Sa perte m'a vivement affecté; mais une consolation me reste puisqu'un savant pour qui je n'ai rien fait, me donne également le nom si doux de *père.* »

M. Bouvard était très-sensible à de généreux procédés; il

m'a souvent raconté avec un véritable attendrissement comment il s'était rapproché de M. Arago, après quelques années de froideur. M. Bouvard était chef de bataillon de la garde nationale ; les émeutes qui se succédaient assez rapidement, lui donnaient beaucoup de besogne et de fatigue. Un jour que les choses s'annonçaient d'une manière plus alarmante, M Arago, qui faisait aussi partie du corps des officiers, entra chez lui, et voyant qu'il s'apprêtait à sortir : « Vous n'irez pas, dit-il, je suis plus jeune que vous, c'est à moi de m'exposer. Votre poste est ici ; veillez à l'observatoire (1). » Cette démarche si franche et si noble fit la plus profonde impression sur M. Bouvard, et renoua une ancienne amitié qui ne devait s'éteindre qu'avec la vie.

M. Bouvard avait, depuis quelque temps, auprès de lui son neveu, M. Eug. Bouvard, dont il avait dirigé les études et qui se trouvait désormais à même de servir utilement sa science favorite.

Dans son âge avancé, et malgré ses infirmités, notre confrère ne craignit pas de recommencer un travail immense, devant lequel le jeune homme le plus actif aurait pu reculer. « Depuis environ deux ans, dit-il dans une de ses lettres (2), j'ai repris la construction de mes tables de Jupiter et de Saturne, en y faisant entrer toutes les observations

(1) Pendant ces émeutes, M. Arago a couru plus d'un danger. Je tiens de lui-même que, sur un des ponts de Paris et dans un instant d'exaspération populaire contre la garde nationale, il faillit être jeté dans la Seine et ne dut son salut qu'à une plaisanterie. Des gens du peuple le soulevaient déjà pour le lancer par-dessus le parapet, lorsqu'il leur dit avec une admirable présence d'esprit : Hé bien ! hé bien ! Que faites-vous donc ? Mais je ne sais pas nager ! moi ! Ces mots désarmèrent les furieux, et l'on finit par rire.

(2) 18 janvier 1837.

qui ont été faites depuis 20 ans, dans l'espérance de les perfectionner encore, et surtout dans le but de corriger les masses de ces deux planètes, principalement celle de Jupiter. L'immense travail du calcul des observations, la formation des équations de condition, entre les éléments elliptiques et les masses des planètes troublantes, sont composées de six inconnues; et j'ai pour Saturne 163 équations à résoudre par la méthode des moindres carrés. Ce travail, commencé le 1er décembre, ne sera terminé que le mois prochain. Alors, mes 163 équations seront réduites à six, nombre égal aux six inconnues; et j'en tirerai, je l'espère, les corrections définitives de mes tables de Saturne.

« Ayant renoncé, pour cause de santé, aux observations, j'emploie tout mon temps, depuis mon lever jusqu'au soir, à mes calculs favoris. Mais, hélas! je n'ai plus cette activité que j'avais il y a 30 ans. À mon âge (70 ans bientôt), les forces physiques sont bien affaiblies; et l'envie d'achever ce que l'on a commencé, fait que l'on ne trouve pas un instant à perdre, dans la crainte de ne pouvoir terminer. »

Des rechutes continuelles l'empêchèrent de conduire les travaux avec toute l'activité qu'il aurait voulu y mettre. D'ailleurs ses facultés étaient affaiblies; il n'était plus en état d'apporter la même attention ni la même force d'esprit dans ses calculs; il faisait des fautes, il s'en apercevait et en éprouvait du chagrin. Il ne sortait plus guère que pour aller à l'institut, à Arcueil chez Madame De Laplace (1), ou près

(1) Toute l'amitié que M. Bouvard avait pour M. De Laplace, il semblait l'avoir reportée sur sa veuve. Il se rendait encore régulièrement à Arcueil, comme si la mort n'y avait rien changé. S'il ne voyait plus son ami, il avait au moins la consolation d'en parler dans des lieux qui étaient encore pleins de lui.

de Vincennes, chez le baron Louis. Il eut encore le chagrin de perdre ce dernier ami, pendant l'automne de 1837. Peu à peu les personnes auxquelles il avait été le plus attaché, l'avaient précédé dans la tombe. Deux ans auparavant (17 décembre 1835), il avait également perdu son frère, qui lui fut enlevé par une mort subite. Tant de secousses successives avaient porté de rudes atteintes à son moral, en même temps qu'elles avaient aggravé ses souffrances physiques.

Je ne devais plus m'attendre à le revoir en Belgique. Il y était venu pour la dernière fois, avec son neveu, au mois d'août 1833. Les grands instruments n'étaient pas encore en place; mais il put juger au moins que le monument auquel il s'était si vivement intéressé, ne tarderait pas à pouvoir être utilisé pour la science.

Vers la fin de 1839, le Gouvernement Belge lui avait fait parvenir la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold, en lui exprimant sa reconnaissance pour la manière obligeante dont il était intervenu avec MM. Arago, Daunou et Gambey dans la comparaison du mètre et du kilogramme destinés à la Belgique avec le mètre étalon et le kilogramme déposés aux archives de France. M. Bouvard portait aussi la décoration d'officier de la légion d'honneur.

C'est le 7 juin dernier, vers 6 heures $\frac{1}{4}$ du soir, que la mort vint mettre un terme à ses souffrances. Jusqu'à son dernier instant, et lorsque déjà la raison ne dirigeait plus le cours de ses idées, il parlait encore de ses études chéries. Ce n'était qu'en cessant de vivre, qu'il pouvait cesser de s'occuper d'astronomie (1).

(1) Qu'on me permette de citer encore un exemple du dévouement

sans bornes avec lequel il cultivait cette science. Pendant une nuit d'hiver, il s'était placé sur le haut de l'observatoire pour s'occuper de la recherche des comètes. Le froid l'y surprit ; et, quand il s'en aperçut, il lui restait à peine la force nécessaire pour se traîner sur la plate-forme; il se laissa choir le long de l'escalier, plutôt qu'il ne le descendit; on le trouva sans connaissance. A la suite de cet accident, il fut pris d'un crachement de sang ; son état était des plus alarmants, et l'on désespéra longtemps de sa vie.

NOTICE

SUR

J.-N. NICOLLET,

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE,

NÉ A SLUSE, MORT A WASHINGTON, LE 11 SEPTEMBRE 1843.

J.-N. Nicollet était né à Sluse, petite ville de la Savoie et capitale du Fausigny (1). Compatriote de M. Bouvard, il vint à Paris après avoir passé quelque temps dans des grades militaires inférieurs. D'heureuses dispositions naturelles et le travail lui permirent de se faire jour dans une capitale si favorable aux développements de tous les genres de talents.

En 1818, Nicollet publia sa *Lettre à M. Outrequin, banquier, sur les assurances qui ont pour base les probabilités de la durée de la vie humaine* (2). Cet opuscule obtint une grande vogue : il en parut une seconde édition aussitôt après sa publication. Là ne se borna pas le succès de l'auteur ; les esprits étaient tournés vers les entreprises nouvelles ; des sociétés d'assurances cherchaient à s'établir ; et l'on eut

(1) J'écris cette notice d'après mes souvenirs ; je n'ai pas trouvé de notice imprimée sur M. Nicollet, excepté celle, dans laquelle Quérard se borne à indiquer les titres de ses principaux ouvrages.

(2) Chez A.-A. Renouard, in-8°.

naturellement recours aux lumières de M. Nicollet. Comme il savait unir habilement la théorie à la pratique, ses spéculations mathématiques lui devinrent très-avantageuses, et il se trouva lancé au milieu des financiers et du grand monde.

Il rédigea quelque temps après, pour l'Encyclopédie moderne, plusieurs articles sur les probabilités, et entre autres l'article *Assurances*. La connaissance qu'il possédait de la langue anglaise lui permettait d'étudier et de connaître à fond ce que nos voisins avaient fait pour féconder la théorie des assurances, en l'appliquant à tous les genres de spéculations.

C'est aussi de cette époque que datent les principaux travaux astronomiques de M. Nicollet. En 1819 et 1820, il fit un bon nombre d'observations de la tache lunaire *Manilius*, et en les réunissant à celles faites par M. Bouvard en 1806, il les discuta dans un *Mémoire sur la libration de la lune* (1).

Le 21 janvier 1821, entre six et sept heures du soir, il découvrit une comète dans la constellation de Pégase (2); et, au moyen de ses propres observations et de celles des astronomes de l'observatoire, il calcula les éléments paraboliques de cet astre. Dans la matinée du 22 avril 1830, il aperçut une autre comète, entre la constellation du dauphin et celle du petit cheval; mais, cette fois, il avait été précédé dans sa découverte par M. Gambart, qui avait vu l'astre, à Marseille, dès le 21.

On doit encore à Nicollet des observations et des calculs

(1) *Connaissance des temps* pour 1822 et 1823.

(2) Elle fut aperçue le même jour et à la même heure, par Pons, à Marseille. *Connaissance des temps* pour 1824.

sur quelques autres comètes, et entre autres sur celle de décembre 1823, dont il calcula les éléments.

Il travaillait déjà depuis quelque temps à l'observatoire de Paris, lorsqu'en 1822 il entra comme adjoint au bureau des longitudes; sa position était désormais fixée de la manière la plus honorable. On peut voir, dans les publications de l'observatoire, la part qu'il prit aux observations des instruments méridiens.

Il fut désigné, vers la même époque, par le bureau des longitudes pour prendre part aux opérations importantes qui eurent lieu dans le midi de la France et dans la Savoie, relativement à la mesure de l'arc du parallèle moyen compris entre la tour de Cordouan et la ville de Fiume. Pour appliquer les mesures géodésiques qui venaient d'être faites, aux recherches concernant la figure de la terre, il fallait comparer l'arc terrestre mesuré avec l'arc céleste qui lui correspond. La question devenait purement astronomique, et se réduisait, dans le cas dont il s'agit, à la détermination exacte de la différence des longitudes entre les deux extrémités de l'arc. MM. Plana et Cassini devaient s'occuper de la détermination astronomique de l'arc qui traverse le Piémont et la Savoie; MM. le colonel Brousseaud et Nicollet étaient chargés de s'entendre avec ces savants et de suivre l'arc qui traverse la France. D'une autre part, MM. Gautier et Pictet furent invités à rattacher l'observatoire de Genève à l'arc mesuré, comme moyen de vérification. Les résultats de ces travaux, qui furent exécutés pendant les années 1822 et 23, ont été imprimés dans la *Connaissance des temps* pour 1829.

M. Nicollet publia aussi, en 1828, un *Mémoire sur un nouveau calcul des latitudes du Mont-Jouy et de Barcelone*,

pour servir de supplément au grand ouvrage : *Base du système métrique* (1). Cet écrit est surtout remarquable sous le point de vue historique, puisqu'il tend à jeter du jour sur une malheureuse détermination astronomique qui a pris place dans les annales des sciences, et qui a empoisonné les derniers jours d'un savant distingué.

Dès l'année 1825, M. Nicollet avait reçu la décoration de la légion d'honneur, pour récompense de ses travaux. Il avait aussi été áttaché comme professeur au collége royal de Louis-le-Grand.

Chargé, de plus, de faire des inspections dans les écoles de marine, il publia en 1829, de concert avec MM. Reynaud et Gerono, un cours de mathématiques en trois volumes, à l'usage des aspirants; le deuxième volume, contenant la géométrie et la trigonométrie, a été rédigé par lui.

Dans un voyage qu'il fit à Brest, pendant une tournée d'inspection, il se servit de mes aiguilles pour déterminer l'intensité magnétique horizontale dans cette station, comparativement aux intensités pour Bruxelles et Paris. Les déterminations furent prises en 1831, et les résultats en ont été consignés dans le tome I[er] des *Bulletins*, p. 12 (2). M. Nicollet avait été nommé correspondant de notre académie, le 23 décembre 1826. Il nous a fait diverses communications dont quelques-unes ont été reproduites dans nos publications.

Les spéculations financières qui avaient si bien réussi à M. Nicollet, lui devinrent fatales par la suite. Séduit par de premiers succès, il avait espéré, au moyen de ses combinaisons mathématiques, avoir trouvé le moyen de fixer la

(1) Paris, chez Huzard-Courcier. In-8°, 20 pag., tiré à 100 exempl.

(2) 1re édition. Séance du 7 avril 1832.



fortune ; il fut cruellement détrompé. Vers la fin de 1831, il perdit, par des spéculations de bourse, le fruit de ses économies; et, ne pouvant faire face à ce qu'il devait encore, il se réfugia aux États-Unis.

On lui attribue la lettre prétendûment d'Herschel, sur la forme et la constitution des habitants de la lune, lettre qui eut tant de vogue et tant de retentissement sur tous les points du globe. Certes, aucune découverte scientifique, quelle que fût son importance, n'a jamais aussi vivement excité l'attention. L'auteur lui-même a dû être bien étonné du succès de cette espèce de débauche d'esprit.

Du reste, il paraît que M. Nicollet, depuis son séjour aux États-Unis, s'était occupé sérieusement de travaux géodésiques importants ; et qu'il se préparait à publier un travail sur la position des lacs de l'Amérique du Nord. La mort est venue le frapper dans un âge où il pouvait encore rendre d'importants services à la science, le 11 septembre dernier : il est pénible de croire qu'elle ait été hâtée par un excès de découragement (1).

A Quetelet.

(1) C'est au moins ce que fait supposer une lettre de M. F.-R. Hassler, chargé de la direction des travaux géodésiques aux États-Unis ; ce savant m'écrivait : « Nous avons à regretter depuis peu de semaines la mort de M. Nicollet, au moment où je m'attendais à le voir dans ma station ; il est mort, à ce qu'il me paraît, de découragement. »

NOTICE

SUR

A. LÉVY,

DE L'ACADÉMIE,

NÉ A PARIS EN 1794; MORT DANS LA MÊME VILLE EN 1841.

A. Lévy naquit à Paris, en 1794, d'une famille juive. Après avoir fait d'excellentes études mathématiques, il fut reçu en 1812, élève à l'école normale, et, deux ans après, il fut nommé répétiteur de mathématiques dans le même établissement.

Cet avancement il le devait à son mérite; mais la restauration le lui fit perdre bientôt après, en expiation de son origine. Sa qualité de juif le fit envoyer comme professeur de mathématiques au collége royal de l'île Bourbon. Lévy s'embarqua à Rochefort, mais la tempête le jeta sur les côtes d'Angleterre (1). L'accueil bienveillant qu'il reçut dans ce pays, le détermina à s'y fixer. Son mérite ne resta pas longtemps inaperçu; Lévy s'était occupé avec succès, non-

(1) M. Baron croit que ce fut sur la côte de Plymouth. M. Baron avait été son camarade à l'école normale, et c'est de son obligeance que je tiens la plupart des détails dont j'ai fait usage dans cette notice.

seulement des études mathématiques, mais encore des sciences physiques et naturelles. Comme cristallographe, il possédait un talent très-remarquable qui le mit bientôt en rapport avec les hommes les plus distingués de l'Angleterre, et particulièrement avec Wollaston et Brewster.

Ce qui contribua surtout à mettre son savoir en évidence, ce fut la manière distinguée dont il s'acquitta d'un travail délicat et difficile qui lui fut confié : il s'agissait de dresser le catalogue raisonné d'un des principaux cabinets de minéralogie de l'Angleterre.

Lévy avait aussi pris part à la rédaction de l'Encyclopédie britannique, pour laquelle il fit plusieurs articles sur les mathématiques et les sciences naturelles.

Il avait épousé, en 1822, une jeune et une jolie anglaise nommée Harriet Drewet, dont il eut plusieurs enfants. Les circonstances qui se rattachent à ce mariage, ont quelque chose de romanesque, qui met en évidence tout ce qu'il y avait de générosité dans son caractère. Il devint amoureux d'Harriet, en la voyant au spectacle : elle avait alors 17 ans. Fille d'un fermier de l'Yorkshire, elle avait peu d'éducation et point de fortune. Lévy la fit mettre pendant deux ans dans un des premiers pensionnats de l'Angleterre, se chargea de toutes les dépenses nécessaires à son éducation, et ne cessa de lui témoigner le plus grand respect.

En 1828, M. Baron engagea son ancien camarade d'études à venir à Bruxelles reprendre la direction du pensionnat qu'il avait formé. Lévy se rendit à cette invitation; mais sa qualité d'israélite fut un nouvel obstacle à ses succès; il dut bientôt renoncer aux projets qui lui avaient fait quitter l'Angleterre.

Ses talents, cette fois, lui vinrent encore en aide et surent

lui concilier d'abord des appréciateurs sincères et bientôt des amis. Lévy n'était pas de ces hommes dont le cœur et la tête exigent une longue étude; on pouvait bientôt reconnaître le mérite de l'un et de l'autre. Droit et ouvert avant tout, il portait la franchise aussi loin qu'elle peut s'allier avec les sentiments d'une exquise politesse. Il n'entendait faire aucune transaction avec ce qui touche à l'honneur. Rigoureux observateur du juste, il exigeait qu'on le fût à son égard; et, comme il portait fort loin la délicatesse, il était parfois ombrageux, même envers ses amis. Cette susceptibilité est bien pardonnable, si l'on considère combien de fois il a dû être froissé par des préjugés religieux et d'aveugles préventions.

Lévy trouva auprès du gouvernement des Pays-Bas plus de tolérance qu'il n'en avait rencontré dans sa patrie; il fut nommé lecteur dans la faculté des sciences de l'université de Liége (1). Par son activité et par les services nombreux qu'il rendit dans différentes branches d'enseignement, il prouva combien ce choix avait été avantageux.

Notre académie voulut à son tour lui donner un témoignage de son estime, en l'appelant au nombre de ses membres (le 3 avril 1830). Elle lui ouvrit ses portes, comme

(1) Il commença ses cours au mois d'octobre 1828. Il enseignait la mécanique analytique (Poisson), la mécanique céleste (de Pontécoulant), l'astronomie physique (Biot), la minéralogie, la cristallographie et la géologie; il donnait, en outre, un cours de physique populaire à l'école industrielle; cette énumération doit faire comprendre quelle était l'activité de M. Lévy, et combien l'organisation universitaire était vicieuse, en plaçant les professeurs dans une position qui leur rendait impossible toute espèce de travail pour l'avancement des sciences.

elle les avait ouvertes au célèbre jurisconsulte Mayer, en rendant hommage à ses talents et à ses qualités personnelles, et sans s'immiscer dans le secret de ses convictions religieuses. Nous ne devions malheureusement pas le conserver longtemps parmi nous (1).

La révolution de 1830, qui débuta d'une manière si hostile pour les universités, alarma vivement notre nouveau confrère. Lévy était père de famille; il était sans fortune; et quoiqu'il eût été nommé professeur ordinaire par le gouvernement provisoire, il ne pouvait envisager l'avenir sans un sentiment de crainte. Il avait fait part de ses appréhensions à quelques amis, et leur avait demandé leurs conseils. Il m'avait également consulté, en me montrant des lettres pressantes de plusieurs savants (et entre autres de M. Poisson), qui le rappelaient à Paris, et lui proposaient de brillants avantages.

Lévy céda à ces sollicitations, et il fut en effet nommé maître de conférences à l'école normale, professeur de mathématiques au collége royal de Charlemagne et chargé de la répétition de plusieurs cours supérieurs.

(1) M. Lévy avait présenté à l'académie, dans sa séance du 9 janvier 1830, un mémoire *sur quelques minéraux trouvés à la Vieille Montagne à Moresnet, près d'Aix-la-Chapelle*. Il désira plus tard revoir son manuscrit, avant de le livrer à l'impression; mais son départ et les travaux nombreux dont il fut surchargé ensuite, ne lui ont pas permis de réaliser son projet.

Il est également auteur des notices suivantes, insérées dans la *Correspondance mathématique et physique de Bruxelles :*

1. Mémoire sur différentes propriétés des surfaces du second ordre, t. IV, p. 18.

2. Note sur le théorème : si une droite divise deux des côtés oppo-

Sa position était devenue très-avantageuse pour ses intérêts pécuniaires ; mais son temps était entièrement absorbé par des travaux pénibles ; il lui était impossible de se livrer à ses études favorites. Dans cet état de choses, des propositions lui furent faites pour rentrer en Belgique. M. Rogier, alors ministre de l'intérieur, avait pu apprécier par lui-même combien étaient étendues les connaissances de notre confrère non-seulement dans les sciences exactes, mais encore dans la mécanique appliquée, la chimie, la physique. Il était à peu près décidé que la place de directeur du musée de Bruxelles lui serait accordée, lorsqu'un changement de ministère vint renverser tous ces plans. Muni des pleins pouvoirs de M. Lévy pour traiter en son nom, j'essayai mais inutilement de renouer cette affaire (juillet 1832) ; je compris bientôt qu'il fallait se résoudre à perdre pour toujours l'un des professeurs les plus habiles que nous ayons eus dans nos universités, et un confrère qui aurait sans doute le plus contribué à répandre de l'éclat sur notre académie.

sés d'un quadrilatère gauche en parties proportionnelles, toute droite qui la coupera, ainsi que les deux autres côtés du quadrilatère, sera divisée par elle dans le même rapport; t. IV, p. 3.

3. Sur une nouvelle manière de déterminer la pesanteur spécifique des corps, t. VI, p. 208. « Il est assez difficile, nous rappelons les paroles de l'auteur, de dire quelque chose de nouveau sur la manière de déterminer la pesanteur spécifique des corps solides ; j'indiquerai néanmoins ici un procédé que je n'ai vu indiqué nulle part, et qui offre la solution d'un problème assez singulier que je m'étais proposé. Il s'agissait de déterminer la pesanteur spécifique d'un corps solide plongé dans l'eau, sans le sortir de ce liquide. »

4. Mémoire sur quelques propriétés des systèmes de forces, t. VI, p. 261.

Lévy fut vivement affecté, ainsi que tous ses amis, de ce changement inattendu, qui le rejetait malgré lui au milieu des travaux accablants dont il cherchait à s'affranchir. Bientôt après, il eut la douleur de perdre successivement son épouse chérie et plusieurs de ses enfants. Les chagrins causés par ces pertes et les fatigues du professorat minèrent peu à peu sa santé; il finit par succomber pendant l'année 1841, sans avoir pu payer aux sciences le tribut qu'on était en droit d'attendre de ses talents véritablement supérieurs.

A. Quetelet.

NOTICE

SUR

LE MARQUIS AGRICOL-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-PIERRE-ESPRIT-SIMON-PAUL-ANTOINE DE FORTIA-D'URBAN,

Né à Avignon, le 18 *février* 1756; *mort à Paris, le* 3 *août* 1843.

Le 18 février 1756, il y avait fête à l'hôtel de ville d'Avignon. Monsieur le viguier venait d'obtenir du ciel un héritier de sa race, et tous les magistrats, c'est-à-dire les trois consuls et l'assesseur, avaient voulu le tenir sur les fonts. Il en résulta pour le nouveau-né une collection imposante de neuf prénoms, ce qui souvent faisait dire plus tard au chevalier Artaud de Montor, ami de M. de Fortia et son confrère à l'Institut : *Quel est donc celui de vos patrons que l'on chôme aujourd'hui?*

L'enfant qui entrait ainsi dans le monde était moins partagé du côté de la fortune que de la naissance. Si l'on en croit Tallemant des Réaux, appliqué à compiler des méchancetés en mauvais style, ce Tallemant dépourvu du sens de l'élévation et de la noblesse, et qui trouvait un malin plaisir à rabaisser tous ceux dont il parlait, M. de Fortia descendait

de juifs convertis(1). On serait plus près de la vérité en affirmant que sa famille était ancienne et illustre. Il paraît même qu'une de ses aïeules, Sibylle de Fortia, née au château de ce nom en Catalogne, l'an 1352, épousa en secondes noces Don Pèdre, roi d'Arragon (2); *y que fuese de la sangre que de reyes descendia* (3). Nous n'approfondirons pas ce fait généalogique, malgré l'intérêt que réveille bizarrement ce genre de recherches à une époque où les prétentions aristocratiques remplacent l'aristocratie; nous ne voulons point empiéter sur l'*Almanach royal* ni sur l'*Almanach de Gotha*, bons livres, s'il en fut, mais qui, contrairement à un mot répété fréquemment, ne sont pas ceux qui contiennent le plus de vérités.

M. de Fortia passa son enfance, tantôt à Avignon, tantôt à Caderousse, dans une propriété de son père. Il n'avait que neuf ans lorsqu'il fut mené à Paris. Il resta dix-huit mois à Passy dans une maison d'éducation tenue par un certain

(1) Tallemant des Réaux, article de Malherbe, édit. de Bruxelles; Méline, 1834, t. I, p. 239. Cf. *Histoire de la maison de Fortia* (par M. de Fortia lui-même). Paris, 1808, in-12.

(2) *Généalogie de la maison de Fortia*, extraite du tom. III de l'*Hist. généal. et hérald. des pairs de France*, par M. le chevalier de Courcelles. Paris, 1826, in-4°, *Généalogie de la maison de Fortia*, extraite du tom. IX du *Nobiliaire univ. de France*, publié par M. de Saint-Allais. Paris, 1816, in-8°. — Biographie de M. le marquis de Fortia-d'Urban (extraite du n° 12 du *Biographe*), par Constantin, avocat, etc. — *Essai sur la vie et les ouvrages de M. le marquis de Fortia-d'Urban*, par le comte de Ripert-Monclar (suivi de la bibliographie générale et raisonnée de ses ouvrages, par M. de Hoffmanns). Paris, 1840, in-8° de 84 pages.

(3) Ancienne romance espagnole.



M. Le Cœur, puis on l'envoya au collége de la Flèche (1), où il fit toutes ses classes y compris la rhétorique. En 1771, il vint achever ses études à l'école militaire de Paris, et s'y voua avec ardeur aux mathématiques. Cependant la carrière des armes manquait pour lui d'attraits; après environ trois ans, il sortit de l'école sans avoir pris rang dans l'armée.

Malheureusement son père était dans l'impossibilité de lui assurer un état. Nommé, dès l'âge de quinze ans, capitaine de dragons, il s'était signalé dans plusieurs campagnes par une bravoure brillante. Mais s'il réunissait les précieuses qualités de sa profession, il en avait aussi les défauts. Ses affaires étaient fort embrouillées, son patrimoine presque entièrement engagé, et, pour combler ce désordre financier, il vivait sous un autre toit que sa femme, dont il n'était pas pourtant séparé. Quoiqu'il ne possédât rien en propre, il gaspillait ce rien avec une insouciance toute soldatesque, sans songer que son fils pût éprouver quelques besoins; il pensait faire assez en lui léguant des prétentions considérables sur une branche de sa famille. Un jour qu'il visitait sa femme, il rencontra chez elle ce fils dont l'air d'abattement le frappa. Le jeune homme lui avoua que l'incertitude de son avenir était cause de sa mélancolie; alors le marquis, dans un accès de sensibilité, tira magnifiquement de sa poche quelques écus, et dit au pauvre adolescent qu'il se consolât, puisqu'il lui abandonnait la suprême jouissance d'une de ces habitations rurales que, dans le midi de la France, on appelle granges et dont il avait encore le droit de disposer.

(1) Louis XV avait fondé récemment à La Flèche une institution gratuite en faveur des enfants des anciens militaires sans fortune.

M. de Fortia se mit en route à pied pour ce manoir : véritable grange, tombant en ruine, effondrée, ouverte à tous les vents. A peine y était-il installé que les consuls lui envoyèrent une sommation d'acquitter certaines taxes dont le montant excédait de beaucoup le contenu de sa bourse. Le jeune mathématicien ne perdit cependant pas la tête, il examina l'exploit et vérifia que pendant plusieurs années sa grange avait été surtaxée. En conséquence, au lieu de payer, il réclama la restitution des sommes indûment perçues, ce qui lui produisit au delà d'une centaine de livres. Cent livres! dans sa situation, c'était un trésor. Une circonstance imprévue vint encore l'accroître.

Il y avait dans le village un fermier qui avait gagné de l'aisance au service des marquis de Fortia. Touché du dénûment du fils de ses anciens maîtres, il vint le trouver et lui confia qu'un nombre assez considérable d'arbres de haute futaie qui bordaient plusieurs champs, appartenaient en réalité, non au propriétaire du fonds, mais à celui de la grange. Ces arbres auraient eu une valeur assez grande, si les frais nécessaires pour les abattre, les couper et les transporter à la ville prochaine n'eussent absorbé presque tout le bénéfice. Cette observation fut pour M. de Fortia un trait de lumière; il avait le cœur et les sentiments d'un gentilhomme; mais il comprenait la noblesse autrement que les préjugés à la mode ne l'avaient faite. Il pria donc le fermier de lui montrer comment on abattait et coupait un arbre, et le voilà bientôt la cognée à la main donnant, avec une simplicité antique, l'exemple de ce que peut le courage dans la mauvaise fortune.

On ne lui permit pas d'aller plus loin. Quand les paysans virent que le descendant des premiers seigneurs du pays ne

dédaignait pas le métier de bûcheron, ils se disputèrent à qui ferait la besogne et transporterait le bois au marché prochain. La vente fut beaucoup plus lucrative qu'on n'aurait pu l'espérer. Ces fagots-là n'étaient pas des fagots ordinaires ; leur histoire s'était divulguée et n'en avait point haussé médiocrement le prix.

Riche de quelques centaines de livres, M. de Fortia se crut capable de tenir tête au sort et même de réparer ses injustices. Il avait le projet de terminer des affaires que son père négligeait et rendait chaque jour plus inextricables. Mais avant tout il lui fallait une position, et il résolut de vaincre ses répugnances pour l'état militaire auquel l'appelait sa naissance.

Sans tarder, il arrive à Paris muni d'un placet pour le ministre de la guerre. Le ministre était à table à côté d'une belle dame à laquelle il semblait s'étudier à plaire, lorsqu'on lui remit une lettre qu'on disait très-pressante. Seul, le ministre ne l'eût pas ouverte ; devant des personnes qu'il voulait convaincre de sa ponctualité, il en rompit le cachet et, après l'avoir parcourue, s'écria d'un air d'impatience : « Qui me délivrera de tous ces mendiants du Midi ? » La belle dame remarqua que le procédé était impoli puisqu'elle-même appartenait au Midi ; elle prit sans façon la lettre pour en connaître l'auteur, et en lisant le nom de Fortia, déclara que le pétitionnaire avait l'honneur d'être quelque peu son cousin, et qu'il était scandaleux que le roi ne fît rien pour d'aussi bons gentilshommes. Il se trouva là quelqu'un qui avait été à la guerre avec le marquis de Fortia, et qui, entre autres traits d'intrépidité et de vieille audace féodale, raconta que le marquis, indigné d'une capitulation dans laquelle son régiment était compris, refusa nette-

ment de s'y soumettre, et ramena sa compagnie d'Allemagne en France à travers mille dangers, sabre à la main, trompettes sonnant. La belle dame recommença ses exclamations, les convives lui répondirent par des transports d'enthousiasme d'autant plus chauds qu'on était au dessert, et le ministre, pressé de tous côtés, n'eut point d'autre parti à prendre que de signer sur son assiette une ordonnance de gratification en attendant une commission d'officier qu'il présenterait au roi.

Le 28 avril 1773, M. de Fortia entra, avec le grade de second sous-lieutenant, dans la compagnie Charitte du régiment du roi, infanterie, en garnison à Nancy (1), et en 1774, le 19 avril, reçut à Versailles (2) la croix de chevalier novice des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, des mains de Monsieur (depuis Louis XVIII), grand-maître de ces ordres unis.

Quoiqu'il consacrât à ses livres le plus de temps qu'il pût,

(1) Ce régiment, alors un des plus beaux de l'armée française, était commandé par le comte du Châtelet (Chastellet)-Lomont, qui fut créé duc à brevet le 2 février 1777.

(2) Nous avions dit d'abord, d'après des notes mises à notre disposition, que cette cérémonie avait eu lieu dans la *chapelle de Versailles;* mais M. de Ste-James de Gaucourt, auteur d'un ouvrage encore inédit, intitulé: *Versailles féodal, royal et municipal*, lequel assistait à la séance de l'académie, a bien voulu nous écrire à cet égard. D'après sa lettre, les réceptions des chevaliers des ordres unis de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, se faisaient le plus souvent dans le chœur de la paroisse St-Louis (aujourd'hui la cathédrale); quelquefois, dans l'église des Récollets, même dans celle de Notre-Dame, paroisse royale.

« Un motif, dit M. de Gaucourt, s'opposait à ce que la solennité

il allait dans le monde. Sa bonne mine, relevée par l'uniforme, ses manières calmes, qui contrastaient avec la pétulance naturelle ou affectée de ses camarades, l'originalité de son début, sa réputation de sagesse dans un âge si tendre, tout contribuait à le tirer de la foule. Les succès qu'il ne cherchait pas accouraient au devant de lui, sa retenue lui était de plus grand secours que la confiance cavalière et conquérante des autres, ses refus valaient mieux que leurs brigues. Ainsi recommandé, il trouva moyen d'emprunter une somme d'environ cinquante mille francs, pour laquelle il hypothéqua loyalement ses espérances. Cet argent devait le défrayer à peu près une couple d'années à Rome, où il tâcherait de faire évoquer une cause qui traînait à Avignon depuis longtemps ; il avait compris qu'il ne pouvait se montrer dans la capitale du monde chrétien en plaideur nécessiteux. Se produire de la sorte c'était perdre son procès avant de l'entamer. Le fils d'un marquis de Fortia, plaidant contre une duchesse de Gadagne (1), pour des reprises énormes, devait avoir au moins un carrosse, des gens, et vivre en homme de condition.

eût lieu à la chapelle, c'est que le roi n'était pas le *grand-maître* de l'ordre de Saint-Lazare, que la chapelle était celle du roi et non des princes, et que l'on n'y faisait d'autres réceptions que celles des chevaliers *des ordres* (du St-Esprit et de St-Michel), ce qui ne voulait pas dire qu'on y reçût les chevaliers de l'ordre de St-Michel seul. — Ainsi recevoir des chevaliers autres que ceux des *ordres*, dans la chapelle, était *une dérogation à l'étiquette ;* je doute qu'elle ait eu lieu. » Effectivement M. de Ripert-Monclar, dans sa Notice, p. 17, désigne l'église St-Louis, et confirme l'observation de M. de Gaucourt.

(1) La marquise de Calvisson, sœur de la duchesse de Gadagne, avait déclaré ne vouloir pas se mêler du procès.

Le 26 mai 1777, M. de Fortia arriva à Rome, dans un équipage convenable à son rang et à la scène où il allait paraître. Il se fit présenter au pape, aux cardinaux, aux ministres étrangers, et fut particulièrement accueilli par le cardinal de Bernis et par la marquise de Puymonbrun, sa nièce, dont il ne tarda pas à devenir le commensal. On voit qu'il avait fait bien du chemin depuis sa prise de possession de la grange paternelle.

Mais sa partie ne s'endormait pas. M. de Bernis, alors ambassadeur de France à Rome, reçut bientôt une lettre du comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, qui l'invitait à favoriser de tout son crédit les adversaires de M. de Fortia, en faisant annuler le rescrit d'évocation qu'il avait obtenu.

M. de Fortia, instruit par le cardinal des injonctions de M. de Vergennes, s'empressa d'en neutraliser les effets, en adressant à la cour de France un mémoire remarquable par sa concision, sa clarté, et cette logique saisissante, qui établit la conviction sans la violenter. Le caractère de M. de Fortia était un mélange de douceur et de force. Il avait plus de persévérance que d'énergie, comme son esprit plus de ténacité et de suite que de portée et d'étendue. Le besoin lui avait mis la cognée à la main, la nécessité le rendit jurisconsulte. Son mémoire fut lu par Louis XVI; ce prince, d'une intelligence droite, frappé des arguments qu'il contenait, ordonna au ministre de rester neutre dans cette affaire.

Un procès est souvent une hydre dont les têtes se multiplient à mesure qu'on les coupe. Celui de M. de Fortia en avait déjà enfanté trois autres. L'avidité des hommes de loi écartait tout accommodement et compliquait les difficultés; mais la lutte se renfermait dans l'enceinte des tribunaux

sans se trahir jamais dans les salons. M. de Fortia plaidait contre un de ses parents qui se trouvait aussi à Rome : les deux rivaux, qui savaient vivre, se voyaient habituellement et allaient quelquefois visiter leurs juges dans la même voiture. On eût dit de ces officiers français et anglais qui, à la bataille de Fontenoy, se tuaient le plus poliment du monde.

M. de Fortia, après avoir dépouillé de vieux titres, réfuté les sophismes de la chicane, mis dans leur jour des points de droit perfidement obscurcis, après s'être acquitté de ses obligations envers la société où il exerçait officiellement les honorables fonctions de quatrième *sigisbé* d'une princesse, avait encore beaucoup d'heures à donner à l'étude. Le démon du barreau lui faisait ce loisir. C'est alors qu'il lut Condillac, supérieur, suivant lui, à Locke, Leibnitz et Mallebranche : jugement singulier, que les relations du philosophe de vingt-deux ans avec le père Jacquier, chaud partisan de Condillac, et les tendances idéologiques de l'époque peuvent seules excuser.

Appliqué en même temps aux mathématiques, il se crut de force à réformer l'algèbre et le calcul intégral, par une de ces témérités tranquilles qui lui étaient familières et qui rarement portaient coup.

Il y avait alors à Rome un jeune homme très-intéressant. Le chevalier de Pougens, fils naturel du prince de Conti, joignait à un esprit orné, à une capacité littéraire remarquable (1), à d'heureuses velléités comme peintre et comme musicien, les agréments extérieurs qui font mieux valoir

(1) Pougens, à l'âge de huit ans, avait composé un petit poëme en langue allemande : *Das Morgen-Raethe*.

ces divers genres de mérite. Des rapports d'âge, de goût, de caractère, le lièrent bientôt d'amitié à M. de Fortia.

A la suite de la petite vérole qu'eut à Rome le chevalier de Pougens, en 1778, il était devenu presque aveugle. Son ami, pendant sa maladie, lui prodigua les soins les plus tendres, et lorsqu'un empirique de Lyon lui eut ravi pour toujours le don précieux de la vue, M. de Fortia qui, à la veille de terminer tous ses procès, s'était retiré à Châteauneuf-de-Pape, entre Avignon et Orange, tandis que son père poursuivait à Rome un arrêt définitif, invita le chevalier de Pougens à venir habiter Avignon.

Ici commence un roman, dans lequel il se trouva mêlé malgré lui, malgré sa complexion très-peu romanesque. Pougens, presque aveugle, avait connu à Lyon Sophie-Ernestine de Tott. Elle était la fille aînée de ce fameux baron de Tott, qui aurait donné aux Turcs une artillerie et une marine formidables, si les Turcs étaient capables de quelque progrès continu. Sa beauté, son instruction, ses talents, charmèrent les derniers regards de Pougens, et la vive et brillante demoiselle s'éprit d'un pauvre aveugle sans fortune et sans famille.

De retour à Paris, Pougens fit connaître à madame la comtesse de Tessé, le baron de Tott et sa fille, auxquels cette dame, prompte à s'enthousiasmer, offrit un logement chez elle, après la mort de madame de Tott. La comtesse de Tessé, de la maison de Noailles, comptait alors trente-neuf ans. Elle n'avait point d'enfants et jouissait d'une grande fortune. Quand on vit mademoiselle de Tott établie chez elle, des partis avantageux se présentèrent. Il y en eut un surtout qui plut particulièrement au baron. Mais sa fille fut d'un autre avis. Etonnée au dernier point de ses refus,

madame de Tessé lui fit subir un interrogatoire, et apprit la passion qu'elle nourrissait dans son cœur. Une passion! quelle merveilleuse trouvaille pour une femme sur le retour et adonnée à la sentimentalité! Il s'agissait seulement d'éviter les emportements du baron de Tott, qui, habitué à ranger à leur devoir des Tartares et des Turcs, ne se serait pas laissé toucher par des désespoirs d'amour. Il fut convenu que M. de Pougens voyagerait pendant trois années consécutives dans les pays étrangers, en tâchant de s'y créer une existence littéraire et scientifique; mais madame de Tessé exigea que pendant cet intervalle, il n'eût aucune correspondance avec sa belle, ne voulant pas que M. de Tott pût lui reprocher d'avoir favorisé un projet aussi contraire à ses vues. Les deux amants promirent tout ce qu'on voulut. Au bout de huit jours, ils avaient oublié leurs serments; ce fut mademoiselle de Tott qui viola le sien la première, comme de raison. Un commerce épistolaire s'organisa entre eux, à l'insu de madame de Tessé; mais Pougens, honteux de tromper sa généreuse protectrice, s'ouvrit à M. de Fortia, qui servit dès lors d'intermédiaire et de négociateur entre les jeunes gens et la comtesse. Cette entremise officieuse dura pendant six mois de l'année 1781 (1). Ces six mois étaient prodigieusement longs pour un épisode de roman, aussi le mariage avait-il perdu tout son intérêt pour madame de Tessé, mécontente que son plan n'eût pas été exécuté, et il fut entièrement rompu par mademoiselle de Tott, dont les émotions s'étaient calmées. Ce dénouement fatal à l'amour nuisit en même temps à l'amitié. Depuis ce

(1) *Correspondance* (de M. de Fortia), faisant suite aux Mémoires de Pougens. Paris, Tournai, 1804, pp. 297-250.

moment, la liaison de M. de Fortia et du chevalier de Pougens n'eut plus la même intimité.

M. de Fortia était riche enfin, il était jeune, de qualité, instruit, et, libre de ses engagements militaires depuis la fin de 1779, il pouvait parcourir les carrières les plus brillantes, mais ses sympathies l'attiraient moins vers la cour que vers les sciences et les lettres. Revenu à Paris, il vécut dans la société de plusieurs savants, tels que Bossut et d'Alembert. Quand celui-ci mourut, en 1783, il remplaça plus d'une fois à son lit de douleur l'égoïste Condorcet, que ses habitudes retenaient chez la maréchale d'Anville.

Le pape Pie VI avait été à même de le connaître pendant son séjour à Rome et de l'apprécier. Il le nomma colonel des milices d'infanterie du comtat venaissin. Sans avoir la vanité d'être un foudre de guerre, M. de Fortia fit mentir le proverbe qui, je ne sais pourquoi, attache du ridicule à la qualification de soldat du pape. Il faut convenir que les proverbes, cette prétendue sagesse des nations, en sont quelquefois la sottise.

Les inclinations paisibles de M. de Fortia lui faisaient désirer de trouver une épouse selon son cœur. En 1785, ses vœux furent comblés; il reçut la main de mademoiselle Julie des Achards de Ste-Colombe, fille de M. des Achards de Ferrus, marquis de Ste-Colombe.

Cependant l'orage révolutionnaire grondait dans le lointain, et se perdait au milieu des rires et des fêtes : les épigrammes de Figaro préludaient au renversement de la monarchie, les jongleries de Cagliostro aux parades républicaines. M. de Fortia était trop honnête et trop éclairé pour ne pas sentir que la France avait besoin de nombreuses réformes, mais il désirait des améliorations raisonnées et

progressives; il n'entendait point que le présent fît une guerre à mort au passé et il eut en abomination les fureurs impies et sanguinaires des tyrans qui désolèrent leur pays au nom de la liberté.

Les choses n'en étaient pas encore venues à l'extrémité malgré l'affaiblissement successif du pouvoir monarchique : la France avait encore un roi, quoique Lafayette eût proclamé au sein de l'assemblée nationale que l'insurrection est le plus saint des devoirs, et qu'un décret du 20 juin 1790 eût supprimé la noblesse héréditaire. M. de Fortia, qui paraissait rarement aux Tuileries, s'était enfoncé de plus en plus dans ses livres. C'est en cette année, au milieu d'une pluie d'assignats, qu'il contribua à une édition de l'ouvrage de Smith sur la richesse des nations, édition devenue tellement rare qu'on a mis son existence en doute, et à laquelle il ajouta une traduction complète des économiques de Xénophon.

Pendant qu'il se livrait à ces travaux paisibles, son père, retiré dans la terre du Lampourdier, près d'Avignon, succombait, le 21 mai 1790 aux outrages d'une plèbe égarée.

Louis XVI, venait de subir le supplice des scélérats avec une intrépidité qui eût sauvé le trône, si cet infortuné prince avait uni le courage d'un roi à celui d'un martyr.

M. de Fortia eut la sagesse et la fermeté de ne point émigrer. Sa tête et celle de sa compagne étaient à chaque instant menacées de l'échafaud. Mais il envisageait le danger avec calme, et conservait un sang-froid qu'une âme plus forte que la sienne eût peut-être perdu. Il était à Paris dans la fatale journée du 10 août. Il se cacha ensuite dans les campagnes voisines de la capitale. L'intérêt d'un de ses amis l'en fit sortir au péril de sa vie. Cet ami voulait se

rendre à la Guadeloupe; arrêté aux frontières de France, parce que son passeport n'était pas visé par le comité de salut public, il s'adresse à M de Fortia, en le priant de solliciter le *visa* qui peut-être était indispensable pour sauver ses jours. Sans balancer le *citoyen Fortia* se rend au comité de salut public, et obtient la signature de tous les membres, à l'exception de celle de Robespierre, qui hésitait et qui finit par la donner, vaincu par la noble assurance du solliciteur (1).

Au même moment un valet de sa mère, dans l'espoir de s'enrichir de ses dépouilles, criait par les rues la *grande conspiration de la femme Fortia* Cette dame, en butte aux mêmes persécutions qui avaient précipité son époux dans la tombe, était incarcérée dans les prisons d'Avignon.

La chute de Robespierre la sauva. La France, soulagée du poids de ce monstre, respira avec délice. M. de Fortia profita de ce repos pour mettre au jour ses élucubrations mathématiques, commencées à Rome. Les années 1794 et 1795 le virent proposer un nouveau système d'arithmétique, traiter des nombres polygones et des progressions par addition. Il semblait que la science du calcul dût subir aussi sa révolution, comme si de toutes les légitimités les chiffres n'étaient pas la plus immuable.

En 1795 M. de Fortia fit une excellente affaire de calculateur. Il acheta pour une bagatelle, dans la rue dite aujourd'hui de la Rochefoucould, un de ces vastes hôtels d'autrefois,

(1) Dans la notice que nous avons consacrée à Van Praet, nous avons représenté le marquis et la marquise de Fortia, en sabots et en carmagnolle, allant glaner et racler du salpêtre pour la république, deux jours de chaque décadi.

avec cour, jardin et parc; un vrai parc dans Paris, et dont une échancrure large comme la main, a été payée il n'y a pas longtemps par le beau père de M. Thiers, ce haut baron de la finance, douze fois aussi cher qu'avait été vendue toute la propriété (1).

Ce séjour devint l'asile des lettres et le refuge du malheur. M. de Fortia s'y partageait entre la bienfaisance et l'étude. Un de ses plaisirs les plus vifs, si une émotion profonde troubla jamais cette nature douce et placide, consistait à débrouiller quelque point obscur de chronologie et à remonter à l'origine des nations. Mais témoin des aberrations du scepticisme, il tomba dans l'excès contraire, en admettant comme des autorités historiques incontestables, des monuments reconnus depuis longtemps pour apocryphes. Ainsi l'auteur des *mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe* (2), se porte défenseur de la bonne foi d'Annius de Viterbe : il se fait champion de Geoffroi de Montmouth et jette le gant à ceux qui suspectent le Walstald et l'Hunibald de Tritheim.

Indépendamment de cette savante crédulité, on peut encore reprocher à M. de Fortia une diction traînante quoique claire et naturelle, des trivialités d'érudition, des di-

(1) M. Dosne en a acquis des parcelles pour une somme globale de 1,100,000 francs, le tout en avait coûté 78,000 environ. — M. de Fortia a trouvé moyen de faire un livre sur cette habitation; il est intitulé : *Recueil des titres de propriété d'une maison et terrain situés au faubourg Montmartre, division du Mont-Blanc, et chaussée d'Antin, rue de la Rochefoucault, n° 12, à Paris; deuxième arrondissement municipal.* Paris, 1809, 1 vol. in-12 avec un beau plan.

(2) Paris, 1811, 10 vol. in-12.

gressions inutiles, des transcriptions trop littérales et trop multipliées de passages d'emprunt et, avant tout, le défaut de méthode. L'auteur passe d'une matière à une autre sans se mettre en peine de la liaison des idées, et, pour peu qu'un sujet lui plaise, aucune considération de convenance ne l'empêchera de s'en occuper. En voici un exemple singulier; tout à l'heure nous aurons l'occasion d'en citer un autre.

M. de Fortia, allié à la maison de Crillon, eut l'envie de réimprimer l'histoire du brave confident de Henri IV, par l'abbé de Crillon. A un texte de quatre-vingt pages, il joignit des notes plantureuses et étendues. Mais cela ne formait qu'un modeste volume : l'éditeur trouva bon d'y en ajouter deux autres en y annexant une histoire des duels, depuis la plus haute antiquité jusqu'au règne de Charles IX inclusivement; de plus, un traité complet de cosmologie et d'astronomie, apparemment parce que le brave Crillon *était du monde* et qu'on est en droit de le ranger parmi les duellistes les plus déterminés. Et voilà cette connexion logique qu'admiraient les flatteurs du marquis; car cet excellent homme, si modeste, si facile, avait ses adulateurs et ses parasites, ses *Curculions* et ses *Ergasiles* (1).

De pareils procédés de composition, fort loin d'être irréprochables, ne pouvaient toujours échapper à la critique. M. de Fortia archéologue fut cruellement ridiculisé par Kotzebue (2). Maltebrun, que les méchants appelaient le *chien danois*, ne l'épargna point de son côté. Ces attaques

(1) Plaute.

(2) *Corbeille de fleurs de Clio*, voy. *Annales des voyages*, t. XVII, p. 260.

agitaient un moment le pouls régulier du marquis, puis il revenait à ses habitudes et n'y pensait plus.

Tandis qu'il entretenait l'académie celtique et l'athénée de Vaucluse dont il était un des fondateurs, des Saliens, des Liguriens, des Avares, et de la nouvelle Atlantide, et qu'il se faisait une orthographe à sa guise, toujours par cet esprit d'innovation à la fois entreprenant et timide, il trouvait dans sa famille une histoire touchante et tragique dont sa narration simple et naturelle n'altérait point l'intérêt : je veux parler de la belle et infortunée marquise de Ganges, trisaïeule de l'auteur (1).

L'empire cependant s'en allait comme la république. Un jour le descendant d'une race auguste que les nouvelles générations ne connaissaient plus, vint reprendre la couronne de St-Louis, aux mêmes lieux où une populace insolente avait coiffé Louis XVI du bonnet rouge. Ce fut un beau jour pour M. de Fortia. Le roi très-chrétien, le roi de France et de Navarre, avait toujours été son roi à lui, dans le fond de son cœur, quoiqu'il admirât l'homme étonnant qui avait dompté l'anarchie. Sa fidélité si désintéressée, ses connaissances, son rang, sa fortune, tout l'appelait à la chambre des pairs, parmi les plus fermes soutiens de la monarchie. Mais il avait encore tant de livres sur le métier, qu'il ne lui restait pas une minute pour faire le courtisan. Et puis il était incapable de s'associer aux factions et d'approuver des projets de réaction et de vengeance. Il avait

(1) *Histoire de la marquise de Ganges.* Paris, 1810, in-12. — Diane de Joannis de Châteaublanc, surnommée la *belle provençale*, choisit pour époux Charles de Vissec de la Tude (la *Biogr. univ.* imprime *Lanède*, XVI, 420), marquis de Ganges, baron des états du Languedoc.

d'ailleurs pour l'intrigue cette gaucherie d'honnête homme que les raffinés et les habiles prennent pour la pire des incapacités. On l'oublia donc, on le laissa lire, compiler, écrire, et s'il n'alla pas au Luxembourg, il fut accueilli avec un empressement plus marqué chez les gens de lettres entre lesquels il se trouvait encore mieux à sa place.

Sa mère étant morte en 1816, il quitta le titre de comte pour prendre celui de marquis, affecté à sa branche; par respect pour l'épouse de son père, il n'avait pas voulu qu'il y eût deux marquises de Fortia. Je pense qu'il aurait pu même au besoin, se faire qualifier de duc (1); mais d'autres soins le préoccupaient.

Plusieurs presses fonctionnaient constamment pour lui. Ce qu'il dépensa de temps et d'argent à des recherches et à des publications est prodigieux, et il est sans doute à regretter qu'avec un goût si prononcé pour la littérature, avec tous les moyens de le satisfaire et une générosité sans

(1) Le pape Pie VI, par bulle du 14 juin 1775, érigea la baronnie de Baumes en titre de duché, sous la dénomination de *duché de Fortia*, en faveur de Toussaint-Alphonse de Fortia, marquis de Piles. Cette branche étant éteinte, le marquis de Fortia pouvait revendiquer le titre de duc que ne portèrent pas cependant les descendants du marquis de Piles. Le duc de S[t]-Simon, fort entiché de sa qualité, traite fort mal cette noblesse du comtat; il parle quelque part d'un duc de Caderousse du nom de Cadart ou Ancezune. « Il était, dit-il » dédaigneusement, duc d'Avignon; et ces ducs d'Avignon, que le » pape fait, sont inconnus partout, même à Rome où ils n'ont, non » plus qu'ailleurs, ni rang, ni honneur, ni distinction quelconque; » à Avignon, ils en ont chez le vice-légat, et dans toute cette léga- » tion. C'est chose dont les papes ne sont pas avares, et qui se donne » assez ordinairement pour de l'argent. » *Mémoires*. Paris, Delloye, 1843, t. XVI, p. 71.

bornes, il n'ait pas rencontré quelqu'un qui ait pu donner à tant de travaux, d'entreprises et d'essais, une direction plus judicieuse et plus efficace.

M. de Fortia rêvait depuis longues années une nouvelle histoire romaine. Il en communiqua le dessein à l'académie des Lincées de Rome. Il refit postérieurement la chronologie de Jésus-Christ.

Alors l'antiquité classique cessa de régner en souveraine. Le moyen âge, objet du culte de l'Allemagne, vint à son tour réclamer ses droits en France. C'était une seconde restauration que les jeunes esprits accueillirent avec transport. M. de Fortia s'empressa de prêter foi et hommage à cette puissance ressuscitée.

Un chroniqueur belge du XIVe siècle, qui cite toutes sortes d'auteurs aujourd'hui perdus et qui expose longuement une foule d'origines, n'était connu que par une version incomplète. M. de Fortia résolut de donner le texte même de Jacques de Guyse, accompagné d'une traduction, secours fort inutile aux gens instruits qui recherchent ce genre d'ouvrages, et qui pour eux double le prix d'un livre sans l'éclaircir.

La traduction publiée par M. de Fortia, est plutôt, il faut le dire, propre à égarer par les négligences et les contre-sens dont elle fourmille à chaque page. Les quinze premiers chapitres seuls ont été traduits par M. de Fortia; le reste a été abandonné à des jeunes gens inexpérimentés, qui ont quelquefois été aidés néanmoins par des hommes d'un vrai mérite, tels que MM. B. Guerard, E. Miller, de Gaule, A. Aubenas, etc.

Jacques de Guyse, avant d'aborder l'histoire de son temps, est tout plein de fables : or, ce furent précisément ces fa-

bles qui séduisirent le marquis. Il avait cru en Annius de Viterbe, en Tritheim; il crut religieusement en Lucius de Tongres, en Hugue de Toul; les rois Troyens de la Gaule, les archidruides lui parurent chose démontrée.

Ce n'est pas tout, Jacques de Guyse était d'une longueur démesurée; M. de Fortia, qui s'y attachait chaque jour davantage à raison des sacrifices auxquels cette publication l'obligeait, eut le secret de l'allonger beaucoup encore. Outre la traduction dont j'éviterai de parler, il y ajouta une interminable dissertation sur les Celtes et l'antiquité du monde, où il reproduisit son opinion que le monde est beaucoup plus ancien que ne le marque la chronologie vulgaire; et qu'il peut avoir cent millions, comme cent milliards d'années d'existence, sans que ce calcul blesse en rien les croyances religieuses.

C'est dans ce mémoire que se lit un glossaire curieux de mots celtiques tirés des auteurs grecs et latins.

Il est suivi d'un traité en forme sur les étymologies, copié mot à mot de l'Encyclopédie (1), sauf quelques légers changements et additions.

Un peu plus loin l'éditeur reprend la défense d'Annius de Viterbe.

Par une génération d'idées dont l'enchaînement est difficile à saisir, il place ailleurs divers autres traités sur l'origine de l'écriture, sur l'existence d'Homère, sur St-Denis; tout cela dans les annales du Hainaut! et, poursuivant ce système jusqu'à ses dernières conséquences, il fait de Jacques de Guyse une espèce d'encyclopédie en vingt-deux volumes in-8°, publiés de 1826 à 1833, c'est-à-dire dans

(1) Paris 1756, t. VI, p. 98 et suiv.

l'espace de douze années et qui lui coûtèrent au delà de 220,000 francs (1).

Quoi qu'il en soit, les mémoires sur l'Écriture et sur Homère sont (2) deux de ses meilleures élucubrations.

L'existence d'Homère a été pour les savants un grand objet de dispute. Les thèses les plus extravagantes ont été soutenues avec ardeur, et quelquefois même avec une adresse étonnante. Dans ces sortes de discussions on arrive du doute à la foi par une pente facile, et le degré de vérité qu'un auteur attribue enfin à une opinion qu'il professait d'abord avec incertitude, dépend des efforts qu'il lui a fallu pour la défendre.

Que d'hypothèses bizarres, que d'inventions monstrueuses ! parmi ceux qui reconnaissent qu'Homère a existé, l'un en fait un imitateur de la Bible, l'autre du Nouveau-Testament, un troisième des mythes scandinaves; selon des explications non moins hasardées, Homère ne serait autre qu'Ulysse ou un barde de Priam. Je n'ose rappeler l'écrivain qui faisait d'Homère un flamand.

Mais, disent des critiques audacieux : Y a-t-il eu un Homère ? non, et l'Iliade et l'Odyssée ne sont que des chants de rapsodes et de diacevastes réunis par une main exercée.

Cette idée révolte M. de Fortia, et, malgré la réputation des écrivains qui l'ont défendue, nous avouons qu'il nous est impossible de l'embrasser.

(1) M. de Fortia a inséré dans son édit., t. X, pp. 303,350, des articles que M. Raynouard lui avait consacrés dans le *Journal des savants*, et M. Saint-Marc Girardin dans celui des *Débats*.

(2) A son apparition, je rendis compte de celui-ci dans la *France littéraire*. Paris, 1832, t. IV, dixième livr., pp. 113-121.

La puissante unité qui domine dans les deux épopées grecques nous paraît un argument sans réplique. Il n'y a qu'un seul génie qui ait conçu un tout si vaste et si bien lié. Qu'un *arrangeur* avec des morceaux rapportés soit arrivé à cette beauté de plan, à cet accord de toutes les parties, et alors le talent d'*ajuster* devenu l'une des facultés les plus sublimes de l'homme, l'emportera sur celle de l'invention.

Quand les premiers volumes de Jacques de Guyse furent mis en lumière, M. de Fortia me chargea d'en faire hommage au roi des Pays-Bas. La cour étant à La Haye, je priai M. le Ministre Van Gobbelschroy de les mettre sous les yeux du monarque. Un marquis composant des livres passa pour un émigré nécessiteux; l'on me demanda quelle aumône on pouvait décemment faire à l'auteur. Je répondis que très-riche, il ambitionnait uniquement des marques de considération : on lui envoya la croix du Lion Belgique. Touché de cette faveur, M. de Fortia voulut m'en avoir obligation ; j'avais beau m'en défendre et soutenir que mon crédit n'allait pas jusqu'à distribuer des rubans, il s'opiniâtra dans sa croyance, et, un soir que nous étions chez M. de Polignac, il sollicita en retour pour un belge certaines distinctions que le bon prince parut disposé à m'accorder de grand cœur, mais qui furent emportées avec d'autres choses plus sérieuses par la tempête de juillet.

Une autre entreprise non moins vaste que Jacques de Guyse, coûtait à M. de Fortia des sommes considérables : l'achèvement de l'*Art de vérifier les dates*, ouvrage gigantesque, que les Bénédictins n'avaient pu terminer.

Malheureusement les parties ajoutées à cet immense édifice ne répondent point aux constructions primitives. M. de Fortia s'était cependant entouré d'hommes de mérite; mais

à Paris les hommes de mérite n'écrivent pas tous les livres qu'ils signent.

L'Histoire de Portugal est une ébauche qu'il faut laisser dans l'oubli.

Une édition des œuvres de M. de Châteaubriand, tentée par considération pour ce célèbre écrivain, fut abandonnée au dix-huitième volume.

Indignement rançonné par des imprimeurs et par des libraires, dupe d'une spéculation peu délicate, M. de Fortia avait déjà dépensé pour cette seule réimpression 40,000 écus (1).

(1) Cette édition est annoncée et jugée dans l'*Universel* des 5 décembre 1829, 10 février, 20 mars et 11 juillet 1830.

Elle l'est aussi dans la *Revue encyclopédique* de décembre 1829, pag. 735, de janvier 1830, pag. 180; de mars 1830, pag. 712, de mai 1830, pag. 460 et de juin 1830, pag. 757.

On trouve dans le tom. I, pag. 313, une note de M. de Fortia sur notre petitesse relativement à l'étendue du globe terrestre et sur la vanité de nos connaissances astronomiques.

Tom. III, pag. 335, une seconde note du même sur Aristarque de Samos. Bayle et Voltaire y sont corrigés.

Ib. pag. 352, note où Archimède est défendu.

Tom. IV, pag. 153, une opinion sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ avec la réponse de M. Gence.

Tom VI, pag. 197, une histoire du pont sur le Rhône, à Avignon, et par occasion, sur la langue celtique et une digression sur la langue gauloise.

Tom. XIV, pag. 214, une note sur la découverte de la pesanteur de l'air.

Tom XV, pag. 319, une dissertation sur la véritable situation de l'île de Calypso.

Tom. XVII, pag. 322, une chronologie de Jésus-Christ.

Une note de l'éditeur sur un passage du *Génie du Christianisme* (1) fait mention d'une inscription prétendûment phénicienne, relative à l'Atlantide, trouvée à Malthe en 1826, transportée à Paris et communiquée à grands frais au monde savant.

Un ecclésiastique de Malthe, M. Joseph-Félix Galéa, en faisant démolir une chambre située au fond de son jardin, trouva dans les fondations une pierre sur laquelle étaient gravés des caractères antiques. Cette pierre avait 96 centimètres de hauteur, 65 centimètres de largeur à sa base et 16 centimètres d'épaisseur. Je tiens à être exact.

On disait que ce monument, resté inconnu depuis bien des siècles, parce qu'on l'avait enfoui pour le soustraire aux déprédations des barbares, avait été remarqué par le consul Tiberius-Sempronius-Longus, l'an 218 avant notre ère; ce consul, ajoutait-on, y attachait tant de prix, qu'il crut devoir prendre des mesures pour en assurer la conservation. J'ai lu en effet sur le flanc de la pierre ces mots, bien faits pour éveiller l'attention même de ceux qui n'ont pas l'honneur de connaître le phénicien :

T. SEMPRON. COS. HOC. MAGNI.
ATHLANTIS. ET. SOVBMERSÆ.
ATHLANTIDIS. RELIQUIOM. VEDIT.
EIDEMQUE SERVARI. COERAVIT.
AN. URB. DXXXVI. OLYMP. CXL. AN. III.

Ainsi cette pierre était une relique de l'Atlantide de Platon, de cette Atlantide retrouvée par M. de Grave entre Alost et le Moerdyck.

(1) Tom. II, pag. 249.

M. de Fortia, avec l'honorable curiosité qu'il éprouvait pour toutes les questions propres à avancer la science, se hâta de provoquer l'attention des orientalistes. Il y en eut qui lurent l'inscription couramment, car certains savants comprennent à merveille ce qui est inintelligible. Mais en Hollande, pays de prudence et de circonspection, on fut moins pressé et moins crédule.

Le docte auteur des *Miscellanea phaenicia* (1), M. H.-A. Hamaker, m'écrivait le 13 mai 1829 : « Quand j'avais l'honneur » de recevoir votre lettre je venais d'écrire à M. de Sacy, » le priant de communiquer à M. de Fortia les doutes très- » graves que j'avais conçus concernant l'authenticité de » l'inscription phénicienne qu'il a publiée, car, soit dit » entre nous, il est clair qu'on a profité de l'*incompétence* (2) » de M. de Fortia pour lui jouer ce tour. » Je ne me permettrai pas d'accuser aussi directement M. Grongnet qui, le premier, adressa l'inscription à M. de Fortia. Toutefois, il est manifeste que celui-ci fut trompé; il persista néanmoins à considérer la pierre de Malthe comme un monument antédiluvien. Cette obstination dans l'erreur était une faiblesse qu'il se faisait pardonner par l'aménité et la politesse exquises de sa résistance. C'est ainsi qu'il ne me fut jamais possible de le faire revenir sur les rois chimériques de Jacques de Guyse, et que je faillis compromettre notre amitié en tenant bon sur ce point (3).

Il arrivait que M. de Fortia était confirmé dans ses illu-

(1) Lugd.-Batav, 1828, in-4°.

(2) Nous avons cru devoir substituer ce mot à une autre expression moins mesurée.

(3) V. les deux lettres de M. Aubenas à M. le baron de Stassart, pour justifier les traditions troyennes, telles qu'elles sont exposées

sions par la complaisance des juges auxquels il en appelait, et qui n'avaient pas le courage de le contredire en face. On se rappelait la confiance aveugle avec laquelle naguères Millin avait décrit les prétendus vases grecs de la collection du chanoine Zoppi, et l'on se taisait en laissant à peine échapper un sourire.

Le 2 février 1828, il fut élu correspondant étranger de notre académie. Fidèle à toutes ses obligations, il ne considéra jamais comme une *siné-cure* un titre qu'il comptait parmi ceux qui l'honoraient davantage. Il retrouva chez nous plusieurs de ses amis, notamment M. le baron de Stassart, dont Vaucluse a conservé un souvenir reconnaissant, et qui était lié avec lui depuis 1809.

Les journées de juillet n'arrachèrent point M. de Fortia à ses occupations chéries. Sa vieillesse verte et fleurie se retrempait dans le travail. Il accepta la nouvelle révolution sans colère, et conserva dans l'âme son royalisme inoffensif, qui ne s'épanchait qu'en petites épigrammes dénuées de fiel et répétées à l'oreille de discrets confidents.

Le 17 décembre, quelques mois après l'expulsion de la branche aînée, il fut élu membre libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il remplaçait le chancelier Dambray, autre vestige effacé de la restauration.

Rien ne fut changé à l'hôtel de la rue de la Rochefoucauld, il n'y eut que des livres de plus.

Sa bibliothèque s'agrandissait sans cesse. Pour obliger un

par J. De Guyse, le mémoire de M. Schayes, où ces traditions sont, au contraire, réduites à leur juste valeur, et ce que j'ai dit dans les *Bulletins de l'académie*, l'*Annuaire de la bibliothèque royale* et les *Introd. à Philippe Mouskes*, sur Fromond, prétendu comte de Bruges.



de ses confrères en paraissant ne consulter que son propre intérêt, il acquit pour une somme énorme, une collection d'inscriptions cunéiformes et de briques de Babylone : car il savait faire le bien sans ostentation et sauver la supériorité par la grâce.

Que d'hommes de lettres lui ont dû des secours et des encouragements! Que de jeunes talents ont trouvé en lui un protecteur et un père! Pendant vingt ans que j'ai eu l'honneur de le connaître, j'ai pu pénétrer dans le mystère de ses vertus, et recueillir de sa bouche quelques-unes des particularités de sa biographie.

Il ne sera pas sans intérêt de le suivre un instant jusque dans sa vie intérieure.

M. de Fortia, levé avant le jour, se mettait au travail. Sa correspondance, fort étendue, était tenue avec une ponctualité admirable : n'importe qui lui écrivît, il répondait aussitôt de sa main. Son écriture ferme et nette était toujours poliment lisible; son style, constamment de bonne compagnie, respirait cette honnêteté qui, partie du cœur, gagne les affections les plus rebelles, et qu'annonçait sa haute et belle figure. Vers midi son cabinet s'ouvrait aux visiteurs devant lesquels il faisait sa toilette. Un valet de chambre l'accommodait à l'ancienne mode, poudrait à blanc ses *ailes de pigeon*, les seules qui restassent en France, et, suivant le rit usité jadis à la cour de Versailles, lui passait la chemise devant ceux qui étaient là, hommes ou femmes. A une heure il sortait en voiture et se faisait conduire à l'hôtel des Postes, puis dans des ateliers d'imprimeurs et des magasins de libraires, rarement chez des journalistes. Delà il se faisait conduire chez quelques amis, le chevalier Artaud, le marquis de Châteaugiron, le vénérable Gence, le prési-

dent De Gregori, M. Hippolyte de la Porte, le duc de Crillon, la duchesse de Mahon, le marquis de Villeneuve, etc.; alors il était l'heure de se rendre à une séance, soit de l'institut, soit de la société asiatique, de la société de l'histoire de France, de celle des bibliophiles ou du *cercle de morale universelle*, qui se tenait chez la *sultane d'Eldir*, métamorphosée bourgeoisement en Madame Mercier, un des mille enfants de Tipoo-Saïb, et que le département des affaires étrangères dotait à ce titre d'une modique pension (1).

Vers quatre heures et demie il rentrait dans son hôtel, et, quand le temps le permettait, faisait trois tours de jardin, trois tours, ne plus ne moins, invariablement dans les mêmes allées, et enfin venait communiquer à Madame de Fortia le menu du dîner.

Cette dame autrefois jolie et brillante se figurait depuis longtemps qu'empoisonnée par méprise, le poison l'empêchait de marcher et même quelquefois de proférer une seule parole.

Tour à tour spirituelle et enjouée, superstitieuse et tremblante, elle ne quittait pas son fauteuil, écrivant sans cesse à son mari qu'elle se mourait. Ces billets rimés, ou simplement en vile prose, étaient soigneusement transcrits jour par jour dans des registres par un secrétaire appointé aux gages à cet effet, et *ayant bouche à cour*.

M. de Fortia baisait galamment les mains de la marquise, lui contait quelques nouvelles recueillies le matin, et prenait ses ordres pour son dîner; celle-ci répétait qu'elle rendrait l'âme avant d'y songer. M. de Fortia lui assurait qu'il

(1) C'est là qu'il lut plusieurs discours qui ont été publiés et qui méritent une place réservée parmi ses ouvrages.

n'en serait rien, et allait résolument se mettre à table avec ses secrétaires. Ses convives habituels étaient le baron Michel, son médecin, le chevalier Artaud et M. Félix Lajard de l'institut, M. Berryer, père du député de ce nom, l'abbé d'Ansel, plus tard M. Arnault, l'auteur de Marius à Minturne, M. Paulin Paris, le comte de Ripert-Monclar, le comte de Santarem et quelquefois aussi un ou deux parasites qui spéculaient sur la libéralité de l'amphytrion.

Le repas terminé, on revenait chez madame de Fortia, qui, n'étant pas morte, avait parfaitement dîné, et qui, en recommençant ses doléances, les assaisonnait de mots heureux, d'anecdotes piquantes et d'un peu de musique. C'était l'air, alors délicieusement factieux, d'Henri IV, ou un récitatif composé sur des vers de Racine.

Neuf heures sonnant, M. de Fortia allait se coucher pour reprendre le lendemain cette vie régulière et tranquille.

« J'irai jusqu'à cent ans, disait-il, avec ce ton de bonté parfaite et cette amabilité noble qui ne l'abandonnaient jamais. Hélas! il s'est trompé dans son calcul, et c'est nous plutôt que lui qu'il faut plaindre. Veuf depuis un an (1), il s'éteignit sans infirmités et sans douleur, sur le midi, à son heure de sortie, le jeudi 3 août 1843, dans sa quatre-

(1) Le 23 février 1842 il m'écrivait ces lignes : « Vous avez trop » connu madame de Fortia pour ne pas prendre part à la douleur » que m'a fait éprouver sa perte le 16 de ce mois. L'habitude d'être » ensemble depuis cinquante-sept ans, d'être unis par les plus tendres » sentiments du cœur et par les qualités de l'esprit, me rendrait cette » société toujours plus nécessaire. Deux jours avant d'avoir atteint ma » quatre-vingt-sixième année, il m'a fallu y renoncer après une longue » et cruelle maladie. C'est un chagrin qui rendra mes derniers jours » bien pénibles..... »

vingt-huitième année. La mort même ne changea rien à ses habitudes, il écrivait encore sur la Chine, qui avait eu ses premières pensées de chronologiste, travaillait à la vie de Platon et surveillait la rédaction d'un recueil des itinéraires anciens (1). Quand il s'endormit, la mort, pour lui douce et souriante, ne fit que le rapprocher de Dieu vers lequel s'élevait sans cesse et par une tendance naturelle, son âme sereine et pure (2). DE REIFFENBERG.

(1) Une quantité énorme de manuscrits et d'imprimés de M. de Fortia a été vendue après sa mort, à vil prix. Le libraire Porquet, au quai Voltaire, a acheté le Jacques de Guyse et *l'Art de vérifier les dates* à 20 c. la livr. et chacun des 22 volumes du Jacques de Guyse a coûté plus de 10,000 francs à l'auteur! Combien doit frémir son ombre de ces profanations?

— Comme je l'ai dit, p. 22, M. de Hoffmanns a publié en 1840 une *bibliographie des ouvrages composés ou traduits, publiés ou édités par M. le marquis de Fortia d'Urban. Paris, Édouard Garnot, libraire de M. le marquis de Fortia d'Urban*, 1840, in-8° de 30 pp. Je n'ai pas voulu la répéter dans cette notice. — Voir ce qui a été dit de M. de Fortia, à l'occasion de sa mort, dans le n° d'août 1843 de la *Revue de bibl. analytique*, de MM. Miller et Aubenas, où l'on a reproduit la notice de M. de Ripert-Monclar; dans le *Bulletin de la société de l'histoire de France*, n° 8, 10 septembre 1843, pp. 141-145, ainsi que le discours prononcé le 8 août dernier, par M. le comte Beugnot président de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

(2) M. de Fortia avait eu un rhume négligé. Par malheur M. E. Miller, qui possédait sa confiance et qui logeait chez lui, était en Espagne, où il explorait des manuscrits grecs, et personne ne prit garde à une si légère indisposition. M. de Fortia étant décédé *ab intestat*, ses biens ont passé à l'héritier du sang, M. le marquis de Seguins de Pazzis. La sœur du grand-père de M. de Fortia, Françoise-Victoire-Sibylle, née à Avignon, le 2 janvier 1673, avait épousé le 9 mai 1710, Louis de

Seguins de Pazzis, marquis d'Aubignon, baron de Malijay, syndic de la noblesse du comtat Vénaissin.

M. de Fortia se proposait de faire un testament où, à l'imitation de M. de Monthyon et du baron Gobert, il aurait fondé des prix littéraires; il voulait, en outre, assurer l'avenir de quelques jeunes gens qui lui avaient prêté leur collaboration. Ses intentions n'ont pas été remplies.

NOTICE

SUR

PIERRE SIMONS,

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE,

NÉ A BRUXELLES, LE 20 JANVIER 1797; MORT SUR MER, LE 14 MAI 1843 (1).

Pierre Simons naquit à Bruxelles, le 20 janvier 1797. Fils d'un célèbre carrossier de cette ville, il se passionna, dès l'enfance, pour l'étude de la mécanique et des constructions.

Lors du passage de l'empereur par Bruxelles, l'illustre Monge alla visiter les ateliers de M. Simons père, et trouva l'enfant occupé de différents travaux qui décelaient son goût et son aptitude pour la mécanique. Le bon vieillard, qui était pour ainsi dire le protecteur né de tous les jeunes gens

(1) Plusieurs documents officiels, cités dans cette notice, nous ont été communiqués obligeamment par M. Lengrand, médecin du régiment des guides, qui était l'ami intime et le parent de M. Simons.

qui annonçaient quelque talent, prit plaisir à causer avec notre jeune compatriote, et l'encouragea d'une manière toute paternelle ; en partant, il lui laissa, comme souvenir, un exemplaire de sa géométrie descriptive. Un pareil présent imposait de grandes obligations ; le jeune Simons sut les comprendre. Il s'attacha à mieux mériter le livre de Monge, en tâchant de le lire avec facilité et de faire des applications des méthodes fécondes qui s'y trouvent indiquées.

La chute de l'empire qui, bientôt après, ébranla toute l'Europe, étendit son action jusque dans le paisible domaine des sciences ; le jeune Simons dut suppléer, comme il put, à des études régulières ; mais il avait une ténacité et une trempe d'esprit qui lui rendirent cette tâche moins difficile. S'il parcourait moins de terrain dans le domaine de la science, il savait mieux s'assurer la possession de celui qu'il avait exploré.

En 1815, s'ouvrit pour lui la carrière des travaux publics, où il devait se faire plus tard tant de titres à l'estime de ses compatriotes ; il entra au service le 1er octobre, en qualité d'*aide temporaire des travaux publics* (1) ; et, l'année suivante, il fut envoyé à La Haye sous les ordres de M. le

(1) Par arrêté du ministre du waterstaat, et attaché aux bureaux du ministère à Bruxelles, sous les ordres de M. E. de Ketelbuter, chef de la division de navigation.

Les états de services de M. Simons portent encore les indications suivantes :

Nommé, le 5 décembre 1816, au grade d'*aspirant au corps du waterstaat*, attaché par continuation aux bureaux du ministère à Bruxelles.

Adjoint, le 5 août 1817, à l'ingénieur en chef des bâtiments civils

baron de Beekman, chef de la division des routes et des mines.

Ses commencements, on le voit, furent bien modestes. Entré d'abord dans les bureaux comme surnuméraire, promu ensuite au grade d'aspirant, il en sortit, en 1817, pour prendre part aux travaux d'achèvement de la prison civile et du portique du palais de justice à Bruxelles.

En 1820, Simons put donner une plus large carrière à son activité et à ses études; il fut appelé à concourir à la formation du projet d'une nouvelle communication par eau de Mons à l'Escaut; et, plus tard, du projet du canal de Bruxelles à Charleroy.

Le 30 septembre 1823, il fut promu au grade d'ingénieur ordinaire de seconde classe, et attaché par continuation à M. l'ingénieur en chef Vifquain, qu'il accompagna dans son voyage en Angleterre. Cette excursion lui fut très-utile, en lui permettant d'étudier tous les grands travaux exécutés par nos voisins.

Bientôt après, il se trouva dans une position qui mit son mérite plus en évidence, car pour lui-même il était fort peu soucieux de le faire valoir. Pendant les années 1824, 25 et 26, il fut chargé de la direction et de la surveillance de tous les travaux pour l'exécution du canal d'Antoing. La

de la circonscription de Bruxelles, M. Vifquain, et spécialement chargé par lui des travaux d'achèvement de la prison civile et du portique du palais de justice.

Adjoint par continuation, le 20 décembre 1820, au même ingénieur en chef, alors en service général, pour la formation des projets d'une nouvelle communication par eau de Mons à l'Escaut, par Antoing et par la Dendre.

Idem, en 1822, pour le projet de canal de Bruxelles à Charleroy.

manière dont il s'acquitta de cette mission délicate, lui valut le titre d'ingénieur ordinaire de première classe (1er septembre 1826).

Simons n'avait pas encore atteint l'âge de trente ans; cependant l'excès des fatigues qui résultaient de ses pénibles fonctions et des veilles qu'il s'imposait pour étendre ses connaissances, avaient visiblement agi sur sa santé. En dehors de ses occupations ordinaires, il était constamment enfermé au milieu de ses papiers et de ses livres. Il se trouvait entièrement étranger à la jeune génération qui s'était élevée autour de lui; deux ou trois amis seulement auraient connu son existence, si, par sa position, il n'avait été forcé de sortir de son cabinet de travail.

Pendant les années qui suivirent sa nomination d'ingénieur ordinaire, M. Simons fut chargé de la surveillance d'une partie des travaux du canal de Charleroy et de la composition de plusieurs projets de grands ponts de suspension sur le Lek et la Meuse.

Cependant, en 1828, le gouvernement avait conçu le projet de réunir l'Océan Atlantique avec la Mer Pacifique du Sud, au moyen d'un canal qui devait être creusé à travers le territoire de l'Amérique centrale. Cette grande entreprise semblait de nature non-seulement à honorer le nom belge, mais encore à étendre les relations commerciales du pays dans cette partie de l'Amérique. L'exécution en devait être confiée à des officiers belges du génie militaire et du waterstaat; les premières opérations auraient eu pour objet de lever les plans et de former un détail estimatif des dépenses qu'entraîneraient le creusement du canal et les travaux de fortifications qui seraient à construire. Le gouvernement jeta les yeux sur M. Simons « comme réunissant les

qualités nécessaires pour le faire coopérer comme adjoint à une mission aussi honorable et aussi importante. » Ce choix prouve que le talent de M. Simons, malgré sa modestie, avait été convenablement apprécié.

La révolution de 1830 fit oublier cette grande entreprise, mais donna bientôt naissance à une autre non moins brillante et qui touchait plus directement aux intérêts matériels du pays (1). Pendant qu'à Londres on agitait la question de son existence par des renforts de protocoles, tandis que les ennemis en armes bordaient ses frontières, et que tout le Nord s'accordait à la considérer comme un foyer d'anarchie, la Belgique tendait à rentrer dans ses anciennes habitudes d'ordre et de calme. Et, comme le philosophe ancien qui se mit à marcher pour prouver le mouvement, elle se mit à tracer un vaste plan de travail qui devait l'occuper pendant douze années. Cette attitude ferme et digne était sans doute la meilleure réponse que la Belgique pût donner à ses détracteurs. On jeta encore les yeux sur M. Simons pour l'exécution de cette entreprise; un arrêté ministériel du 24 août 1831, le mit à la disposition de l'inspecteur général pour la formation du chemin de fer d'Anvers à Cologne (2). Il avait été chargé précédemment, avec son beau-frère, M. De Rid-

(1) Simons avait été chargé, le 19 octobre 1830, par décision de M. l'inspecteur général des ponts et chaussées, du service dans la province de Hainaut.

(2) Le 27 octobre 1831, M. Simons recevait de M. l'inspecteur général des ponts et chaussées, la lettre suivante : « L'ingénieur de 1re classe, Simons, se rendra sur-le-champ à Cologne, pour s'y concerter avec MM. les ingénieurs civils sur les moyens à employer pour la prompte formation d'un projet de route en fer à établir entre Cologne et Anvers. »

der (1), d'aller étudier en Angleterre tout ce que l'expérience avait appris sur ce genre de construction.

Une incroyable activité, une grande facilité de conception et surtout l'habitude de diriger des entreprises, mirent en peu de temps les jeunes ingénieurs à même de présenter les plans des grandes voies de communications qui devaient mettre les différentes parties de la Belgique en rapport entre elles et avec les pays voisins. Quand il fut question de soumettre aux chambres le projet de loi relatif à ces travaux, ils reçurent une récompense flatteuse de leur zèle, et furent spécialement chargés de le défendre comme commissaires du gouvernement (2).

Un arrêté royal ne tarda pas à les charger exclusivement de la direction des travaux du chemin de fer (31 juillet 1834). Un second arrêté, qui suivit de près celui-ci, les promut au

(1) MM Simons et De Ridder avaient épousé deux sœurs, belles-filles de M. Vifquain, inspecteur des ponts et chaussées.

(2) Dans son rapport au Roi, en date du 31 juillet 1834, M. Ch Rogier, alors ministre de l'intérieur, disait : « En chargeant MM. Simons et De Ridder de la rédaction du projet, mon département les avait choisis parmi les ingénieurs qui s'étaient le plus occupés de ce nouveau mode de transport. Ils ont visité à plusieurs reprises les routes et canaux de l'Angleterre. Seuls, parmi leurs collègues, ils ont eu occasion d'étudier, dans ce pays, les routes en fer perfectionnées depuis l'emploi de la vapeur pour le transport des voyageurs. Ce travail fut l'objet d'une longue et sérieuse méditation. En les nommant commissaires à l'effet de défendre la loi devant les chambres, ils se sont acquittés avec zèle de cette importante mission. »

Dans un ouvrage qu'ils publièrent à cette époque, MM. Simons et De Ridder firent connaître les résultats de leurs recherches sur les chemins de fer, en les appliquant au système qu'ils proposaient pour la Belgique.

grade d'ingénieurs en chef de 2e classe. Cet arrêté fut publié le 6 mai 1835, jour de l'inauguration du premier chemin de fer, celui de Bruxelles à Malines. M. Simons donna, dans cette occasion, un exemple bien remarquable de générosité et de véritable modestie. Il avait eu connaissance que le gouvernement ne destinait de l'avancement qu'à lui seul; dès lors il crut devoir refuser un avantage que ne partagerait pas le compagnon de ses travaux et de ses succès. Il le fit avec une noble simplicité, mais en même temps avec cette fermeté qui prend sa source dans une profonde conviction (1).

L'année suivante (mai 1836) amena pour notre jeune ingénieur un nouveau triomphe, l'inauguration du chemin de fer de Malines à Anvers; et, cette fois, le gouvernement lui témoigna sa satisfaction en lui conférant la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold. Bientôt après, cette

(1) Voici la lettre qu'il adressa à M. le Ministre de l'Intérieur.

Bruxelles, le 6 janvier 1835.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Daignez me pardonner, si je viens vous entretenir de moi, mais l'équité envers un collègue, un frère, m'y oblige impérieusement.

Des personnes qui se disent bien informées m'assurent qu'il a été question, dans l'une des dernières séances du conseil des ponts et chaussées, de me comprendre dans les propositions de promotion qui vous seront soumises.

Cette faveur, qui n'est motivée, sans doute, que sur une ancienneté relative dans mon grade actuel d'ingénieur de 1re classe n'étant point partagée avec le collègue dont les efforts sont depuis si longtemps unis aux miens pour la réussite du même grand ouvrage; je me trouve dans l'obligation de vous supplier, Monsieur le Ministre, si, ce dont j'aime à douter encore, telle a été réellement l'intention du conseil, de vouloir bien regarder cette proposition comme non-avenue en ce

décoration fut changée en celle d'officier, et le gouvernement français y joignit l'étoile de la Légion d'Honneur. Les travaux du chemin de fer marchaient avec la plus grande activité; on avait successivement inauguré différentes parties des deux voies de l'Est et de l'Ouest.

La classe des sciences de l'Académie royale de Bruxelles voulut témoigner à son tour l'intérêt qu'elle attachait aux constructions remarquables qui s'exécutaient autour d'elle, et dont la renommée n'était plus renfermée dans les limites du pays; elle inscrivit, le 8 mai 1838, M. Simons au nombre de ses correspondants.

Cependant les nouvelles voies qui s'ouvraient de jour en jour semblaient présager des succès toujours croissants, lorsque, vers le milieu de juillet 1838, M. Simons fut vivement affecté par un arrêté qui le privait désormais du concours

qui me concerne, et suspendre tout avancement demandé pour moi seul.

Dans semblable circonstance, si l'ingénieur De Ridder était à ma place, je suis persuadé, Monsieur le Ministre, qu'il agirait de même : car dévoués tous deux au succès d'une même entreprise commencée de concert et que nous espérons terminer avec honneur ensemble, il serait vraiment pénible de voir maintenant l'un de nous l'objet d'une préférence dont le public, qui a les yeux ouverts sur nos travaux, ne saurait s'expliquer les motifs.

Je me confie donc en votre bienveillance, et je continuerai avec un nouveau zèle à tâcher d'avancer le moment où les Ingénieurs du chemin de fer pourront recevoir ensemble la récompense qu'ensemble ils auront méritée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect,

L'ingénieur

SIMONS.

de son beau-frère. Le ministre, M. Nothomb, se hâta de le prévenir que, dans cette mesure, rien ne lui était personnel, qu'au contraire il comptait plus que jamais sur le concours de ses lumières et sur ses conseils, toujours empreints de cet esprit de conciliation et de modération qui le distinguait. « Votre place, disait-il, est dans toutes les commissions, dans toutes les conférences où il s'agira du chemin de fer; vous savez que, chez moi, il y a toujours examen préalable, cet examen ne se fera pas sans vous; je le croirais imparfait. » Le ministre l'engageait en même temps à aller s'établir à Liége, au centre des travaux qu'il avait à exécuter dans la vallée de la Vesdre et jusqu'à la frontière de la Prusse. Presqu'en même temps, un nouvel arrêté royal lui conférait *le titre* d'ingénieur en chef de première classe (1).

Lorsque M. Rogier fut chargé du ministère des travaux publics, au mois d'avril 1840, il constitua en direction, la *division des chemins de fer en construction*, de l'administration centrale, et appela à sa tête M. Simons. A côté de cette direction s'en trouvait une seconde, celle des chemins de fer en exploitation, qui avait pour chef M. Masui.

Toutefois les récompenses honorifiques et les promotions de grade n'étaient pas ce qui pouvait séduire M. Simons; ce qui lui convenait avant tout, c'était un aliment à son activité, de la latitude pour agir, et surtout une entière confiance de la part de l'autorité supérieure. La continuation du chemin de fer jusqu'à la frontière présentait de grandes difficultés qu'on n'avait point rencontrées ailleurs; pour les vaincre, il fallait des précautions et des dépenses considérables. Il importait donc de bien mûrir les plans. Ceux

(1) 1er septembre 1838.

présentés par M. Simons rencontrèrent des difficultés de la part de l'administration; il en résultait que les travaux ne marchaient qu'avec lenteur.

En 1841, M. Desmaisières, qui avait succédé à M. Rogier, défit ce qui avait été fait par son prédécesseur, et renvoya M. Simons à Liége, en le chargeant de la direction spéciale des chemins de fer de la vallée de la Vesdre. M. Simons fit des représentations parce qu'il lui semblait qu'en restreignant ses attributions, on le faisait véritablement descendre du rang qu'il occupait; d'une autre part, le séjour de Liége lui était devenu odieux par la perte qu'il y avait faite d'une épouse chérie. Le gouvernement y répondit par l'arrêté du 21 juin 1841, qui lui enjoignit de retourner à Liége, pour consacrer exclusivement ses soins aux travaux de la ligne de l'Est. Sur son refus d'y obtempérer, Simons fut mis en disponibilité par arrêté royal du 25 juillet 1841.

Cette mesure produisit, dans le public, une sensation pénible. Le gouvernement sans doute ne pouvait demeurer entravé dans son action; mais on se demandait s'il avait agi avec les ménagements que méritaient de grands services rendus avec une intelligence, un zèle et une probité dont on aurait peu d'exemples (1). On opposait l'acte de cette destitution à la page qui doit rappeler, dans notre histoire, la série des grands travaux par lesquels la jeune Belgique a été, en quelque sorte, revivifiée. On doit souffrir en effet de voir briser, à côté d'une source de prospérité et d'orgueil national, l'instrument principal qui lui a donné naissance. De

(1) Non-seulement M. Simons n'ajouta rien à ce qu'il possédait par lui-même, mais il ne laissa, après sa mort, que le peu qu'on put recueillir de la vente de son mobilier et de ses livres.

pareils exemples ne sont pas tristes seulement, ils sont décourageants pour l'avenir.

Loin de nous, cependant, l'idée de jeter un blâme sur le gouvernement, nous croyons volontiers qu'un malheureux concours de circonstances l'a amené à devoir prendre un parti auquel il ne s'est arrêté qu'avec peine.

L'année suivante, le Ministre des travaux publics remit M. Simons en activité, et lui confia, en service spécial, les opérations, projets et travaux de construction des routes neuves à entreprendre dans la province de Luxembourg (1); mais notre confrère regardait également cette position comme secondaire (2), et d'ailleurs il avait été frappé trop vivement pour pouvoir rentrer immédiatement dans la carrière. Il s'excusa sur l'état de sa santé qui ne lui permettait pas d'aller se livrer à des travaux pénibles dans une de nos provinces dont le climat est le plus rigoureux.

Malgré son état maladif, malgré ses peines, il lui restait cependant des traces de son ancienne activité; le feu sacré n'était pas encore entièrement éteint. On lui parla de projets qui se rattachaient à ceux qui l'avaient occupé dans sa jeunesse. l'Amérique se présenta à ses yeux avec des illusions toutes nouvelles. Une colonie à consolider, tout un pays à exploiter, à féconder par des voies de communication; la possibilité de voir l'isthme où, quinze ans auparavant, il avait dû étudier les moyens de mettre deux grandes mers en rapport : tout cela souriait à cette âme active; il accepta donc les offres qui lui furent faites

(1) Le 11 octobre 1842.

(2) Ce qui peut justifier cette manière de voir, c'est qu'un arrêté du 20 novembre 1842 nomma un ingénieur ordinaire, M. Dutreux, pour le remplacer.

par la Compagnie Belge de colonisation, et fut nommé directeur de la Communauté de l'Union, dans les États de Guatemala.

Dès lors, Simons ne rêva plus que l'Amérique; toutes ses études, toutes ses pensées se tournèrent vers sa nouvelle destination (1). Il se livra à ce nouveau travail avec la même ardeur qu'il avait mise douze ans auparavant à étudier la Belgique pour l'établissement des chemins de fer. Toutefois les conditions n'étaient plus les mêmes; les travaux et les chagrins avaient miné sa constitution; ses cheveux avaient blanchi; il portait tous les signes d'une vieillesse anticipée, excepté cette activité qui l'avait toujours animé à l'idée des grandes entreprises. Les journées ne suffisaient plus aux études nouvelles qu'il avait à faire; il fallut empiéter sur les nuits. Les conseils de ses amis, la crainte de laisser orphelins deux enfants encore en bas âge, rien ne put l'arrêter (2). Me reposer, disait-il, n'ai-je pas pour moi les loisirs de la traversée? Il aurait dû dire plutôt avec Arnault : N'ai-je pas devant moi toute l'éternité?

Aussi, quand arriva l'instant du départ, il fallut le porter au vaisseau qui l'enleva pour toujours à sa patrie et à ses amis. Son existence ne fut plus qu'une longue agonie; mais ce courage indomptable qui l'avait animé, ne devait s'éteindre qu'avec son dernier souffle de vie. Il expira le 14 mai 1843, à bord de la goëlette de l'État *La Louise-Ma-*

(1) Il se mit à s'occuper sérieusement de l'astronomie et de la météorologie, dans le but de relever les principaux points et d'étudier le climat du pays confié à ses soins. Il se proposait d'emporter différents instruments et fit de nombreuses visites à l'observatoire pour m'entretenir de ses projets scientifiques.

(2) M. Simons a laissé deux enfants, un fils et une fille.

rie (1), entre son pays qu'il avait honoré par ses travaux et sa nouvelle patrie qu'il allait mériter par de nouveaux bienfaits. L'Océan recueillit son corps, comme l'Éternel recueillit son âme, l'une de ses plus nobles émanations.

« Au bruit d'une salve d'artillerie, dit la relation de ce triste événement, le corps fut lancé à la mer et disparut sous les flots. Le temps était magnifique, quoique le soleil fût presqu'entièrement voilé comme en signe de deuil ; quelques rayons seulement en descendaient vers la mer et figuraient la route du ciel (2). »

Et la Belgique n'est-donc pas assez grande, ses ressources ne sont pas assez considérables, pour qu'elle puisse placer sur le bord d'un des nombreux chemins de fer qui la sillonnent en tous sens, une simple pierre qui rappelle au voyageur le nom de celui qui en a tracé les premiers plans (3)!

A QUETELET.

(1) Par 20° 15′ latitude nord et 35° 37′ longitude occ. du méridien de Greenwich. M. Simons était d'une piété sincère, éloignée de toute affectation. Il reçut, avant de mourir, les secours de la religion catholique dans laquelle il avait été élevé.

Un arrêté du gouvernement, dont il n'a pu avoir connaissance, l'avait promu, le 30 avril 1843, au grade d'inspecteur des ponts et chaussées.

(2) Voyez le *Moniteur Belge* du 4 août 1843; on y trouve des renseignements intéressants sur la mort de M. Simons, et le discours prononcé par M. Tardieu, au moment où le corps allait être jeté à la mer.

(3) Une souscription avait été ouverte à ce sujet; mais il ne paraît pas qu'on ait donné suite à ce projet.

N. B. La notice nécrologique sur Aug. Voisin, par M. Cornelissen, sera insérée dans le prochain *Annuaire*.

LISTE

DES PERSONNES ET DES INSTITUTIONS QUI REÇOIVENT LES MÉMOIRES OU LES BULLETINS DE L'ACADÉMIE.

BELGIQUE.

Le Roi.

Les membres ordinaires et honoraires de l'académie, ainsi que les correspondants.

La bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentants.

Les Ministères de l'intérieur, des affaires étrangères, de la justice, de la guerre, des finances et des travaux publics.

La Commission des annales des travaux publics.

Le Parquet du tribunal de Bruxelles.

L'Observatoire royal de Bruxelles.

L'Université de Bruxelles.

— de Louvain.

— de Gand.

— de Liége.

L'Académie royale de médecine.

L'École royale militaire.

Le Dépôt de la guerre.

La Commission centrale de statistique.

Le Conseil de salubrité publique de Bruxelles.

La Société de médecine et des sciences nat. de Bruxelles.

— des Bollandistes, à Bruxelles.

La Société des beaux-arts et de littérature de Gand.
— des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— d'émulation de Liége.
— royale des sciences de Liége.
— d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale.
— médico-chirurgicale de Bruges.
— des sciences naturelles de Bruges.
— de médecine de Gand.
— — d'Anvers.
— littéraire de l'université de Louvain.

La Bibliothèque d'Anvers.
— de Bruges.
— royale de Bruxelles.
— de Louvain.
— de Mons.
— d'Ath.
— de Namur.
— de Tournay.
— de Courtrai.
— d'Ypres.
— d'Arlon.
— d'Audenarde.
— de la colonie de Guatemala.
— populaire de Bruxelles.

Les Archives du Royaume.
— de la Flandre occidentale.
— de la ville de Tournay.

PAYS-BAS.

L'Institut royal des Pays-Bas.

La Société provinciale de Harlem.
— — d'Utrecht.
— d'horticulture d'Utrecht.
— provinciale du Brabant septentrional.
L'Université de Leyde.
La Société pour la propagat. de l'architect. à Amsterdam.
— provinciale de Rotterdam.

FRANCE.

L'Institut royal de France.
La Société géologique de France.
— des antiquaires de France.
L'Académie royale de médecine.
Le Muséum de Paris.
La Commission des documents historiques de France.
L'École polytechnique de France.
La Société de la morale chrétienne.
— royale de Lille.
— industrielle d'Angers.
— royale d'agriculture de Lyon.
— d'émulation de Cambrai.
— royale de Nancy.
— de Bordeaux.
— Havraise.
— d'émulation d'Abbeville.
— La Société du muséum d'histoire naturelle de Strasbourg.
La Bibliothèque de Montpellier.
Le Musée d'Avignon.
La Société des antiquaires de la Morinie.

ILES BRITANNIQUES.

La Société royale de Londres.
— — astronomique de Londres.
— — de littérature »
— — asiatique »
— entomologique »
— statistique »
— zoologique »
— géologique »
— météorologique »
— électrique »
L'Institution des ingénieurs civils »
La Bibliothèque de l'Athenæum »
— du British museum »
— du Collége des chirurgiens de Londres.
La Société géologique du Cornouailles.
— philosophique de l'Yorkshire.
— — de Cambridge.
La Société royale d'Édimbourg.
L'Académie royale de Dublin.

ALLEMAGNE.

L'Académie royale des sciences de Berlin.
La Société des naturalistes de Berlin.
— Léopoldine-Caroline des curieux de la nature.
— Silésienne de Breslau.
— Ferdinandeum d'Inspruck.
— royale de botanique de Ratisbonne.
L'université d'Iéna.
Le Musée impérial de Vienne.
L'Académie royale des sciences de Munich.

La Société des sciences de Heidelberg.

— — du grand-duché de Bade.

— royale des sciences de Göttingue.

— — — de Dresde.

L'université de Marbourg.

La Société de physique de Francfort.

L'université de Bonn.

— de Fribourg.

— d'Erlangen.

DANEMARCK.

La Société royale des sciences de Copenhague.

— des antiquaires du Nord.

SUÈDE ET NORWÈGE.

L'Académie royale des sciences de Stockholm.

— des belles-lettres, histoire et antiquités de Stockholm

L'Université de Christiania.

La Société de Gothenbourg.

POLOGNE.

La Société littéraire de Cracovie.

RUSSIE.

L'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg.

L'Université de St-Pétersbourg.

— de Cazan.

La Société impériale des naturalistes de Moscou.

SUISSE.

La Société de physique et des sciences natur. de Genève.

La Société générale des sciences naturelles de Berne.
La Bibliothèque de l'université de Lauzanne.

ITALIE.

L'Académie royale des sciences de Turin.
L'Institut impérial et royal de Milan.
La Société royale des Géorgophiles de Florence.
Le Musée de Florence.
L'université de Pise.
L'Académie royale des sciences de Naples.
— — — de Palerme.
— des sciences de l'institut de Bologne.
La Société des naturalistes aspirants de Naples.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

L'Académie royale d'histoire de Madrid.
— — des sciences »
— — — de Lisbonne.

AMÉRIQUE.

La Société philosophique des sciences de Philadelphie.
L'Académie américaine de Boston.
L'Institution nationale de Washington.
L'Institut d'Albany.
La Société des sciences physiques d'Hartford.

ASIE. Côte de Malabar.

L'Observatoire de Trévandrum.

ARRÊTÉ ROYAL

ATTRIBUANT LA FRANCHISE DE PORT A LA CORRESPONDANCE DE L'ACADÉMIE.

—

LÉOPOLD, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Revu notre arrêté en date du 8 novembre 1841, qui attribue la franchise de port à la correspondance officielle de l'Académie royale de médecine;

Considérant que, par des motifs analogues, il y a lieu d'accorder le même privilége à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles;

Sur la proposition de notre Ministre des Travaux Publics;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article 1er. Notre Ministre de l'Intérieur est autorisé à correspondre en franchise de port, *sous enveloppe fermée*, avec le bureau de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et les membres de ce corps individuellement.

Art. 2. La franchise est également attribuée à la correspondance sous bandes et contre-seing que l'académie et son secrétaire perpétuel doivent échanger avec chacun de ses membres.

Art. 3. Le contre-seing de l'académie en nom collectif sera exercé, soit par le président, soit par le secrétaire perpétuel délégué à cet effet.

Notre Ministre des Travaux Publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 22 décembre 1841.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Travaux Publics,

L. DESMAISIÈRES.

Pour copie conforme :

Le secrétaire général du Ministère des Travaux publics,

DE BAVAY.

TABLE.

Ephémérides pour l'année 1844. Pages.

Année d'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps. 5

Comput ecclésiastique. — Quatre-temps. — Fêtes mobiles — Commencement des quatre saisons. — Obliquité apparente de l'écliptique 6

Éclipses de soleil et de lune en 1844. 7

Signes et abréviations dont on se sert dans le calendrier. 11

Calendrier 13

Ancienne Académie de Bruxelles. — Lettres patentes d'érection de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. 36

Nouvelle Académie de Bruxelles. — Arrêté royal relatif à la réorganisation de l'Académie. 39

Règlement pour l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. 41

Règlement intérieur de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles 49

Dates et renseignements concernant l'Académie royale 58

Liste des membres ordinaires, honoraires et correspondants de l'Académie 66

Liste des membres composant la commission des finances 71
Noms des membres et des correspondants décédés . 72

Notices biographiques 77
Notice sur Antoine-Reinhard Falck, par A. Quetelet . 79
» sur Alexis Bouvard, par M. Gautier. . . . 108
Additions à la notice précédente, par A. Quetelet. . 113
Notice sur J.-N. Nicollet, par le même 131
» sur A. Lévy, par le même 138
» sur le marquis Agricol-Joseph-François-Xavier-Pierre-Esprit-Simon-Paul-Antoine de Fortia-d'Urban, par le baron De Reiffenberg. . . 144
» sur Pierre Simons, par A. Quetelet 175
Liste des personnes et des institutions qui reçoivent les Mémoires ou les Bulletins de l'Académie. . . 188
Arrêté royal attribuant la franchise de port à la correspondance de l'Académie 193

FIN DE LA TABLE.